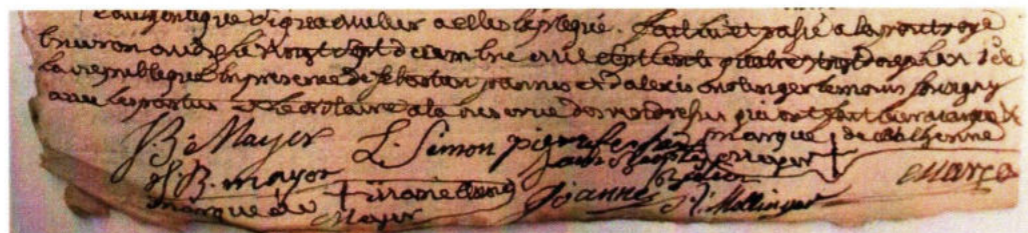


Légende des illustrations : page 3



SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBÈY



BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE - VAL D'ORBIEY

N° 35 - 2016

SIEGE SOCIAL : 27, rue Charles de Gaulle 68370 ORBEY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg, Volume 5, Folio n° 40.*

Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Siège : 27 Rue Charles de Gaulle 68370 ORBEY

Le présent Bulletin n° 35 – 2016 a été tiré à 300 exemplaires.

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Reçus fiscaux : *La Société d'Histoire entre dans les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts et peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons reçus. Elle est confirmée être « un organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif [...] culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique [...] ou à la diffusion de la culture française ». (Rescrit de décembre 2010)*

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2016

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

PAGE	TITRE	AUTEUR
1	Page de titre.	
2	Sommaire.	
3	Éditorial.	SIMON Armand
4	Assemblée générale du 24 avril 2016 à Lapoutroie.	CLAUDEPIERRE Roger et SIMON Armand
7	Conférence : Le sort des internés civils pendant la 1ère Guerre mondiale, à travers l'exemple d'Henri Fischer.	MEISTERMANN Agnès et Pierre-Paul
8	Membres de la Société d'Histoire en 2015.	DUPONT Rose-Blanche
10	1716 : des grenadiers dans le Val d'Orbey, pour faire payer aux habitants les impôts seigneuriaux.	SIMON Armand
14	La famille Mayer-Meyer dans le Val d'Orbey. 2ème partie : 1722-1829.	MEYER Francis
24	La prolifération des sangliers dans le canton de Lapoutroie sous le Second Empire.	JÉHIN Philippe
26	L'ancien presbytère d'Orbey après la Révolution.	DODIN Raymond et SIMON Armand
30	Les baraques provisoires près de l'école d'Orbey, 1946-1957.	IDOUX Daniel et LAFORTUNE Franck
31	Les incendies de forêts dans la vallée de la Weiss au début du XX ^e siècle.	JÉHIN Philippe
36	Les proscrits du canton de Lapoutroie durant la guerre 1914-1918.	MULLER Germain
54	Tannach, un joli coin d'Orbey.	DIDIER Marie-Thérèse
57	Les actes d'état-civil des Huttes de 1937 à 1941. Compléments aux Cahiers du Généalogiste.	MUNIER Jean-Marie
65	Notre déportation en Silésie, 1943-1945.	HERQUÉ-ORY Marie-Suzanne et MICHEL Gilbert
75	Il y a 30 ans : 1986. Brèves éphémérides tirées de la presse locale.	DUPONT Gérard
78	Petite étude lexicale de mots patois (7)	MICHEL Gilbert
80	Tchéniwrer, èn mauwt d'ensekwan Tchéniwrer, une habitude d'autrefois.	HERMANN Maurice
81	Prako i paww patwè - Parlons un peu patois.	HERMANN Maurice
82	Les tables de patois en 2016.	ANCEL Jean-Charles
85	Gaby Baumann (1925-2016)	JÉHIN Philippe
86	Nos membres ont publié : Gilbert Michel ; Yves Kayser	SIMON Armand
87	Publications des société amies : Rencontres Transvosgiennes N° 5, 2015.	SIMON Armand
88	Publications des société amies.	SIMON Armand
89	Bon de commande et d'adhésion.	

ÉDITORIAL

Et voici le 35^{ème} numéro de notre Bulletin, une étape supplémentaire dans une belle aventure éditoriale.

Le sommaire est très varié comme d'habitude.

Les conflits mondiaux sont évoqués par Germain Muller, Gilbert Michel, Marie-Thérèse Didier qui raconte aussi son cher hameau de Tannach

Francis Meyer poursuit l'étude de sa famille Mayer-Meyer, grâce à l'exploitation minutieuse des archives notariales.

Jean-Marie Munier termine l'exploitation de l'état-civil des Huttes, de 1937 à 1941.

Philippe Jéhin montre les dégâts des sangliers et des incendies de forêt.

Il y a quatre siècles, en 1716, les habitants du Val subissaient la présence de soldats pour faire payer les impôts seigneuriaux. Une méthode radicale qu'on espère oubliée...

Gérard Dupont nous rappelle les événements de 1986.

Notre parler welche est à l'honneur avec l'étude de Gilbert Michel, les articles bienvenus de Maurice Hermann et la relation des tables de patois par Jean-Charles Ancel.

Notre Bulletin se conclut par un hommage à notre amie Gaby Baumann, décédée le 22 octobre 2016.

Nous espérons que la lecture de notre ouvrage vous apportera beaucoup de satisfactions et vous donnera envie de rejoindre l'équipe des auteurs.

Pour le Comité, le Président **Armand SIMON**

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

Page 1 de couverture :

L'ancien presbytère d'Orbey, dans la Grand-Rue actuelle (sans date, avant 1885 ?). *Collection Gaby Baumann.*

Page 4 de couverture :

- Charles ANCEL (*Voir l'article sur les proscrits*).
- Chasse au sanglier, *Collection Zuber.*
- Croquis des baraques provisoires d'Orbey, *Dessin de Daniel Idoux, interprété par Franck Lafortune.*
- Daniel Idoux devant le baraquement (début des années 50).
- Gaby Baumann à la Table de patois du 2 avril 2016 à Kebespré.
- Signatures : extraits d'un acte de vente de 1792 pour J.B. Mayer. *A.D.H.R. 6 E 42 Lapoutroie Cartons 4-5.*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AVRIL 2016 À LAPOUTROIE

Roger CLAUDEPIERRE et Armand SIMON

Le président Armand SIMON accueille les membres de la Société dans la salle Saint Martin de Lapoutroie. Il excuse plusieurs membres et se félicite que quarante personnes absentes aient fait l'effort de transmettre un pouvoir pour cette assemblée générale.

Il salue M. Jean-Marie Muller, maire de Lapoutroie et président de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg ; il le remercie pour la mise à disposition gracieuse de la salle. Il salue également Mme Emilie Helderlé, conseillère départementale, M. Roger Stoflique, adjoint au maire de Fréland, Mlle Rose-Blanche Dupont, adjointe au maire d'Orbey. M. le maire de Labaroche s'est excusé, ainsi que la présidente de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

Il se félicite de la présence de représentants de plusieurs associations amies.

L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres et sympathisants disparus. Le président lit une lettre très émouvante de Mme Claire Diény évoquant le décès de ses parents, éminents sinologues et amoureux du val d'Orbey. M. Jean-Pierre Diény avait écrit un article sur les croix rurales dans notre Bulletin n° 28-2009.

LE PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale du 3 mai 2015 à Orbey est lu et approuvé à l'unanimité¹.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2015.

Réunions du comité les samedis 14 mars, 26 juin et 5 septembre.

Le patois et la culture welche.

Tables de patois en 2015-2016

Thèmes	Samedis 14h00	Localité
Lé béyt ; Les animaux domestiques et autres	7 février 2015	Fréland, ASVP Salle des Fêtes
Distilè ; La distillation	21 février 2015	Orbey, Restaurant Beaulieu
Lè fi dè gyèr , La Libération en 44/45	28 mars 2015	Labaroche, Restaurant du Tilleul
Por èfang ! Pauvres enfants !	30 janvier 2016	Lapoutroie, Restaurant du Faudé
Pti na èko surna , Petits noms et surnoms	27 février 2016	Labaroche, Restaurant du Tilleul
Lo pocho d'èvri , Poisson d'avril !	2 avril 2016	Lapoutroie, Ferme auberge de Kebespré

La participation a varié entre 80 et 125 personnes : merci à nos fidèles patoisants. On garde la formule bien rodée : dialogue sur le thème choisi, petits exercices, chanson et collation. Grand Merci à Jean-François Million, Gilbert Michel, Joseph Didierjean et Claude Jacques.

Poursuite de l'Action éducative au Collège Georges Martelot, consacrée à la connaissance du Pays welche, qui s'est déroulée sur l'Année scolaire 2014-2015 ; interventions de Jeannie Del Grande, Catherine Olry, Gilberte Demangeat, Jean-François Million, Claude Jacques, Gilbert Michel, Armand Simon. Le versement de 630 € prévu dans la convention, a été réparti entre les intervenants, au prorata de leurs dépenses, surtout de déplacement.

¹ Le compte-rendu complet de l'assemblée générale 2015 à Orbey a été publié dans le Bulletin N°34, année 2015.

La préparation du colloque des patoisants 2015 a donné lieu à plusieurs réunions à Orbey puis à Fréland avec l'équipe de l'ASVP : 2 novembre 2014, 28 janvier 2015, 25 mars, 1^{er} juillet, 9 septembre, 21 septembre, 9 décembre.

Le colloque a été un grand succès avec 240 personnes à table. Les bénévoles de Fréland et de tout le canton ont travaillé avec ardeur et efficacité. Les comptes n'ont été définitivement bouclés que début 2016. Les collectivités locales ont été très généreuses, preuve du sérieux et de la qualité de notre action. La commune de Fréland a prêté gracieusement la salle polyvalente et ses équipements. L'OLCA a financé une partie des frais du livret d'accompagnement. Il y a eu aussi du mécénat publicitaire. Grands remerciements à tous nos annonceurs.

Les publications.

Bulletin annuel n° 34-2015. La sortie a eu lieu juste pour le Salon du Livre de novembre 2015. Les ventes sont bonnes ; à noter les bonnes ventes au Tabac-Pressé d'Orbey.

Cahiers du Généalogiste d'Orbey : Le travail est provisoirement terminé. Jean Claudepierre poursuit la copie de l'état civil d'Orbey. La collaboration avec le CDHF est malheureusement rompue avec la disparition de ce Centre. Mais naissance du CRHF en 2016

Le colloque a donné lieu à parution d'un ouvrage d'accompagnement, distribué aux participants et aux donateurs. Il en reste quelques exemplaires.

Présence de la Société :

Nous étions présents au Salon du livre de Colmar les 21-22 novembre 2015. Une belle réussite avec quatre auteurs invités : MM Kayser, Ancel, Toussaint et Michel. Très bonne fréquentation, nombreux échanges et discussions. Grand merci aux bénévoles qui ont tenu le stand.

Panneaux historiques au Bonhomme (sur une initiative de Philippe Girardin)

Une réunion s'est tenue chez M. Toscani. Un entretien avec M. le maire, Jean-François Bottinelli a permis le vote d'une délibération favorable du conseil municipal.

Patrimoine : Pas d'action particulière menée en 2015.

Les nombreux contacts sont fructueux avec la Fédération, les Communes, l'office du Tourisme, des historiens ou des particuliers à la recherche de renseignements et d'informations. La Société d'Histoire est reconnue partout. Le travail du groupe des patoisants est devenu une référence. M. Gilbert Michel a un contact régulier avec l'OLCA.

RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par la trésorière Rose-Blanche Dupont.

Un solde positif de 1506 € a été dégagé. Les réserves permettent d'engager de nouvelles actions.

Les réviseurs aux comptes donnent quitus à la trésorière.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Les réviseurs aux comptes sont réélus : Christine Henry et Antoine Balthazard.

ÉLECTION DU COMITÉ.

Mme Chantal Laurent, Mme Irène Muller, M. Benoît Wirrmann et M. Maurice Hermann ne se représentent plus. Le président les remercie chaleureusement pour leur action et tout particulièrement Mme Muller et M. Hermann, membres du comité depuis des décennies, et qui continueront à publier dans notre Bulletin. Les autres membres du comité souhaitent se représenter Messieurs Michel Masson, du Bonhomme, et Roger Stoflique, de Fréland, se présentent comme nouveaux candidats

L'assemblée vote donc à l'unanimité comme membres du comité pour 3 ans : mesdames Rose-Blanche Dupont et Odile Frebourg, messieurs Marcel Batôt, Roger Claudepierre, Gérard Dupont, Vincent Grimm, Philippe Jéhin, Michel Masson, Bertrand Munier, Roger Stoflique et Armand Simon.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.

Les publications.

Le Bulletin 2016 se remplit très doucement. On peut envisager une publication en noir et blanc avec cahier de documents couleur, pour abaisser le coût de revient. Des renseignements seront pris chez l'imprimeur.

Les Cahiers du Généalogiste. Jean Claudepierre poursuit le travail de photocopie de l'État Civil d'Orbey, qui est toujours consultable à la Bibliothèque d'Orbey. Pour Labaroche, la remarquable publication de M. Michel TOUSSAINT est disponible à la Bibliothèque d'Orbey. Jean-Marie Munier publiera dans le Bulletin 2016 le complément de l'état-civil des Huttes, années 1937 à 1941. En 1941 le bureau d'état-civil des Huttes a été supprimé et rattaché à Orbey.

Le patois

Les tables de patois continueront à être préparées par la valeureuse équipe, qui entamera à l'automne la préparation de la 14ème saison 2017.

Le Collège d'Orbey : pas de nouvelles actuellement sur la reprise de l'option de culture welche. De plus le principal changera à la rentrée 2016.

Le colloque des patoisants du massif vosgien se tiendra à Xertigny cette année.

La diffusion du livre « Mimi èko lé Léo » en patois welche est très modeste sauf à Fréland.

L'étude de la 1ère Guerre mondiale.

Le projet d'ouvrage sur le centenaire de la première guerre mondiale est en sommeil pour l'instant. **L'exposition de Roger Claudepierre** tourne dans le canton et sera à Orbey ce jeudi 28 avril.

Panneaux historiques au Bonhomme (Philippe Girardin). Notre ami Michel Masson a accepté de superviser le projet. Il a travaillé avec M. Toscani et M. le Maire et il a déjà un projet qu'il nous présente

Le site Internet : Le comité souhaite un démarrage très rapide du site internet, en suivant le beau projet de notre ami Germain Muller, Ce n'est pas une question de moyen financier, mais d'engagement et d'enthousiasme humains. M. Muller donne des indications supplémentaires au point divers.

Philippe Jehin a ouvert une page Facebook : Val d'Orbey. Elle n'a pas encore une très grande activité, mais elle existe

Les relations avec les communes et avec les associations sont très bonnes.

LES INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS.

M. Germain Muller développe sa réflexion sur le site internet. L'objectif est d'abord un site vitrine pour faire connaître la société d'Histoire, indiquer les publications avec leur sommaire, faire de la publicité pour nos ouvrages. Il faut trouver un nom (histoire-payswelche.fr est suggéré) et un hébergeur. Il faut se dépêcher...

Germain Muller s'inquiète aussi de l'ouvrage sur la 1ère Guerre mondiale : « Le temps passe et la guerre sera bientôt finie... » Il ne croit plus trop au projet, enlisé depuis deux ans.

Germain Muller demande qu'il y ait une prospective de ce que veut faire la Société d'histoire ; le président l'invite à lui transmettre ses idées (*ce que M. Muller a fait très rapidement*)

MOT DE LA FIN À M. LE MAIRE ET À MME LA CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE.

Jean-Marie Muller, maire de Lapoutroie, affirme l'importance de savoir d'où l'on vient. Le travail de la Société d'Histoire répond à cette obligation.

Emilie Helderlé, conseillère départementale, précise qu'elle a choisi sa présence dans cette assemblée parmi cinq autres obligations. Car la connaissance du milieu local est primordiale pour l'enseignement et elle l'a largement pratiqué dans sa pédagogie. Elle fera de son mieux pour que l'ouvrage « Mimi èko Léo » soit mieux accueilli dans le milieu scolaire.

Après la conférence de M. et Mme Meistermann, le président a clos l'assemblée générale et invité les personnes inscrites à rejoindre l'**Hôtel-Restaurant du Faudé** où est servi un excellent repas.

CONFÉRENCE D'AGNÈS ET PIERRE-PAUL MEISTERMANN

Le sort des internés civils pendant la 1ère Guerre mondiale, à travers l'exemple d'Henri FISCHER.



Après la partie statutaire, l'assemblée a eu le plaisir d'écouter une conférence d'Agnès et Pierre-Paul Meistermann sur le sort des internés civils pendant la 1ère Guerre mondiale, à travers l'exemple de Henri Fischer.



Intrigués par le destin de M. Fischer, les conférenciers ont exploré le dossier et rédigé un ouvrage paru en 2014.

Henri Fischer, instituteur à Niederbruck, dans la vallée de Masevaux, est évacué, avec tous les hommes susceptibles de servir dans le Landsturm² allemand, par les Français

qui occupent la vallée dès août 1914. Il réside à Aubenas jusqu'en janvier 1915, où sa situation, suite à une altercation, se durcit. Classé « évacué suspect », il transite dans différents camps jusqu'à Saint-Maximin dans le Var (mars 1915-mars 1916)

À Saint-Maximin, la situation de Fischer se complique. Ses demandes de rapatriement sont rejetées. Se considérant toujours instituteur payé par l'Allemagne, Fischer est accusé de sentiments nettement allemands. De plus, il brave la censure pour envoyer, avec d'autres instituteurs alsaciens, une lettre au Bezirkspräsident (préfet) de Colmar. Du coup les Français l'envoient dans un camp plus dur à Aurec (Haute Loire).

À Aurec puis Ajain (Creuse), les conditions de vie sont difficiles : insalubrité, mauvaise nourriture. Fischer est transféré à Luçon (Vendée) en 1917, où la vie est plus agréable.

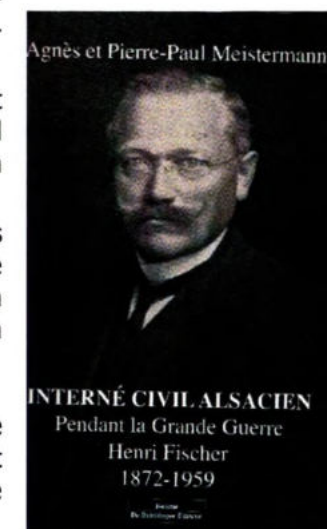
Pendant ce temps, sa femme Emma obtient un poste d'institutrice fin 1914, auprès des autorités françaises qui occupent la vallée de Masevaux. Elle fait des demandes infructueuses pour le rapatriement de son mari. Mais en février 1917, elle doit donner sa démission, suite à un incident (quasi anodin) en classe. Sa situation financière devient alors précaire, car son mari a des difficultés à lui envoyer de l'argent.

En octobre 1917, Henri Fischer est enfin rapatrié vers la Suisse : il séjourne neuf mois à Disentis. En juillet 1918, il est rapatrié vers l'Alsace allemande. Sa femme demande à le rejoindre, mais le capitaine administrateur français refuse car Emma est considéré comme germanophile et susceptible de donner des renseignements sur les troupes françaises en arrivant en zone allemande !

Réintégré d'office Français par le traité de Versailles, Fischer ne sent pourtant aucune évolution positive de sa carrière en Alsace française (il sait très mal le français) et n'a jamais été abandonné par l'administration allemande, qui lui a versé son traitement pendant toute la guerre.

Il décide donc, avec sa famille, d'obtenir la nationalité allemande dès août 1919. Il poursuit sa carrière d'enseignant et termine directeur de l'enseignement dans une école militaire de cavalerie. Retraité dans la Forêt Noire, Henri et sa famille rendent des visites aux parents vivant en Alsace. Henri décède le 31 décembre 1959.

Henri et Emma Fischer illustrent bien le sort des Alsaciens de double culture, déchirés entre la France et l'Allemagne, mais se revendiquant finalement Alsaciens avant tout, en maintenant les liens avec la famille des deux côtés du Rhin.



² Landsturm : Réserve territoriale allemande comprenant le Landsturm 1^{er} ban (exemptés et surnuméraires, de 17 à 38 ans) et le Landsturm 2^{ème} ban (réservistes de 38 à 45 ans). Les instituteurs, après une brève période d'ins-truction, étaient versés dans le Landsturm 1^{er} ban.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

MEMBRES BIENFAITEURS 2015 et début 2016

1	ANCEAU Marie-Louise 59510 Hem	15	JACQUEY Guy 68370 Orbey
2	ANCEL Bernard 01280 PREVESSIN MOENS	16	JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val
3	BALDINGER Jean-Marie 68370 Orbey	17	JAGER Jeanne 68910 Labaroche
4	BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach-les-Bains	18	MAIRE Marcel 68370 Orbey
5	BATOT Marguerite 38370 Orbey	19	MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey
6	CHIODETTI Suzy 68370 Orbey	20	MUHR Cécile 68370 Orbey
7	CLAUDEPIERRE Roger 68650 Lapoutroie	21	PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche
8	DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland	22	PERRIN Jacqueline 68370 Orbey
9	DEPARIS Fernand 68370 Orbey	23	PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme
10	DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey	24	POMMOIS Lise 67110 Niederbronn
11	FLORENCE André 68370 Orbey	25	RAFFNER Jean-Noël 68650 Hachimette
12	GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges	26	TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme
13	HAXAIRE Jacques 68650 Lapoutroie	27	ZANN Suzanne 68370 Orbey
14	HELDERLE Francis 68370 Orbey		

MEMBRES ACTIFS 2015 et début 2016

28	ANCEL Annette 68370 Orbey	56	CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey
29	ANTOINE Christiane 88650 Entre Deux Eaux	57	COPPÉ Bernard 68370 Orbey
30	A.S.V.P. 68240 Fréland	58	CORRIAX Michel 68370 Orbey
31	BALDINGER Thierry 68650 Lapoutroie	59	COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme
32	BALTHAZARD Annie 68370 Orbey	60	CRENNER Pierre 68370 Orbey
33	BALTHAZARD Christelle 68370 Orbey	61	DANIEL François 68370 Orbey
34	BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme	62	DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie
35	BARADEL Yvette 34970 Lattes	63	DELACOTE Évelyne 68370 Orbey
36	BASSELIN Claude 39600 Arbois	64	DEMANGEAT Annie 68370 Orbey
37	BASTIEN Pascal 54700 Atton	65	DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey
38	BATOT Annie 68370 Orbey	66	DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey
39	BATOT Marcel 68370 Orbey	67	DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie
40	BAUER Élisabeth 68370 Orbey	68	DODIN Raymond 68370 Orbey
41	BAUMANN Gaby 68370 Orbey	69	DUPONT Gérard 68370 Orbey
42	BEAULIEU Laurent 68370 Orbey	70	DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg
43	BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie	71	FOESSEL Georges 67000 Strasbourg
44	BEDEZ Pierre 68370 Orbey	72	FREBOURG Odile 68910 Labaroche
45	BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey	73	GANDER Pierre 68370 Orbey
46	BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim	74	GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson
47	BIREBENT Christine 68370 Orbey	75	GEISSLER Robert 68650 Lapoutroie
48	BONIFACI Anne-Marie 68650 Lapoutroie	76	GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie
49	BOPP Jean-Paul 68370 Orbey	77	GRIMM Bernard 68370 Orbey
50	BOULEAU Aurélie 68370 Orbey	78	GRIMM Vincent 68370 Orbey
51	BRAUN Annette 68240 Kaysersberg	79	GRIVEL Jean-Marie 68240 Fréland
52	BRICHLER Benoît 92160 Antony	80	GRUNENWALD Dominique 68000 Colmar
53	BRUNI Michel 51470 Saint-Memmie	81	GRUNENWALD Jean-Michel 67370 Reitwiller
54	BUCKEL Danielle 68000 Colmar	82	GUERIN Noël 68240 Fréland
55	BUSSER Christian 67210 Niedernai	83	GUIDAT François 68370 Orbey

84	GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey	123	MEYER Dominique 68770 Ammerschwihr
85	GUILLEMAIN Jean-Luc 13500 Martigues	124	MEYER Francis 68370 Orbey
86	HAAS Denis 77160 Provins	125	MICHALOWSKI André 68370 Orbey
87	HACHET-TALLONE 68000 Colmar	126	MICHEL Gilbert 68230 Walbach
88	HAMRAOUI Éric 91300 Massy	127	MICLO Raymond 68370 Orbey
86	HELDERLE Daniel 68370 Orbey	128	MILLION Gérard 68370 Orbey
87	HELDERLE Emilie 68370 Orbey	129	MINOUX Jean 68650 Hachimette
88	HENRY Alain 90000 Belfort	130	MULLER Germain 67540 Ostwald
89	HENRY Christine 68370 Orbey	131	MULLER Irène 68650 Lapoutroie
90	HENRY Gisèle 90000 Belfort	132	MUNIER Bertrand 68370 Orbey
91	HERMANN Joseph 68370 Orbey	133	MUNIER Jean-Marie 06800 Cagnes/Mer
92	HERMANN Maurice 68370 Orbey	134	MUNSCH Marie-Thérèse 68000 Colmar
93	HERQUE Raymond 68370 Orbey	135	PARMENTIER Michel 68370 Orbey
94	HUSSON Christopher Pittsford USA	136	PECORELLI Joseph 68370 Orbey
95	JACKY Marcel 68240 Fréland	137	PERRIN Monique 68650 Lapoutroie
96	JACKY- MARION Claude 68650 Lapoutroie	138	PIERRÉ Fernand 68910 Labaroche
97	JACQUES Claude 68240 Fréland	139	PIERREVELCIN Lucien 68650 Lapoutroie
98	JAEGER J. Henri 68650 Lapoutroie	140	PRUD'HOMME André 68370 Orbey
99	JECKER Lucien 68370 Orbey	141	ROMINGER Suzanne 68000 Colmar
100	JEHIN Guy 68920 Wintzenheim	142	SAVOYEN Daniel 68370 Orbey
101	JEHIN Irène 68000 Colmar	143	SCANDELLA Alexandre 68370 Orbey
102	JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar	144	SCHMITT Christian 68910 Labaroche
103	JEHIN Philippe 68000 Colmar	145	SCHUSTER Jean 68370 Orbey
104	JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt	146	SCHUSTER Suzy 68370 Orbey
105	JUCHS Bernard 68370 Orbey	147	SIFFERT Juliette 68130 Altkirch
106	KASSER FREITAG Doris 68500 Guebwiller	148	SIMON Armand 68370 Orbey
107	KELLER Geneviève 68040 Ingersheim	149	SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel
108	KILLY Yvette 68000 Colmar	150	SIMON Jean-Bernard 68240 Fréland
109	LAMOUCHE Patrick 68650 Lapoutroie	151	SIMON Maria 68370 Orbey
110	LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey	152	STELLY Michel 91190 Gif-sur-Yvette
111	LASBLEIZ Maryvonne 83100 Toulon	153	STOFLIQUE Roger 68150 Aubure
112	LIDY Cécile 68370 Orbey	154	THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie
113	MAIRE Éric 31550 Cintegabelle	155	THOMANN Jean-Bertin 88100 Saint-Dié
114	MAIRE Raymond 68370 Orbey	156	THOMANN Marc 68240 Fréland
115	MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie	157	TOUSSAINT Michel 06200 Nice
116	MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim	158	VOINSON Etienne 68370 Orbey
117	MARCHAND Cécile 68040 Ingersheim	159	VONFLIE Gilles 67200 Strasbourg
118	MARCHAND Guillaume 25560	160	WALTER Odile 68370 Orbey
119	MASSON Francis 68650 Le Bonhomme	161	WETTERER Marguerite 68370 Orbey
120	MASSON Michel 68650 Le Bonhomme	162	WIRRMANN Benoît 68240 Fréland
121	MATHIEU Germaine 68650 Lapoutroie	163	ZANN Philippe 68370 Orbey
122	MATTERN Stéphane 68240 Fréland	164	ANCEL Jean-Charles

Cette liste est établie et éditée avec le plus de soin possible. Si malgré tout, nous avons oublié un membre, cette année ou l'année précédente, nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères. Le président.

Présidente honoraire : Yvette BARADEL		
Membres du comité depuis avril 2016		
Bureau	Assesseurs	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Vice-président ▪ Secrétaire ▪ Secrétaire adjoint ▪ Trésorière ▪ Trésorière adjointe 	Armand SIMON Philippe JÉHIN Roger CLAUDEPIERRE Vincent GRIMM Rose-Blanche DUPONT Odile FREBOURG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marcel BATÔT ▪ Gérard DUPONT ▪ Michel MASSON ▪ Bertrand MUNIER ▪ Roger STOFLIQUE

1716 : DES GRENADIERS DANS LE VAL D'ORBÈY POUR FAIRE PAYER AUX HABITANTS LES IMPÔTS SEIGNEURIAUX

Armand SIMON



Sous le règne de Louis XIV, l'utilisation de garnisaires, en particulier les tristement célèbres dragonnades dans les Cévennes, était fréquente.

Philippe Jéhin, dans son article *Garnisaire* du Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace ¹, explique que ce sont des troupes qu'on fait loger, par mesure de sécurité ou pour des raisons politiques, chez des particuliers.

Pourquoi et comment cette situation s'est-elle produite dans le Val d'Orbey en 1716 ? ²

DES DÉCENNIES DE CONFLITS AVEC LA SEIGNEURIE.

En 1673, Christian II de Birckenfeld hérite du Comté de Ribeaupierre à la mort de son beau-père Jean-Jacques de Ribeaupierre. Ce prince protestant, colonel du Régiment d'Alsace, jouit des faveurs royales et fréquente souvent la Cour. Il en est de même de son fils Christian III, devenu de surcroît Duc de Deux-Ponts en 1734. Nos seigneurs bénéficient de l'appui, plus ou moins avoué de l'administration royale.

Les habitants du Val d'Orbey s'efforcent de contester les droits seigneuriaux. Quels sont les droits en litige ?

Tout d'abord la taille seigneuriale. Les habitants disent que c'était un impôt impérial, plus ou moins confisqué par les Ribeaupierre, et devenu illicite avec le rattachement à la France.

Les corvées seigneuriales sont aussi contestées. Les habitants affirment que ces corvées étaient liées à l'entretien et la garde au château du Hohnack. Or celui-ci a été démoli en 1655.

Enfin les droits de pâturage, sur les hautes et basses chaumes, et les droits sur la forêt sont un autre bloc litigieux.

Entre 1680 et 1690, le conflit s'envenime. Les habitants envoient des délégués à Paris, auprès de Louvois et du Conseil du Roi. Les officiers seigneuriaux et les sergents royaux craignent pour leur vie

Le conflit s'enlise, prend un ton moins virulent pendant une vingtaine d'années. Il se rallume en 1712, à la suite d'une nouvelle offensive seigneuriale.

LES LETTRES PATENTES DE 1712

Une lettre de l'Intendant de La Houssaye ³, du 23 décembre 1711, nous apprend que le prince Christian III, qui a reçu de son père le Comté de Ribeaupierre, demande de nouveaux droits. Le Comté a été chargé d'une hypothèque de 400 000 livres. « *Christian III, par respect pour Monsieur son Père, aime mieux souscrire ces dettes que de le rejeter, car le Comté lui vient de sa Mère. Il lui reste à payer 200 000 livres et pour cela il demande de jouir des anciens droits attachés au Comté et que la négligence a fait perdre depuis le Traité de Münster* ».

Son désir est en grande partie satisfait par l'octroi de Lettres Patentes en janvier 1712.

¹ JÉHIN Philippe, Article Garnisaires dans le *Dictionnaire Historique des institutions de l'Alsace*, n° 8, page 927. Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 2015.

² Soldat et grenadier français vers 1720 : FUNCKEN Liliane et Fred, *L'uniforme et les armes des soldats de la guerre en dentelle*, Tome 1, page 57, Casterman, 1975.

³ A.D.H.R., E 2408.

Lettres Patentes qui accordent à Mr le Prince de Birckenfeld douze corvées et le droit d'imposer des subsides jusqu'à 4000 livres. Janvier 1712.

(4 ; 5)



« ... Notre très cher et bien aimé Cousin le Prince Palatin de Birckenfeld... Nous a fait représenter qu'étant en possession du Comté de Ribeaupierre et de fiefs en dépendans, réunis sous notre domination par le Traité de Münster et à lui cédés, avec notre agrément et investiture, par le Prince de Birckenfeld son Père, quoique provenant du chef de la dame sa Mère, née Comtesse de Ribeaupierre, il désiroit exercer sur lesdits fiefs plusieurs droits que ses Ayeuls maternels y exerçoient avant laite réunion, comme possédant ledit Comté en souveraineté et dont la jouissance n'a été interrompue que par la négligence de ses Auteurs. Mais comme la plupart desdits droits étoient anciennement illimités, les Seigneurs dudit Comté étant maîtres de les étendre autant qu'ils le jugeoient à propos et qu'il pourroit survenir dans la suite des difficultés à cette occasion sous prétexte que la per-

ception n'en est pas réglée...

... En sorte qu'après Nous être fait particulièrement informer de la nature et qualité desdits Droits et avoir reconnu et distingué ceux qui Nous appartiennent au moyen de la souveraineté qui nous a été cédée sur ledit Comté d'avec ceux de notredit Cousin peut être remis en possession...

... Notre dit Cousin et ses Descendans mâles... jouiront à l'avenir du droit de douze corvées par an... lesquelles corvées se pourront percevoir à leur choix, en nature ou en argent sur le pied de 10 sous pour chaque corvée de Manouvrier et 30 sous pour chaque corvée de charroi...

... Que pour le dédommager des droits de péage supprimés par Arrêt de notre Conseil du 3 octobre 1680, il leur sera loisible de prendre et percevoir le trentième denier de toutes les ventes des immeubles et le cinquantième denier de toutes celles des meubles qui se feront dans le Comté de Ribeaupierre... excepté sur tout ce qui peut servir à la nourriture de l'homme et des bestiaux ; et enfin que pour l'entretien de leur Justice et des Officiers d'icelle et autres étant à leur service dans lesdits Fiefs, ils auront le pouvoir et faculté d'imposer annuellement sur les Habitans desdites Seigneuries des Subsides, lesquels ne pourront néanmoins excéder la somme de 4000 livres par an...

Donné à Marly au mois de janvier l'an de grâce 1712 et de notre règne le 69^e

Signé Louis

Par le Roi Voysin

Visa Phelypeaux. »

L'ENVOI DES GARNISAIRES EN 1716.

Les archives du Comté de Ribeaupierre nous permettent de suivre de près l'affaire ⁶

Sitôt connues les lettres patentes, une nouvelle flambée de rébellion éclate, qui semble toucher tout le Comté et pas seulement le Val d'Orbey. Le principal meneur est un certain Pierre Thévenin, originaire de la région de Porrentruy. Il se rend en Suisse, à Strasbourg, à Paris en 1715. En vain et il doit affronter les foudres de la justice : un arrêt royal donné à Marly ordonne son arrestation.

L'année 1716 voit le paroxysme de l'affrontement et de la répression.

⁴ Dans *Ordonnances d'Alsace*, tome 1, page 404

⁵ Christian III de Deux Ponts Birckenfeld. Portrait par Hyacinthe Rigaud. *Pinacothèque de Bavière*

⁶ La presque totalité des documents se trouvent sous la cote E 1538, A.D.H.R. (Archives Départementales du Haut-Rhin), sauf autre indication.

Le 21 mars 1716, en rappel des lettres patentes du 12 janvier 1712, une Ordonnance royale du Conseil Souverain oblige les habitants des communautés du Val d'Orbey, de Zellenberg, Bennwyr, Wihr au Val St Grégoire, à payer les redevances.

Le 29 avril 1716, un arrêt de la Chancellerie de Ribeauvillé ordonne que les habitants cessent leur mutinerie.

Le 5 mai 1716, les maîtres bourgeois, réunis chez Jean Marin du Cray, Maître bourgeois d'Orbey, se portent appelants devant le Conseil d'État de ces décrets.

Le 6 mai, la Chancellerie de Ribeauvillé avertit le Procureur Général au Conseil Souverain d'Alsace de la mutinerie d'Orbey.

Le 16 mai, le prévôt du Bonhomme, Simon, raconte à la Chancellerie le retour d'Urbain Ancel qui était allé à Paris avec un compagnon présenter un placet au Duc d'Orléans⁷. Ancel pense que tout va bien, mais le secrétaire du Duc leur a dit que les choses ne pourront aller trop vite.

Le 22 juin 1716, un arrêt de la Cour Souveraine confirme le Prince de Birckenfeld dans la possession des bois. Il doit marquer les bois nécessaires aux habitants pour le chauffage et la construction.

Le 9 septembre 1716, une ordonnance de Léonor du Mayne, comte du Bourg, directeur général de la cavalerie et dragons du roi, gouverneur de Belfort et commandant en Alsace, fait référence à un ordre du Régent Duc d'Orléans.

*« Il est ordonné à M. de la Motte, lieutenant du Roy et commandant à Sélestat d'envoyer deux compagnies de grenadiers dans le Val d'Orbéi; lorsqu'il en sera requis par Steinheil, conseiller du Prince de Birckenfeld. Le commandant des deux compagnies devra faire faire la soumission aux lettres patentes du roi avec justice et sans désordre », et en rendre compte à M. de la Motte, responsable devant le comte du Bourg ».*⁸

Le 14 septembre, la Chancellerie avertit le prévôt Simon et le greffier Marco de l'arrivée des grenadiers. Il faut faire la répartition des grenadiers dans les paroisses et surtout chez les plus grands mutins.

Dès le 19 septembre Simon et Marco avisent la Chancellerie que les habitants s'empressent de payer leurs droits (*« en 4 jours on aurait fini »*), que le Comte du Bourg peut rappeler ses grenadiers et que les officiers mangent avec eux : *« Ce sont des Messieurs à bien boire et on n'oublie pas vos santés »*.

Le 2 octobre 1716, Christian III de Birckenfeld adresse des lettres au Marquis de Brancas, au Duc d'Antin et au Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il demande à celui-ci de confirmer les lettres patentes et de faire *« acte de justice et de charité en ordonnant que les dépenses causées par l'exécution militaire reposent seulement sur les chefs de la mutinerie, qui sont plus en état d'y subvenir et plus mérité du châtement que les autres... »*

Dès le 19 octobre, le Duc d'Antin qui préside le Conseil du Dedans (un des conseils de la Régence) assure que les lettres patentes seront exécutées.

Le 30 octobre, le prévôt Simon assure la Chancellerie de sa fidélité et demande une exemption de corvées pour Dominique Pierrel de Lapoutroie, car il est messenger du prévôt. *« Les habitants sont aux vendanges »*

Le 3 novembre 1716, le greffier Marco craint que cette obstination sans exemple des mutins ne dégénère en rage et en désespoir. Et qu'il n'arrive malheur au Prévôt et à lui Marco et à leurs biens.

En novembre 1716, le Prince demande à Mr de la Motte de retirer les deux compagnies de grenadiers. Il demande aussi que leur retour se fasse par Ribeauvillé et que les compagnies y fassent une halte. *« J'espère que cela fera un bon effet sur certains esprits de cette ville-là, aussi revêches qu'il y en a au Val d'Orbey. »*

⁷ Philippe d'Orléans, Régent du royaume depuis la mort de Louis XIV.

⁸ ADHR, 1 E 83, n° 58

Le 4 décembre 1716, le prévôt Simon envoie l'état des dépenses faites par les Officiers et Grenadiers, du 16 septembre au 1^{er} décembre.⁹

- Les officiers grenadiers, plus leurs valets et chevaux : 2 023 livres (d'après le rapport des maîtres bourgeois et des cabaretiers)
- Les 70 grenadiers durant les 76 jours de présence : 3 976 livres (à raison de 15 sols par jour)
- Soit un total de 5 999 livres

Les habitants du Val ont entièrement payé 3 978 livres. Les maîtres bourgeois ont payé 500 livres sur les dépenses des officiers. Il reste donc à payer environ 1 500 livres.

Les comptes des maîtres-bourgeois du Val de 1718 nous donnent une idée des frais du procès fait au Prince, restant à payer.¹⁰

Communauté	Frais du procès	Officier	Maître-bourgeois
Le Bonhomme	428 livres 10 sols	Jean DIDIER	Joseph JEAN CLAUDE
Fréland	1136 livres 1 sol	Sébastien THIRIET	Nicolas BLAISE
Lapoutroie	1767 livres 3 sols	Joseph VALENTIN	Dominique GRAND DIDIER
Orbey	2692 livres 10 sols	Sébastien GUIDAT	Claude DECRISTÉ
Labaroche	?	?	?
Total sans Labaroche	6024 livres 4 sols		

LES CONTESTATIONS NE CESSENT PAS ET DURERONT JUSQU'À LA RÉVOLUTION.

Les tensions avec la Seigneurie porteront de plus en plus sur la juridiction forestière seigneuriale, l'usage et la propriété des bois.

Entre 1731 et 1737 éclate une nouvelle « mutinerie », avec un nouveau voyage à Paris, des arrestations pour mutinerie et assemblée illicite. Cela coûte cher aux communautés et donc aux habitants : 9275 livres d'après un compte de décembre 1737¹¹. Le Prince de Birckenfeld avoue, quant à lui, avoir supporté jusqu'en 1731 40 000 livres de frais de procès avec ses sujets du comté de Ribeaupierre.

La contestation se fait ensuite plus larvée. Les forêts sont pillées, les gardes forestiers menacés. Les procès forestaux sont innombrables, sans effet. Philippe Jéhin a étudié ces conflits dans son ouvrage *Les hommes contre la forêt*.¹²

Les problèmes ne cesseront qu'avec les bouleversements de la Révolution. Mais les forêts seront dans un triste état pendant des décennies.

Eh oui, les *Val d'Orbiens* n'étaient pas des béni-oui-oui et savaient se défendre !

⁹ A.D.H.R, 19 J 64 (Extraditions de Munich)

¹⁰ Archives Communales de Lapoutroie, CC 4.

¹¹ A.D.H.R, 1 E 83, 61

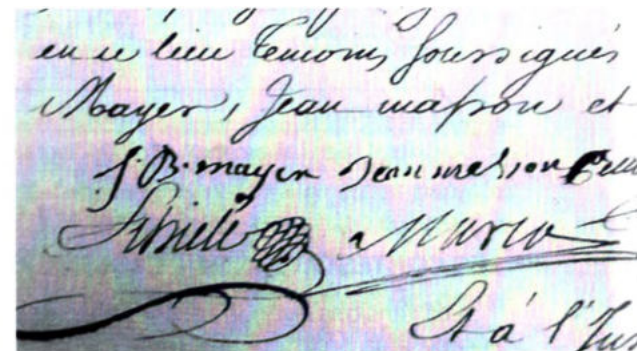
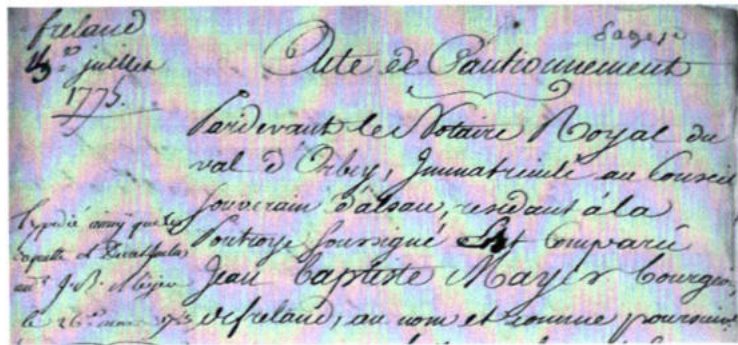
¹² Philippe JÉHIN, *Les Hommes contre la forêt : l'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle*. Strasbourg : la Nuée Bleue, 1993, 203 pages. Prix du Conseil général du Haut-Rhin.

LA FAMILLE MAYER-MEYER DANS LE VAL D'ORBÈY DEUXIÈME PARTIE : 1722-1829

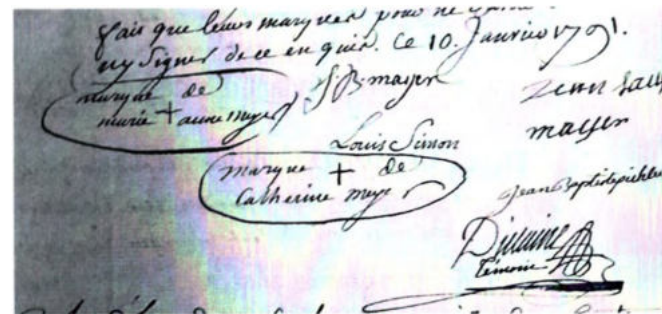
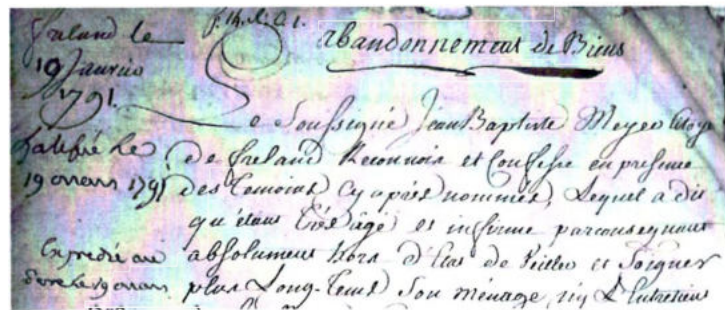
Francis MEYER

1. FAMILLE MAYER OU MEYER ?

Dans la première partie de cet article, parue en 2015, nous avons « normalisé » le nom patronymique de la famille en MEYER, comme actuellement. En réalité, l'ancêtre Jean Ulrich, d'origine suisse, s'appelle MAYER. La famille garde ce nom et cette prononciation jusqu'au XIX^e siècle. Quand s'est produite la transformation ? Une analyse des actes notariés nous montre qu'en 1775 le notaire écrit Jean-Baptiste MAYER, dans un acte de cautionnement, et celui-ci signe de même¹.



Mais en 1791, sur l'acte d'abandonnement de biens de J.B. Mayer, ainsi que sur un acte établissant les dettes du même, le notaire écrit Meyer, alors que Jean-Baptiste signe Mayer, tout comme Jean-Louis Mayer. On relève sur cet acte les marques de « Catherine Meyer » et de « Marie Anne Meyer » selon l'écriture du notaire.



Les notaires suivants perpétuent cette erreur, ainsi Maître Ebert en 1837 et Maître Noël en 1876. Dans l'inventaire des biens de Jean-Baptiste III le 10 février 1876, la transformation apparaît chez la plupart des enfants, comme Louis-Eugène. Mais Victor persistera à signer MAYER tout au long de sa vie.

¹ A.D.H.R. 6 E 42 Lapoutroie

2. JEAN-BAPTISTE I 1722-1797

Jean-Baptiste est né le dimanche 5 avril 1722. Il est le fils de Joseph Mayer (1689-1757) et de Marie-Suzanne Legal (1692-1769)². Il va à l'école de Fréland. Son maître s'appelle Joseph Perrotey originaire de Fraize ; à l'époque, ce sont les curés qui choisissent les régents d'école. Joseph Perrotey est un bon maître : 90% des garçons de Fréland savent signer à leur mariage. Au Bonhomme, ce sont 76%, à Labaroche 48%, à Lapoutroie 71%, et à Orbey 63%. Les résultats sont moindres pour les filles dont le pourcentage est de moitié par rapport à celui des garçons³.

La famille Mayer, issue de Joseph et Marie-Suzanne, se disperse à la cinquième génération. L'ainé Antoine se marie à Clefcy en Lorraine avec Catherine Colin. Il a quatre enfants. Sa descendance vit aujourd'hui en Lorraine, dans la Somme, à Aix-en-Provence, et à Paris⁴.

Joseph se marie deux fois. D'abord avec Anne Riette de Fréland : ils auront 3 garçons nés à Rupt en Lorraine dont des jumeaux qui décèdent malheureusement tous à leur naissance. Ensuite avec Anne Jambert de Fraquelfing en Lorraine : ils ont deux filles Marie-Agathe et Marie-Suzanne, et un garçon Jean-Louis, qui décèdent malheureusement en bas âge. Joseph décède à l'âge de 60 ans, juste après la naissance de la dernière de ses filles Marie-Suzanne.

Marguerite se marie à Fréland en 1749 avec Mathias Biechler, tisserand à Alspach. Elle décède en couche à l'âge de 26 ans, de sa fille Marianne qui ne vit pas longtemps. François se marie le 5 mars 1753 à Grange-sur-Vologne en Lorraine, avec Jeanne Mangin. Antoine son frère est son témoin, son père Joseph est présent.

Jean-Baptiste habite la maison de ses parents. Il épouse, le mardi 18 août 1750 à Fréland, Catherine Herqué sa voisine, née le 24 août 1731 à Fréland. Celle-ci est la fille de Marie Masson veuve de trois maris et elle est issue du deuxième mari Joseph Herqué. Catherine a un frère et un demi-frère.

De leur union naissent neuf enfants, tous nés à Fréland. Cinq mourront en bas âge.

Marie-Anne 1751-1824	Marie-Rose 1760-1770	Marguerite 1766-1772
Catherine 1753-1790	Jean-Baptiste 1763-1765	Jean-Baptiste 1771-1829
Marguerite 1757-1759	Jean-Louis 1765-1833	Marie-Rose 1774-1777

Jean-Baptiste est rentier : il gère habilement le patrimoine de sa belle-famille Herqué et celui des Mayer à la mort de son père. Il gère seul la succession de la belle mère Marie Masson.

Il cultive aussi avec Catherine les légumes, prépare les semences, le seigle pour le pain, les fruits sauvages soigneusement ramassés. Quelques poules apportent les œufs, plus quelques lapins comme extras pour la viande fraîche. Pour les entrées d'argent, c'est la vente de semences, de pommes de terre, des prêts d'argent, des achats et ventes de terres, d'immeubles. Ils louent les prés, champs et jardins dont ils ont hérité. De plus en 1760, une reprise économique se fait sentir : les moulins à farine ont doublé ainsi que les moulins d'huile de colza pour l'alimentaire et pour l'éclairage.

Jean-Baptiste est souvent requis comme témoin chez le notaire. Il faut dire que les témoins sont rétribués pour les dérangements à Lapoutroie, ceci en vertu d'un édit royal de 1683 qui stipule que tous les actes, contrats, obligations, aliénations... seraient passés en présence de deux témoins notables. Jean-Baptiste est un homme sans histoire et honnête. Il rend service à beaucoup de monde et il possède presque tous les terres de Préchamps, et Ongrange. Il est nommé juré de justice en 1777 à Fréland parce qu'il est très intelligent. La justice est rendue par quatre jurés, désignés annuellement dans chaque village. Quatre sessions sont prévues par an sous la présidence du prévôt. L'appel se fait par seize jurés du Val d'Orbey, puis devant le seigneur. Les 16 jurés s'assemblent à Lapoutroie : c'est l'origine de la désignation comme chef-lieu de la vallée de Lapoutroie. Jean-Baptiste sera juré de justice durant 7 ans.

Catherine élève ses quatre enfants, les garçons savent lire et écrire. Elle travaille beaucoup à la maison : elle possède un tour à filer et un stock de lin, chanvre, coton et laine à la maison, ce qui est

² Voir la première partie de « la Famille Meyer », dans le Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, n° 34-2015, pages 32-36.

³ Catherine et Armand SIMON, Les maîtres et maisons d'école aux XVII^e et XVIII^e siècle, Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, N°7, 1988, page 54.

⁴ Ces renseignements proviennent de M. Gilbert Mayer, résidant près d'Aix-en-Provence et descendant d'Antoine.

très rare. Le 30 juillet 1751, la belle-mère Marie Masson cède son patrimoine constitué en deuxième noce, à Catherine et François son frère. Jean-Baptiste est témoin pour l'inventaire de ses biens meubles, immeubles et champs situés à Fréland. Non compris dans la présente succession, les biens du premier mari Toussaint dont elle a hérité en veuve, fruit suivant la coutume du val d'Orbey comme mainmorte. Cette abondance de biens est estimée pour la somme de douze cents florins de principal.

Marie demande que la maison ne soit pas vendue de son vivant, à charge de la chauffer, blanchir, et fournir le luminaire. Mais le 24 avril 1754, Jean-Baptiste vend la maison plus un champ d'une demi-journée pour la somme de deux cents cinquante florins de principal, treize écus et six batz de tringeld à Jean Riette. La somme est payable à savoir la moitié en un an, l'autre en trois ans avec 5 % d'intérêt. La belle-mère qui a sa résidence dans cette maison, demande à Jean-Baptiste de venir habiter chez lui : elle mourra douze mois plus tard le 8 avril 1755.

La succession Herqué.

Au lendemain du décès de la belle mère Marie, Jean-Baptiste s'occupe de la succession Herqué. Il demande deux inventaires. Premier inventaire, le 2 mai 1754, pour Catherine sa femme et François son beau-frère ; le deuxième, le 12 juillet 1754, inventaire des deux autres maris.

Il hérite, avec son beau-frère François qui vit sous son toit :

- De la vaisselle : plats, assiettes, chaudron en cuivre jaune, couverts, deux marmites avec couvercle, différents poêlons.
- Outils en fer : merlin avec son coin, hache, faucille, fourche, lampe, couteau à choux, fer à repasser, ciseaux.
- Meuble de bois : cuillère à pot, tour à filer, machine de bois à casser le chanvre, avec une autre à nettoyer, chaise, verre à mettre de l'huile, coffre ferré, armoire, tonneau, table, lit.
- Linge : draps, serviettes, nappes, mouchoirs, bonnets, chemises de femme, gants, bas blancs, paquet de laine et coton, charge de chanvre non préparé, habit de grosse taille, trois bonnets qui ont été distribués aux pauvres comme l'a demandé la défunte.
- Viande et grains : jambon, lard, saindoux, semence de chanvre, oignons.
- Bestiaux : une chèvre, deux poules.
- Dettes actives : Marie a bien géré son patrimoine de mille quarante florins.
- Terrains : 18 champs, jardin, prés, dont Jean-Baptiste et François ont hérité.
- Dettes passives : par exemple les frais d'enterrement de 12 florins, vin, fromage pour 11 florins. 60 messes après sa mort : 40 florins, à Jean-Baptiste pour 4 journées de travail : 39 florins, ainsi que pour des semences et légumes, 96 florins, quatre sols pour des cierges.

À la demande de Jean-Baptiste, le 4 février 1759, il est procédé à la vente de la maison du premier mari de la belle-mère, Pierre Toussaint, pour la somme de 755 livres tournois de principal⁵. Catherine, François, et le demi-frère Louis Toussaint auront chacun 250 livres. La femme de Louis, Marguerite, veuve, achète la maison. La part de François, parti au service du roi, sera gérée par Jean-Baptiste.

L'héritage de Joseph Mayer leur père.

Jean-Baptiste habite la maison paternelle. Il donne à ses trois frères leur part d'héritage. Pour Joseph fils, ce sera le 1^{er} juillet 1757 : il lui a avancé en plusieurs fois 150 livres. Joseph fils reçoit aussi la part de Marie-Suzanne, la mère, pour la somme de 150 livres tournois de principal, qu'il a reçu comptant. Au total, il a donc reçu 300 livres. Pour Antoine se sera le 8 mai 1758, pour la somme de 300 livres tournois de principal et 24 livres de tringeld pour la part des deux parents. Le cédant dit avoir reçu la somme de 74 livres et les 250 livres restantes seront payées sur 4 ans. Antoine confirme avoir eu toute la somme le 6 avril 1763 chez le notaire royal. Ce sera la même chose pour François.

Par contre, à la demande des quatre enfants, Marie Suzanne leur maman ne devra plus rien vendre (prés, champs, meix, jardin, immeuble) sous peine de nullité tant que les parts ne seront pas payées. Cependant, Marie Suzanne n'en fait qu'à sa tête : elle vend un mois plus tard, le 17 juin 1758, un champ

⁵ Monnaies : le florin et la livre tournois ne sont pas des monnaies sonnantes et trébuchantes, mais des monnaies de compte. 1 florin divisé en 15 batz de 10 rappes équivalait à 1 livre 13 sols 4 deniers. 1 livre tournois contenait 20 sols de 12 deniers chacun. Et nos ancêtres se débrouillaient très bien sans calculatrice... Voir GRESSLER Paul, Les systèmes monétaires d'Alsace, ALSACE-Histoire n° 5, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 2011.

d'une journée et demi, à la Combe, pour la somme de 100 livres tournois de principal et 9 livres de tringeld à Jacques Riette, payées sur le champ. François représentant ses frères, s'oppose le 22 mars 1762 à la vente du champ : il demande à sa mère de rembourser la mise du champ ainsi que les frais, ce qui fut fait tout de suite.

Des opérations financières

Si Jean-Baptiste effectue beaucoup d'achats et ventes de mobiliers et d'immobiliers, il achète à l'enchère, le 4 septembre 1755, une maison à Préchamps. Jean-Baptiste remporte l'enchère avec 101 florins et revend à Nicolas Steff neuf mois plus tard, le 25 juin 1756, pour la somme de 112 livres.

Il signe également beaucoup d'obligations. Les termes en sont toujours identiques : l'emprunteur s'engage à rembourser la somme avec les intérêts à 5%. Jean-Baptiste a, semble-t-il, risqué à plusieurs reprises ses biens en les hypothéquant pour des parents ou amis dont il s'est porté caution solidaire lorsque ceux-ci étaient contraints d'emprunter. Jean-Baptiste a payé ses frères. À plusieurs reprises il s'acquitte d'obligations pour les autres. Par exemple le 12 octobre 1757, il doit à la fabrique de l'église de Fréland la somme de 50 florins de principal que Claude Maire n'a pas réglé à son décès. Le 10 juin 1787, il doit une obligation de 100 livres que Nicolas Demangeat d'Hachimette n'a pas payée. Il fera ce genre de transactions à plusieurs reprises. Jean-Baptiste semble prendre beaucoup de risques financiers. Peut-être a-t-il été trop aisé dès son mariage et a-t-il pris l'habitude de gérer avec légèreté son argent ?

Les achats de terrains

Héritier de beaucoup de terres, champs, meix, prés, jardins, Jean-Baptiste fait encore des achats :

- Avec son beau-frère François Herqué, le 27 mars 1752, le terrain de Claude Juliet de Dambach, à Fréland lieu-dit Ongrange : quatre petits champs pour la somme de cent livres de principal, situé à côté des champs de son père⁶
- Un champ d'un quart de journal, situé à Ongrange, le 12 août 1767, à Augustin Prudhomme sergent de la seigneurie de Horbourg, pour la somme de 230 livres tournois de principal, qu'il paiera en trois ans avec 4% intérêts⁷
- Un jardin verger à Sébastien Steige le 20 janvier 1780, situé à Ongrange pour la somme de 50 livres tournois de principal.

L'année 1774 sera très dure pour les paysans. À Paris Louis XV vient de mourir en laissant de grosses dettes à son successeur Louis XVI. Après la guerre d'indépendance américaine, le roi est confronté à des difficultés financières importantes, accompagnées de spéculations boursières. Il tente des réformes mais bute sur la réforme de la fiscalité : son projet d'instaurer un impôt direct égalitaire en remplacement de la taille inégalitaire, et contrôlé par des assemblées provinciales élues. Devant l'hostilité des privilégiés, il taxe les terres ; de 1770 à 1790 les taxes ont triplé.

Jean-Baptiste a moins d'entrée d'argent par ses locations de terre, car les locataires ne peuvent plus payer. Il vend ses terres : de 1774 à 1780, il en vend pour la somme de 1228 livres. Il paye une partie de ses dettes, plus une partie des cautions qu'il a signées.

Vente de terres à Préchamps et Ongrange.8

- 19 mars 1774 : à Jean Humbert, 1 champs de ¼ de jour pour 75 livres.
- 21 mars 1774 : à Antoine Humbert, 1 pré de ½ fauchée pour 424 livres.
- 21 mars 1774 : à Marie Fréchar, 1 champs de 1 journal pour 206 livres.
- 04 octobre 1774 : à Marguerite Cunin, 1 terrain nature de 2 journaux pour 240 livres.
- 05 mars 1776 : à Jean Petitdemange, 1 hakis + 1 terrain nature de 2 journaux pour 84 livres.
- 12 septembre 1779 : à Marie Anne Tallepach, 1 jardin de 1 /16 de jour pour 61 livres.
- 21 mai 1780 : à Joseph Herqué, 1 pré de ¼ de fauchée pour 152 livres⁹

⁶ A.D.H.R. Val d'Orbey, C.A. Carton 11

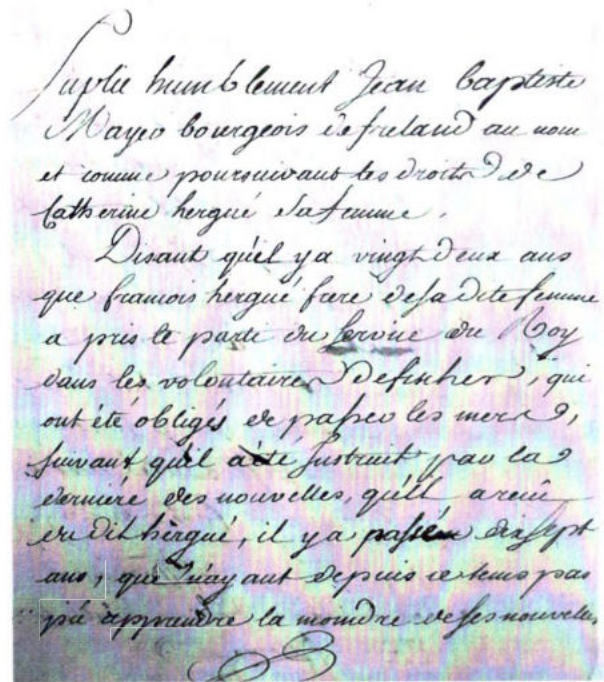
⁷ A.D.H.R. Val d'Orbey, C.A. Carton 10

⁸ A.D.H.R. Val d'Orbey, C.A. Carton 11

⁹ A.D.H.R. Val d'Orbey, C.A. Carton 12

1775 : Demande des biens du beau-frère François Herqué

Jean-Baptiste demande au notaire les biens de François Herqué, le 14 juillet 1775. Le notaire en réfère au bailli Belgira, représentant du seigneur et du roi dans le Val d'Orbey.



Voici un extrait de la demande : « Supplie humblement Jean-Baptiste Mayer Bourgeois de Fréland au nom et comme poursuivant les droits de Catherine Herqué sa femme, disant qu'il y a vingt-deux ans que François Herqué frère de la dite femme a pris le parti au service du Roy, qu'il a été obligé de passer les mers, suivant qu'il a été instruit par la dernière des nouvelles que j'ai reçu du dit Herqué, il y a dix-sept ans, que n'ayant depuis ce temps pu apprendre la moindre de ses nouvelles, le suppliant est fondé de croire qu'il est mort depuis le dit temps, comme il appartient au dit absent quelques biens tant en immeuble, qu'argent du chef de ses père et mère, le suppliant au nom de la dite femme unique héritière présumptive du dit absent désireroit d'en avoir la possession provisionnelle, sujet de la présente requête. »

Le bailli Belgira accepte cette possession provisionnelle, à charge pour Jean-Baptiste de déposer une caution suffisante au greffe du bailliage, en présence du procureur fiscal. François

ne reviendra pas. Il est mort en Amérique, probablement pendant la Guerre de Sept Ans contre les Anglais.

1789 : Établissement d'un contrat de mariage.

Le mois de janvier 1789 est rigoureux. En plus de leur misère, les habitants subissent les attaques d'un hiver exceptionnel. En milieu du mois, une quantité de neige recouvre tout le pays, isolant les fermes de montagne et les annexes. Une des premières réunions de l'assemblée municipale ne peut se tenir le 18 janvier, car Jean-Baptiste et ses voisins dégagent le chemin du bas du village. L'assemblée municipale se réunira le 25.

Catherine est très malade. Les époux décident de conclure un contrat de mariage, suivant la coutume du Val d'Orbey¹⁰.

- 1° : Les deux conjoints ont apporté à peu près autant chacun lors du mariage.
- 2° : Ils ont fait plusieurs acquisitions tant en meubles qu'immeubles
- 3° : Ils décident de former entre eux qu'une seule et même masse (soit une communauté)
- 4° : Le survivant gardera la moitié des biens ainsi que les dettes actives et passives. Les enfants auront l'autre moitié
- 5° : Le survivant sera chargé de payer les dettes passives contractées par eux ensemble jusqu'à concurrence de 200 livres. Les enfants héritiers du premier mourant auront la charge du surplus éventuel.
- 6° : Le survivant prendra sur ladite masse un lit doublement revestu (?), des habits, hardes et linge « appartenant à leur corps », suivant la coutume du Val d'Orbey.
- 7° : le survivant sera chargé de faire inhumer et enterrer le 1^{er} mourant, de lui faire dire 50 messes pour le salut et repos de son âme, dont les frais seront pris en charge par le survivant. Les héritiers du dernier mourant devront s'acquitter du même devoir.

Cinq mois plus tard, le lundi 23 novembre 1789, Catherine meurt dans la maison au bas du village en présence de Jean-Baptiste, ainsi que son fils Jean-Baptiste.

¹⁰ A.D.H.R. 4 E, Carton 177. Contrats de mariage du 21 juin 1789.

1791 : Abandonnement des biens de Jean-Baptiste à ses enfants¹¹

Le 19 janvier 1791 Jean-Baptiste confesse et reconnaît en présence de témoins chez le notaire royal à Lapoutroie : « Lequel a dit qu'étant très âgé et infirme et ne pouvant plus s'occuper de son ménage ni l'entretien de ses biens, cède à ses quatre enfants, la succession de leur mère, ainsi que ses biens, tant en immeubles, mobilier, et dette active et passive le tout formant la communauté qui a existé entre lui et feu Catherine Herqué, en quatre parts ses enfants. Le cédant a sa résidence dans la maison, s'est réservé son logement seulement de son vivant, et un petit jardin potager qui ne sera point compris dans cet abandonnement et pourra le vendre quand bon lui semblera. Plus un lit de plumes sera pour Jean-Baptiste après mon décès, sous les clauses, charges et conditions suivantes.

1. Les quatre enfants payeront à leur dit père par forme de pension viagère une somme de 144 livres tournois annuellement ce qui fera pour les quatre enfants 36 livres en argent chacun. Celui qui aura la maison sera obligé de le blanchir, chauffer, nourrir et nourrir une chèvre. La nourriture de la chèvre sera à la charge des quatre enfants. La somme sera payée à la saint Martin et à la saint Georges. En cas où ils ne paieraient pas la pension, qu'il lui sera de vendre comme bon lui semblera, immeuble, et mobilier.

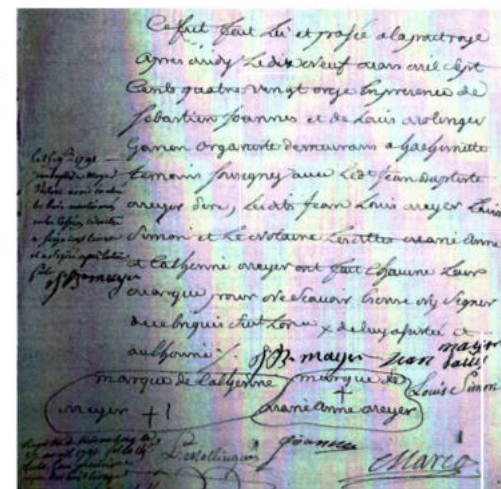
2. Que la moitié de la dette passive sera à la charge des quatre enfants,

3. Et enfin au décès du cédant, les enfants seront tenus et obligés de le faire inhumer et enterrer à la manière ordinaire et de faire dire en conséquence les services que cette cérémonie oblige.

Sont présents les quatre enfants Catherine, Marie Anne, Jean-Louis, et Jean-Baptiste, encore mineurs ainsi que Louis Simon, époux, de Catherine, qu'ils acceptent et remercient l'abandon des biens fait en leurs faveurs par le dit père. Fait à Fréland. »

Deux mois plus tard, le 19 mars 1791, les quatre enfants se rendent chez le notaire à Lapoutroie et demandent le montant des dettes passives. Elles sont de 533 livres 6 sols qui sont dues : à 450 livres à Joseph Riette cordonnier à Fréland et 50 florins à la fabrique de l'église de Fréland. À partir du mois d'août la dette sera à la charge des enfants, ainsi que la moitié des intérêts. Est aussi comparu Jean-Baptiste père qui a évalué ses biens pour la somme de 1600 livres.

Un mois plus tard Jean-Baptiste, vend le 4 avril 1791 le petit jardin potager qu'il s'était gardé, à Nicolas Laurent, pour la somme de 200 livres, argent qu'il a reçu comptant.¹²



1792 : Vente de la maison de Jean-Baptiste¹³

Les quatre enfants ne peuvent pas payer la pension au père, car toutes les terres qu'ils louaient sont vendues. Ces années révolutionnaires sont difficiles. Les quatre enfants vendent la maison le 27 décembre 1792 à Jean-Baptiste Barlier pour la somme de 1600 livres, Louis et Jean-Baptiste reçoivent chacun 300 livres, Marie-Anne et Catherine ont chacune 500 livres, sans intérêts. La maison reste en possession des quatre enfants tant que l'acheteur n'a pas fini de payer. Comme Jean-Baptiste-père a sa résidence dans ladite maison, on lui payera onze livres annuellement pour qu'il trouve un autre logement. Les quatre enfants payent les 450 livres de dettes à Joseph Riette. Quant aux 50 florins de dette à la fabrique de l'église, c'est Louis Simon époux de Catherine qui paye la somme le 21 janvier 1793, le même jour où Louis XVI est guillotiné sur la Place de la Révolution à Paris...

Jean-Baptiste, habite avec ses deux fils, dans un logement à Fréland, pendant quatre ans. Le 3 mars 1797, il signe son dernier acte, comme témoin de la naissance de Marie-Anne et Catherine Simon, filles jumelles de son neveu Louis Simon. Il s'éteint le vendredi 6 octobre 1797 en présence de Jean-Baptiste son fils.

¹¹ A.D.H.R. 4 E, Carton 177

¹² A.D.H.R. 6 E 42, Lapoutroie Carton 1

¹³ A.D.H.R. 6 E 42 Lapoutroie Cartons 4-5

3. JEAN-BAPTISTE II MAYER, 1771-1829.

L'école de Fréland ¹⁴

Jean-Baptiste né le lundi 1er avril 1771, va à l'école de Fréland, avec son frère Jean Louis ; ses deux sœurs ne vont pas à l'école. Comment fonctionne l'école de Fréland ? Le contrat d'embauche du maître d'école Joseph Dielaine¹⁵, du 5 novembre 1774, nous donne des détails intéressants. Le prévôt et les préposés de Fréland se mettent en règle avec une ordonnance de l'Intendant Royal d'Alsace du 6 octobre 1774, enjoignant de soumettre tout contrat d'embauche de maître d'école et marguillier au contrôle du Bailli du département¹⁶. Ils décident la continuation du maître d'école et marguillier Joseph Dielaine, natif d'Aubure, en poste depuis 1758, aux clauses suivantes :

Tâches religieuses	Gages
Gages principaux et annuels pour le chant de l'église	30 livres
Fournitures des hosties, huile d'olive, blanchissage, <i>encent</i> , mèches, épingles et <i>balets</i> à l'usage de ladite église	30 livres
Service des quatre temps et les cinq services des confréries du St Scapulaire	3 livres
Fondation d'Odile Remy payable annuellement par les consordiers	4 sols 6 deniers
Chant des messes de St Sébastien, St Roch et St Guérin	20 sols
Sonnage de chaque enfant mort	2 sols
Sonnage d'une grande personne plus l'enterrement et les trois services	12 batz (= 6 sols 8 deniers)
Mariage	6 batz (= 13 sols 4 deniers)
Une haute messe	3 batz (= 6 sols 8 deniers)
Administration dans le village	2 sols
Administration hors du village	4 sols

Tâches civiles	Gages
Entretien journalier de l'horloge	15 livres
Sonnage de la retraite à dix heures du soir en été et neuf heures en hiver	6 livres
Pour chaque écolier	4 rappes (= 11 deniers)
Pour chaque écolier apprenant à écrire	5 rappes (= 1 sol 1 denier)
Chaque écolier fournit son bois de chauffage	Chauffage

Versement des particuliers	Versement
Habitants labourant 1 arpent de quatre boisseaux et au-dessus	1/2 boisseau de seigle
Habitant labourant 1/2 arpent	1/4 de boisseau de seigle
Habitant ne labourant pas	8 rappes (= 1s 9 deniers)

« Pour rendre les conditions dudit maître d'école d'autant plus avantageuse, et exciter son zèle au service de ladite communauté, il sera logé commodement gratis avec les aisances accoutumées ainsi que ses devanciers ».

Le maître d'école a lu et arrêté ces clauses et conditions, et continuera pendant le cours de trois années consécutives en titre du bail. Ont signé : J. Thiebaut prévôt, Petitdemange juré, A. Herqué juré, Sébastien Herqué juré, Nicolas Laurent maître bourgeois et J. Dielaine Régent. L'intendant d'Alsace approuve ce contrat en précisant que ledit maître d'école ne pourra être congédié qu'avec son approbation.

Dans l'effervescence de la Révolution.

Ce temps de la Révolution est d'abord synonyme de liberté : le village n'est plus sous la coupe de son seigneur de Ribeaupierre et de la noblesse. C'est aussi une période de troubles et de peurs. Les

¹⁴ A.D.H.R. 6 E 42 Lapoutroie C 1286

¹⁵ Voir Henri PETITDEMANGE, Inventaire après décès de Joseph Dielaine de Fréland le 25 novembre 1815, dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey* N° 22, 2003, page 47.

¹⁶ Le bailli de département était un adjoint de l'Intendant Royal pour un secteur de la province d'Alsace.

paysans, ainsi que Jean-Baptiste, profitent des troubles pour couper du bois dans les forêts seigneuriales¹⁷. C'est véritablement une nouvelle ère politique qui commence avec un pouvoir municipal qui prend peu à peu de l'ampleur. Les paysans sont délivrés des charges seigneuriales et des dîmes.

Les biens de l'Eglise sont vendus, la chapelle St Thiébaud est fermée au culte. Mais les problèmes s'aggravent avec la Constitution Civile du Clergé votée par l'Assemblée Constituante et condamnée par le pape dès 1791.

Le 14 juillet 1791, ¹⁸ pour la Fête de la fédération, le conseil de la commune convoque les citoyens actifs¹⁹ sur la place publique à midi précise, pour qu'ils prêtent serment d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi et de maintenir la Constitution du Royaume. Mais le curé Thannberger, Barth son vicaire, le maître d'école Evrard sont absents : la commune les regardera donc comme réfractaires et indignes d'être citoyens actifs. Il en est de même de Joseph Riette, procureur de la commune et de Pierre Steff, officier. Pierre Steff se présentera le 17 juillet afin de s'excuser de n'être pas présent au Serment « attendu qu'il était incommodé ». Le 25 juillet, il donne sa démission, « attendu sa mauvaise santé qui souvent l'oblige à ne pas quitter sa maison, [et qu'il] lui est impossible de remplir ses fonctions » ²⁰.

Les frères et sœurs de Jean-Baptiste

Jean-Baptiste habite le logement avec son père ainsi que Jean Louis qui reste célibataire. Marie-Anne se marie en 1797 avec Nicolas Parmentier d'Orbey, elle n'a pas d'enfant. Catherine se marie avec Louis Simon de Fréland, elle a des jumelles qui ne vivent pas. Jean-Baptiste n'est pas rentier comme son père mais menuisier.

Mariage et enfants

Jean-Baptiste se marie le lundi 10 décembre 1798 à Sainte-Croix-aux-Mines avec Marie Barbe Houin, née le mardi 10 mars 1778 à Aubure, instruite, servante chez sa tante veuve Claude Houin née Cunin à Sainte-Marie-aux-Mines. Sa mère décède alors qu'elle n'a que 12 ans, son père François se marie trois fois, elle aura sept frères, sœurs, demi-frères et demi-sœurs.

Jean-Baptiste et Marie Barbe habitent un logement. Ils ont huit enfants, tous nés à Fréland, mais six mourront en bas âge.

Jean-Baptiste : 19 avril 1799 - 10 juillet 1801.
 François : 12 novembre 1800 - 14 juin 1801.
 Jean-Baptiste : 22 avril 1802 - 24 janvier 1876.
 Marie-Catherine : 12 avril 1804.

François-Xavier : 11 mars 1806 - 23 mars 1806.
 Marie-Barbe : 3 janvier 1809 - 9 janvier 1811.
 Louis : 11 mai 1811 - 15 avril 1879.
 Sans nom : 9 janvier 1815.

Quatre mois après le mariage, le 26 germinal an VII, 15 avril 1799, ils rédigent un contrat de mariage.

1812 : Achat de la maison ²¹

Jean-Baptiste a hérité de 300 livres en 1792, et Marie Barbe de 1800 francs en 1801. Sous le Premier Empire, une reprise économique s'amorce. L'étendue des champs s'agrandit aux dépens des pâturages. Une expérience d'utilisation de blé de Pologne est menée à l'instigation du préfet du Haut-Rhin. Le blé est semé dans les terres à froment non couvertes d'arbres. Les résultats sont encourageants, mais l'expérience reste sans lendemain. Le lin ainsi que le chanvre se développent ²². Comme il faut plus de voiture, charrette ou brouette en bois, Jean-Baptiste menuisier a beaucoup de travail. Grâce à son activité et à l'héritage, ils ont de l'argent. Jean-Baptiste achète le 26 avril 1812, au bas du village, une maison avec appartement et dépendance, un jardin potager, un verger attenant à la maison de deux ares, pour la somme de 600 francs que Nicolas Robert propriétaire dit avoir reçu comptant.

¹⁷ Voir Philippe JÉHIN, *Les Hommes contre la forêt : l'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle*. Strasbourg : la Nuée Bleue, 1993, 203 pages. Prix du Conseil général du Haut-Rhin.

¹⁸ Archives communales de Fréland : Registre des délibérations du conseil municipal (1787-1801)

¹⁹ L'Assemblée constituante avait établi un suffrage censitaire : seuls les citoyens « actifs », c'est-à-dire les hommes chefs de foyer, propriétaires et payant l'impôt avaient le droit de vote. Les femmes et les citoyens « passifs » n'avaient pas le droit de voter.

²⁰ GUÉRIN Guy, *Histoire d'un village du pays welche, Fréland*, page 26

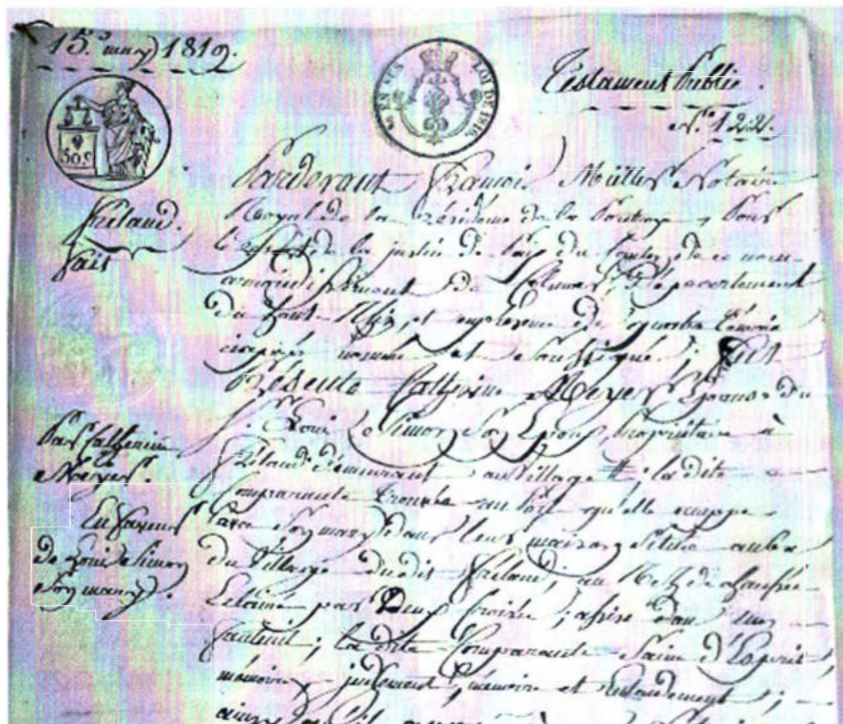
²¹ A.D.H.R. 6 E 42 Lapoutroie C 59

²² Baradel Yvette, *Du Val d'Orbey au Canton de Lapoutroie, Histoire du Pays Welche*, page 101.

Au cours de leurs existences, Jean-Baptiste et Marie Barbe agrandissent petit à petit leur patrimoine. Ils achètent des prés, champs, hagsis, jardin, à Basse Combe, Ongrange, Grande-Goutte, au bas du village et au village, soit environ 400 ares. En 1814, les Bavares envahissent l'Alsace, pénètrent dans notre vallée. Les populations sont obligées d'entretenir les combattants alliés. Jean-Baptiste, qui semble être charron, est réquisitionné, répare les roues des voitures à Lapoutroie. C'est la fin de l'Empire et le début de la Restauration.²³

1819 : le testament de Catherine Mayer épouse Simon ²⁴

La sœur de Jean-Baptiste, Catherine, s'occupe de leur frère Jean-Louis, qui semble handicapé ou ne pas avoir toutes ses facultés. Se sentant certainement mal en point, craignant de décéder, elle prend des dispositions pour l'entretien du frère par le biais d'un testament, le 15 mai 1819.



Catherine a comparu « trouvée au poil (= poêle) qu'elle occupe avec son mary dans leur maison située au bas du village du dit Fréland, au rez-de-chaussée éclairé par deux croisées, assise dans un fauteuil ; la dite comparante saine d'esprit, mémoire, jugement et entendement ».

Avec les dispositions habituelles concernant la sépulture, l'inhumation et les services funéraires habituels, Catherine demande à son mari Louis Simon de régler et réparer les dettes et torts par elle causés, et de régler les frais de sépulture.

Les clauses suivantes concernent son frère Jean-Baptiste Mayer et son neveu et filleul Jean-Baptiste fils. Elles sont particulièrement intéressantes. Catherine lègue à son neveu et filleul un pré de six ares, situé au canton du Baa « tenant pardessus à la rigole d'arrosement, pardesou à la rivière ». Elle institue pour héritier universel son frère Jean-Baptiste Mayer « pour l'universalité de ma succession collatérale ». Mais à charge expresse que Jean-Baptiste paie annuellement les intérêts d'un capital de mille francs, à Jean Louis, leur frère ; ceci après le décès du mari Louis Simon qui en a la jouissance viagère. Ce paiement se fera de la manière suivante : vingt francs « pour habillement qui lui serait nécessaire dans le courant de l'année » et les trente francs restants versés au gré des besoins dans l'année. Nous en déduisons un intérêt annuel de 5% sur le capital de mille francs. Pourquoi Catherine fait-elle ces clauses favorisant le frère Jean-Louis ? Elle en donne une raison abrupte mais claire : « attendu l'inconduite, le désordre et la dissipation notoire de mon dit frère Jean-Louis » Ce dernier a-t-il une vie désordonnée, est-il handicapé ou atteint de troubles mentaux ? Lorsque son frère Jean-Baptiste jouira du surplus de la succession collatérale, il devra loger, nourrir et blanchir Jean Louis. Lorsque celui-ci décédera, le capital sera réversible à Jean Baptiste. Le neveu devra faire dire cinquante messes basses, après le décès du mari Louis Simon. La testatrice ne sait pas écrire ni signer et fait sa marque.

Les quatre témoins sont le maire François Thomas, Joseph Herqué père, Simon Steiger capitaine en demi-solde et Valentin Bertrand, les quatre propriétaires. Ces témoins semblent faire partie des Frélandais les plus aisés et influents, comme probablement Catherine et Louis Simon.

²³ Ibidem, pages 105-106.

²⁴ A.D.H.R. 6 E 42 Lapoutroie C 69

Ce document notarial donne des informations intéressantes sur la manière dont on s'occupait des gens handicapés ou incapables à cette époque. Catherine mourra deux mois plus tard le 24 juillet 1819. Jean-Baptiste son frère prend Jean-Louis chez lui, et s'en occupe.

Les difficultés de 1816-1817 ²⁵

En en ces débuts de la Restauration, en 1816 et 1817, Fréland connaît la disette, provoquée par les difficultés climatiques et le poids des réquisitions pour l'armée d'occupation après la défaite de Napoléon. Le climat est rude : un été insuffisamment chaud, des pluies persistantes, des orages de grêle en août 1816. L'hiver arrive très tôt, avoines et pommes de terre restent en grande partie sous la neige. L'année 1817 connaît une grande misère, la cherté sévit : les pommes de terre doublent de prix, les vins sont très chers. Les seules nourritures de la plupart des habitants sont l'oseille sauvage, les orties et autres plantes de la forêt et des prés. Une bonne récolte en 1818 et 1819 permet à la vie de reprendre son cours.

Jean-Baptiste et Marie-Barbe mènent une existence sans problème. Le mari décède le mardi 2 juin 1829 dans sa maison, en présence de Marie-Barbe et de son fils Jean-Baptiste. Marie-Barbe lui survivra quelques années et décède le jeudi 22 novembre 1832 à 2 heures du matin, en présence de Jean-Baptiste et de Marguerite Finance, sa femme depuis un mois et demi. Après le décès il sera procédé à l'inventaire qui sera pris en totalité par les deux fils, Jean-Baptiste, et Louis.

BIBLIOGRAPHIE

BARADEL Yvette et WIRRMANN Benoît, *Fréland des origines à nos jours*, Kaysersberg, 2006, 136 pages.

GUÉRIN Guy, *Histoire d'un village du pays welche, Fréland*, Turckheim, 1991, 143 pages.

SCHILLINGER Charles, *Fréland, Haute Alsace, Recueil historiques et généalogiques des origines à la Révolution, tome 1*, Colmar, 1991 327 pages.

SCHILLINGER Charles, *Fréland, Haute Alsace, Recueil historiques et généalogiques de la Révolution à 1918, tome 2*, Wintzenheim, 2007, 480 pages.

²⁵ GUÉRIN Guy, op. cit., page 71.

LA PROLIFÉRATION DES SANGLIERS DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE SOUS LE SECOND EMPIRE

Philippe JÉHIN



À partir du Second Empire (1852-1870), les sangliers prolifèrent dans les vallées des Hautes Vosges. Tout comme le fond de la vallée de Munster et les hauteurs de Ribeauvillé, les communes de Fréland, Aubure et Le Bonhomme sont particulièrement touchées par ce véritable fléau.

Les autorités administratives saisies par les agriculteurs tentent d'en réguler les effectifs. Un

important échange de courriers entre les communes, le préfet et les services des Eaux et Forêts permet d'en mesurer l'ampleur¹.

Le 23 novembre 1866, le maire de Fréland, Joseph Fréchar, se plaint au préfet du Haut-Rhin des ravages des sangliers sur sa commune. « Une bande de sangliers parcourt la commune de Fréland depuis quelques semaines déjà, faisant de grands ravages dans les champs nouvellement ensemencés notamment dans les lieux isolés en montagne et dans les écarts avoisinant la forêt. Plusieurs habitants de la commune qui m'ont signalé la présence de ces animaux incommodes ». Sous la pression de ces administrés, il demande l'organisation de battues. Sa requête suit la procédure habituelle. Le préfet consulte systématiquement le conservateur des forêts, responsable départemental des Eaux et Forêts. Celui-ci répond le 28 novembre 1866, qu'il ne voit aucun inconvénient à accorder l'autorisation demandée à condition que la battue soit effectuée sous la direction du lieutenant de louveterie ou à défaut du garde forestier responsable du secteur. De toute manière, ce dernier devra être prévenu d'avance du jour fixé pour la battue. En effet, l'administration forestière est aussi chargée de la faune en l'absence d'un service spécifique qui n'apparaîtra qu'au XX^e siècle.

Le 6 décembre, le préfet accède à la demande du maire de Fréland et ordonne une battue dirigée par le vicomte de Bussière, lieutenant de louveterie, ou à défaut, par le garde général de Sainte-Marie-aux-Mines. La battue administrative est organisée une semaine plus tard, le 13 décembre, sous les ordres de l'agent forestier de Sainte-Marie-aux-Mines en l'absence du lieutenant de louveterie qui avait annoncé son indisponibilité. Malheureusement, cette battue aux sangliers sur le territoire de Fréland ne donna aucun résultat.

Dès le printemps, les agriculteurs de montagne se plaignent à nouveau des dégâts de sangliers dans leurs champs. En mars 1867, le maire de Labaroche demande au préfet l'organisation de battues aux sangliers. Le mois suivant, il est rejoint par son collègue d'Aubure qui signale au préfet le 11 avril 1867 que les forêts sont peuplées de sangliers qui dévastent les champs et ne laissent aux cultivateurs aucun espoir de récolte. « C'est une vraie calamité pour le pays et qui deviendra annuellement de plus en plus

¹ A.D.H.R. 7 M 15

épouvantable si l'on n'arrive pas au moyen de détruire ces animaux ». Aussi, le maire d'Aubure demande-t-il au préfet l'organisation d'au moins trois battues administratives et une action concertée avec les communes voisines du Bonhomme, Sainte-Marie-aux-Mines, Ribeauvillé et Fréland où ces sangliers ont leur repaire. « C'est à mon avis, l'unique moyen de détruire ces animaux si pernicieux à l'agriculture ». Après l'avis favorable du conservateur des forêts, le préfet autorise, dans les jours suivants, trois battues sous la direction des agents forestiers locaux. Les documents conservés aux archives du Haut-Rhin ne précisent malheureusement pas le résultat de ces battues.

Les battues administratives semblent inopérantes. Au cours des années suivantes, les dégâts de sangliers se multiplient et la régulation de leurs effectifs semble impossible. Le préfet ordonne des battues toujours plus nombreuses, sans résultats tangibles. Le 1^{er} avril 1868, le maire d'Aubure récidive : il répète au préfet que les sangliers continuent à dévaster les terres emblavées et compromettent gravement la future récolte de céréales. Il obtient rapidement satisfaction puisque le préfet autorise le 17 avril 1868 dix battues sur le territoire de sa commune « contre ces animaux si nuisibles à l'agriculture ». Son collègue du Bonhomme, Nicolas Aloyse Petitdemange, se plaint au préfet des mêmes préjudices une dizaine de jours plus tard. Il reçoit sans cesse des demandes de la part de ses administrés pour l'éradication des sangliers qui se sont multipliés dans le secteur depuis un an « d'une manière extraordinaire ». Les agriculteurs déplorent que ces animaux s'abattent dans les champs et les détruisent complètement de sorte que le cultivateur est obligé d'ensemencer à nouveau. Le maire ne voit d'autre solution que l'organisation de nouvelles battues. Le préfet autorise sans réserve six battues sur le ban de la commune du Bonhomme.

L'année suivante, les sangliers se manifestent à nouveau dans le secteur de Fréland et d'Aubure. Le 5 mars 1869, le maire de Fréland alerte le préfet : « il vient de m'être signalé que des bandes de sangliers parcourent les forêts et les banlieues de Fréland et d'Aubure et y causent des dégâts dans leurs terres labourées ». Le 10 mars, il est soutenu par le maire d'Aubure qui réclame cinq à six battues. La situation semble dramatique ; le conservateur des forêts en convient puisqu'il approuve la possibilité de réaliser dix battues sur les deux communes. Le 17 mars, le préfet qui autorise dix battues sur les bans de Fréland et d'Aubure à effectuer le plus tôt possible. Les sangliers sont insaisissables. Un an plus tard, en février 1870, ils sont de retour au Bonhomme. Les forêts de cette commune abritent un grand nombre de sangliers. Le maire demande des battues avant qu'ils ne quittent les bois au printemps pour ravager les cultures. Il insiste pour obtenir des battues avant la fonte des neiges. Une fois encore, le préfet autorise quatre battues dans cette localité.

La prolifération du sanglier en Alsace débute incontestablement au milieu du XIX^e siècle et d'abord dans les vallées des Hautes Vosges. Les battues administratives facilement accordées par le préfet ne parviennent cependant pas à réguler l'espèce. Après l'annexion de 1871, la loi locale mettra financièrement à contribution les chasseurs alsaciens pour les impliquer davantage dans la chasse au sanglier.

BIBLIOGRAPHIE

JEHIN Philippe, « Faune et chasse dans le Val d'Orbey du XVI^e au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey*, n° 26, 2007, p. 23-30.

JEHIN Philippe, *Livre d'or de la chasse en Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, 236 p. (en collaboration avec Gilbert TITEUX préface de Roland RECHT).



L'ANCIEN PRESBYTÈRE D'ORBÈY APRÈS LA RÉVOLUTION.

Raymond DODIN et Armand SIMON

La maison curiale d'Orbey a connu plusieurs implantations au cours de l'histoire. Elle est située d'abord dans l'actuelle rue principale, vendue à la Révolution et rachetée en 1817.

À la fin du XIX^e siècle, une vaste bâtisse est construite dans la rue de l'Église, pour abriter le curé et ses vicaires.

Vers 1990, le bâtiment est devenu bien trop grand pour le curé Masson. La commune décide de le vendre et de bâtir l'actuel presbytère tout près de l'église, au bord du cimetière.

Nous allons explorer dans cet article l'histoire de la maison curiale au cours du XIX^{ème} siècle.



Cette photo ¹ doit dater de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Au premier plan deux groupes d'écoliers avec leur cartable. Au milieu de la rue, un ecclésiastique, peut-être un religieux. À l'arrière-plan, le presbytère avec ses dépendances et son jardin ou verger. On reconnaît au fond à droite des bâtiments de l'usine. Enfin la colline du Petit Faudé, beaucoup moins boisée qu'actuellement.

¹ Collection de Gaby Baumann.

UN ESSAI AVORTÉ D'ACQUISITION EN PRAIRIAL AN XIII (MAI-JUIN 1805) ²

À la Révolution, la maison curiale avait été vendue comme bien national. Elle avait été achetée par la famille Guidat. Le Concordat napoléonien mis en place, le curé Jean-Baptiste Xavier Delort retrouve son poste d'avant la Révolution ; la commune se pose le problème de la maison curiale.³

Le conseil municipal du 18 Prairial an XIII (7 juin 1805) délibère « sur le moyen le plus utile à l'intérêt de la commune pour le logement de Mr son Curé attendu qu'elle ne possède plus de presbytère. » « Au moyen de l'autorisation de la vente de différents terrains communaux anticipés depuis de longues années par des citoyens de la commune qui les tiennent présentement pour propriétés à raison de la faible location qu'ils payent annuellement à la Commune » La vente de ces terrains par adjudication pourrait être employée soit à l'acquisition d'une maison commode pour un presbytère, ou à la bâtisse d'une maison presbytérale. Car la commune n'a d'autres ressources que cette vente, au vu de son budget de l'an XIII. Les revenus de la commune sont absorbés en majeure partie par la location annuelle du logement du curé, pour cinq cents francs. La commune demande l'autorisation au préfet.

Signé Quirin Ancel, maire, Dominique Didierjean, Jean Pierre Laurent, JB Marciliat, J Nicolas Antoine, Urbain Pierré, Joseph Fréchar, Joseph Miclo, Antoine Toussaint, Laurent Miclo, Jean Jacques Henry, JB Dodin, Laurent Petitgeney, Antoine Guidat, J Louis Patry, JB Ballas, Urbain Didier.

Dans une lettre du 24 Prairial an XIII, le préfet répond à cette délibération et demande s'il y a une maison à vendre. Il n'y en a pas « sauf l'ancienne maison presbytérale dont le propriétaire actuel est le Sr Guidat qui en demande la somme de dix mille cinq cents francs et qu'en outre cette maison exige des réparations qui monteraient au moins à deux mille francs ; Au lieu que si la commune était autorisée à en bâtir une même, il y a un particulier de cette commune qui offre un terrain sans en rien exiger, propre à l'emplacement de cette maison, en plus à proximité de notre église que non pas l'ancienne » Après calcul exact et rigoureux la construction ne coûterait pas plus que l'acquisition de l'ancienne.

Mais la question semble être abandonnée pour un temps

L'ACHAT DE LA MAISON CURIALE EN 1814 ⁴

La question du presbytère se pose de nouveau, car le curé Petitdemange, qui habite dans sa maison personnelle, Rue de l'Église, est gravement malade. La commune, en charge du logement du curé, hésite entre la construction d'un bâtiment neuf ou l'achat d'une maison existante. La famille Guidat, propriétaire de l'ancienne cure, est prête à revendre le bâtiment.

La municipalité songe à échanger le bâtiment abritant l'école près de la mairie contre cette ancienne cure. Mais le préfet juge cette opération peu satisfaisante et demande l'achat de l'ancienne cure pour la somme de 8 000 francs (francs germinal).

Pour le financement, la commune propose un paiement échelonné sur 8 ans, avec levée d'un impôt spécial sur les habitants. Le propriétaire accepte finalement aux conditions suivantes

« Les membres du conseil de la fabrique de la commune d'Orbey, soussignés, ont l'honneur de vous exposer que leur commune est actuellement dépourvue de prêtre capable d'exercer les cérémonies religieuses, par l'effet d'une maladie lente dont leur digne porteur est attaqué, et qui pour surcroît de malheur ne laisse aucun espoir de guérison. Ce digne prêtre, en prenant l'administration de cette succursale, avait déjà une maison à lui appartenante situé devant l'église de cette commune dans laquelle il a toujours résidé, et qui servait de presbytère, moyennant une indemnité pécuniaire que la fabrique lui payait annuellement... mais voici un moment où il n'y a aucun espoir d'avoir un administrateur qui ait comme son prédécesseur un logement à lui, il est par conséquent urgent de se procurer un presbytère pour loger l'administrateur provisoire... déjà nous avons eu l'honneur de prévenir Mr le maire de cette commune concernant cette urgente nécessité, mais il a paru indifférent à nos propositions. » (Octobre 1814)

Par arrêté préfectoral du 17 mars 1815, le préfet autorise le maire d'Orbey à acquérir l'immeuble de l'ancienne cure pour la somme de 8 000 francs payables au moyen d'une contribution extraordinaire qui sera faite sur les habitants au marc le franc⁵ de la contribution foncière.

² A.D.H.R 2 O 1488, Presbytère.

³ Pour l'administration des communes à partir de la Révolution, voir BARADEL Yvette, Du Val d'Orbey au Canton de Lapoutroie, Histoire du Pays welche.

⁴ A.D.H.R 2 O 1488

⁵ Expression juridique voulant dire en proportion, au prorata.

Une ordonnance royale du 27 novembre 1816 et l'arrêté préfectoral du 17 janvier 1817 autorise cette vente, faite chez le notaire François Muller de Lapoutroie ⁶. Les vendeurs sont Marie Anne Ancel, veuve d'Antoine Guidat propriétaire et Jean Baptiste Guidat cultivateur et meunier, et Marie Anne Guidat sa femme. Celle-ci est la fille unique d'Antoine Guidat.

La vente comprend la maison ci-devant presbytérale, le bâtiment à côté consistant en une grange, deux écuries et une remise, le jardin potager et le verger attenants. Le tout faisant une contenance de 48 ares 64 centiares.

Le prix de 8000 francs de principal est réglé par une avance de 1000 francs et la somme de 2500 francs pour le premier et le second terme échus, versée ce jour, avec 400 francs d'intérêt. Le solde de 4500 francs sera étalé sur 4 ans, par versement annuel de 1000 francs et de 1500 francs pour la dernière année. Le tout avec les intérêts ordinaires à 5 pour cent par an.

LES TRAVAUX DE 1841

Le curé demande des travaux au presbytère. La commune paie 874 francs aux maçons Jean-Baptiste et Dominique Masson pour les réparations et reconstruction faites au bâtiment. Le toit a été refait, un fourneau en terre cuite installé. Une cave a été creusée et aménagée.

LA QUERELLE AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE ⁷

La commune a décidé la construction d'une nouvelle grande école, pour les garçons et les filles, juste en-dessous du presbytère. Pour ce faire, elle veut récupérer une prairie dont le curé a la jouissance.

Le conseil de fabrique se plaint alors dans une protestation du 24 février 1884. Il conteste la propriété de cette prairie par la commune, disant que celle-ci n'a aucun titre à présenter.

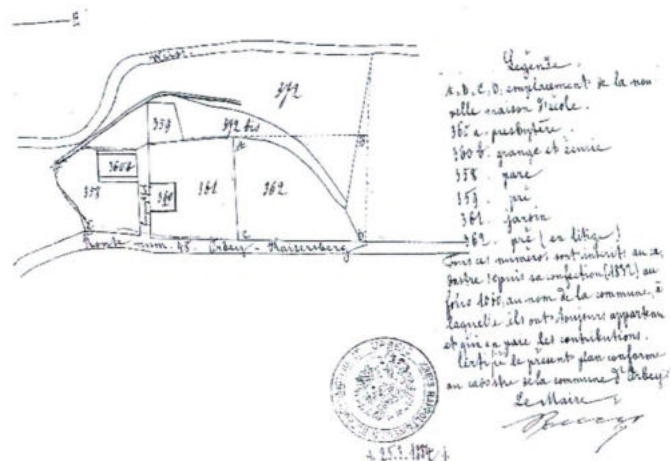
« Outre le préjudice que causerait à la Fabrique l'enlèvement de cette prairie, la construction d'une maison d'école sur ce terrain, dans le voisinage si rapproché du presbytère qui ne serait séparé que par un petit jardin, entraînerait de gros inconvénients, le bruit, le tumulte, les cris et le désordre qui résulteraient à l'entrée et à la sortie des enfants de l'école.

« Le curé et les vicaires ne seraient plus tranquilles ni libres dans leur habitation et puis d'autres désagréments qui ne manqueraient pas de subir

« C'est pourquoi le Conseil de fabrique réuni proteste hautement et avec énergie contre l'enlèvement de cette prairie qui a toujours été considérée comme propriété de la Fabrique.

Les membres du Conseil de fabrique soussignés protestant également contre la construction d'une maison d'école sur cette prairie en raison des graves inconvénients qui en résulteraient pour le presbytère et pour les habitants. »

Signé Tisserand, Didierjean, Auguste Ancel, Labarre curé.



La plainte du Conseil de fabrique n'est pas entendue ni retenue. L'école se construit. Le 12 mai 1885, la commune rejette aussi une demande d'indemnité pour le curé, « considérant que Monsieur le curé n'a jamais tenu de bétail, qu'au contraire il louait le pré. Considérant en outre que les attenances, aisances, dépendances et revenus actuels de la Cure d'Orbey sont encore assez conséquentes et que la situation financière de la commune est très précaire, voire même déplorable. »

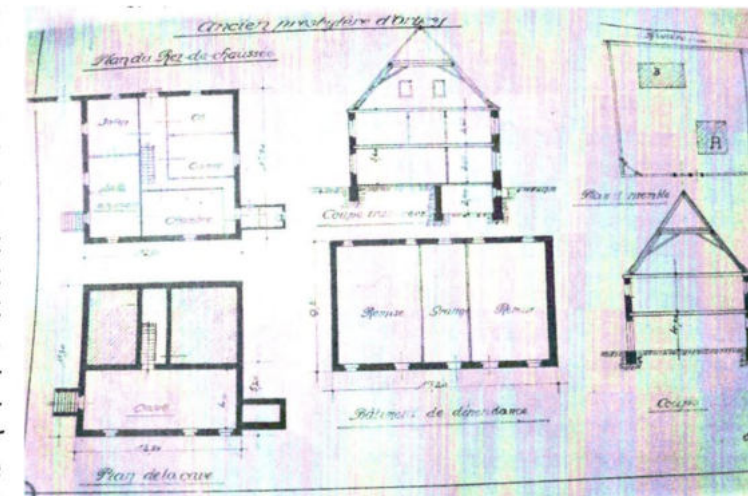
Plan des parcelles du presbytère et de la future école. 25 mars 1884.

⁶ A.D.H.R 6 E 42, carton 66
⁷ A.D.H.R 8 AL 12865.

LES DÉGÂTS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ⁸

Le bâtiment de l'ancienne cure est gravement touché par des bombardements en 1915.

Les dommages de construction sont estimés le 20 octobre 1920. Le document donne une description très précise des bâtiments, de leur construction et équipement. Le bâtiment de dépendance servait de bûcher et de remise, anciennement grange et écurie. « La maison d'habitation, construite en partie sur cave (accessible par l'extérieur), avec rez-de-chaussée, premier étage et grenier avec chambres de mansardes ». Le rez-de-chaussée se composait de



deux grandes chambres principales, un grand corridor avec l'escalier, une troisième chambre, une cuisine avec évier et conduite d'eau, un couloir desservant le cabinet d'aisance qui se trouvait en dehors du bâtiment. La lumière électrique est installée dans toute la maison. Les chambres sont tapissées. L'évaluation de la perte subie s'élève à la somme de 36 067,95 frs comme valeur temporaire

Fin 1929, l'indemnité de dommage de guerre est fixée à 134 190,37 frs.

Le bâtiment n'est plus reconstruit. Les matériaux sont réutilisés dans la construction du Cercle Catholique d'Orbey, inauguré en 1930. C'est l'actuelle Salle de spectacles Le Cercle.

L'emplacement reste un terrain vague jusqu'après la 2^{ème} Guerre mondiale.

LE SORT DU TERRAIN DE 1946 À 1957.

La commune implante des baraques provisoires sur ce terrain, afin de loger des familles sinistrées ou en demande de logement. Les baraques sont coincées entre la Grand-rue, l'entrée de l'usine, la rivière et la cour de l'école. Un char et une ambulance militaire gisaient de côté, vestiges de la guerre.



Les familles Idoux, Jacquéré, Tisserand, Rocher et Batôt y résident. Elles doivent chercher l'eau à une fontaine commune, car les bâtisses n'ont pas l'eau courante.

Daniel Idoux a passé sa jeunesse dans cette baraque au confort spartiate, à l'isolation douteuse. Il pose ici fièrement avec son clairon, car il sera pompier de longues années.

Il a tracé une esquisse de ce petit quartier, avec de précieuses indications.

Franck Lafortune, gendre de Raymond Dodin en a fait une adaptation en couleurs.

En 1957, la commune vend ces baraquements, dont il reste encore des vestiges à Tannach.

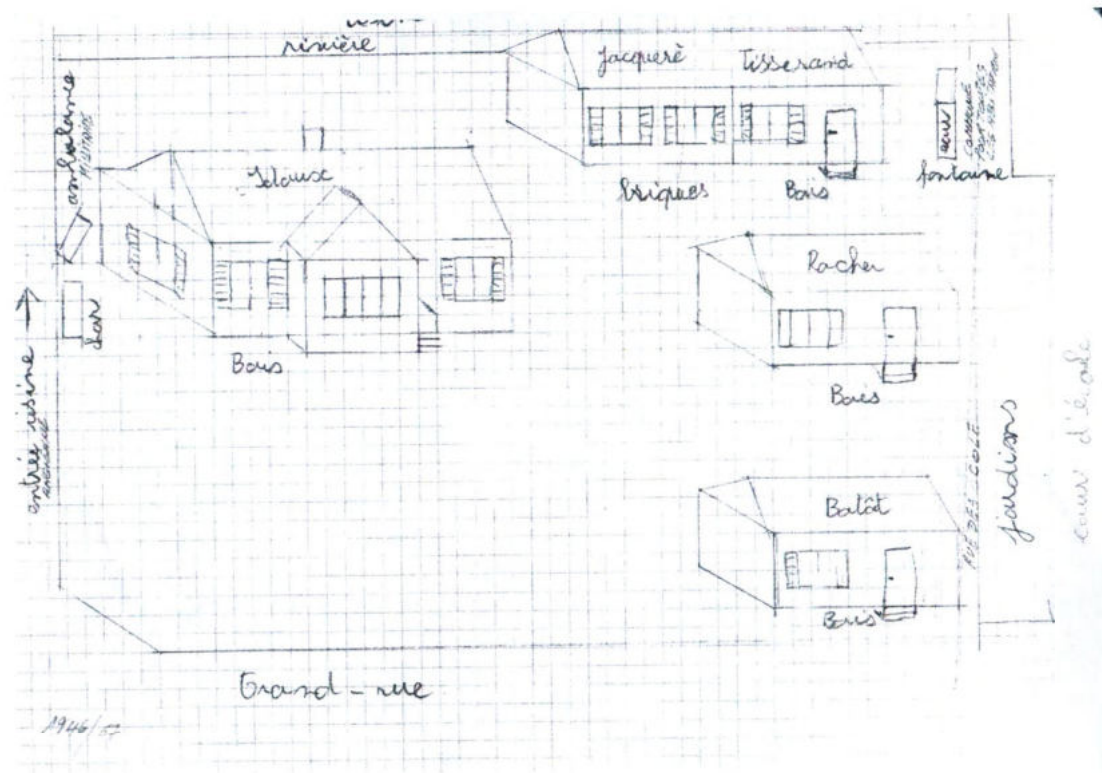
LES LOGEMENTS DE FONCTION COMMUNAUX.

En 1958-59 la commune édifie l'immeuble communal qui abritera des instituteurs ou des employés communaux. Entre cet immeuble et l'école primaire sera construite l'école maternelle, adossée à l'école primaire et avec la cantine scolaire au rez-de-chaussée. Cette école maternelle est démolie au début des années 2000, lors des gros travaux de l'actuelle Rue des Écoles.

De l'ancien Presbytère à la Rue des Écoles, que de bouleversements en deux siècles !

⁸ A.D.H.R, AL 59164

LES BARAQUES PROVISOIRES PRÈS DE L'ÉCOLE, DE 1946 À 1957.



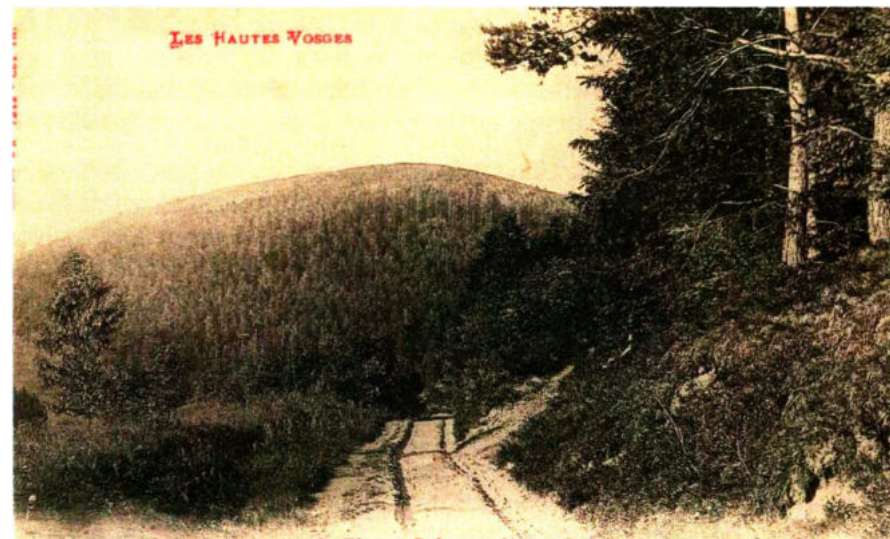
Esquisse du quartier des baraques par Daniel Idoux



Le quartier des baraques, interprété par Franck Lafortune

LES INCENDIES DE FORÊT DANS LA VALLÉE DE LA WEISS AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE

Philippe JÉHIN



Le Brézouard, un sommet qui a souffert des flammes en 1921

En 1731, le père de Claude Rondeau mettait le feu à la forêt de l'Etang du Devin et du Chisset en signe de rébellion contre les autorités seigneuriales. Il fut arrêté, jugé et condamné au bûcher pour ce geste ¹.

Depuis lors, les forêts qui couvrent une large partie du canton de Lapoutroie et de façon plus large, les versants de la vallée de la Weiss, ont-elles eu à souffrir du feu ? Il est vrai que l'on associe

très facilement les incendies de forêt à la région méditerranéenne, voire aux Landes, mais on n'évoque guère de tels sinistres dans les régions plus septentrionales. Pourtant, aucune forêt n'y échappe totalement, y compris celles qui couvrent des régions aussi humides et froides que le Québec et la Sibérie.

Les journaux, source d'information quasi unique

L'étude de ce phénomène se heurte à l'absence d'une documentation existante sur le sujet. Il convient donc de collecter les mentions au hasard du dépouillement des archives ². Ainsi, au début du XX^e siècle, la presse régionale mentionne régulièrement des incendies de forêt dans la rubrique des faits divers. C'est le cas en particulier pour *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* de 1893 à 1914, puis de ses successeurs, *Le Rhin français* de 1921 au 15 août 1923 et enfin *Le Nouvelliste d'Alsace* du 1^{er} septembre 1923 à 1929. Les années de guerre et de non parution du journal de 1914 à 1920 n'ont bien entendu pas été prises en compte. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* fut dirigé à partir de 1893 par l'abbé Wetterlé, prêtre, mais aussi journaliste, homme politique et polémiste ami du dessinateur Hansi. Le candidat Wetterlé obtint toujours de beaux scores électoraux dans la vallée de la Weiss dont il fut le député à plusieurs reprises ³. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* était donc un journal catholique, francophone et francophile, largement répandu dans la vallée de la Weiss, en particulier dans le canton de Lapoutroie. Il disposait de plusieurs correspondants locaux, vraisemblablement dans le clergé, pour relater les faits divers survenus. La lecture de ce titre dont le siège social se trouvait à Colmar, peut donc donner un aperçu des feux de forêt qui ravagèrent la vallée de la Weiss au début du XX^e siècle.

¹ Philippe Jéhin, *Les Hommes contre la forêt*, Strasbourg, Nuée bleue, 1993, p.114.

² Pour les incendies dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle, voir Philippe Jéhin, op.cit. p.126-129.

³ *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, « Wetterlé Émile », p. 42034204. L'abbé Wetterlé fut élu député au Reichstag pour la circonscription de Ribeauvillé de 1897 à 1914.

Des forêts qui flambent

En l'espace de trente ans, de 1899 à 1929 la presse locale évoque dix-sept incendies de forêt dans la vallée de la Weiss. La série de catastrophes débute par un incendie survenu en mars 1899 à Kaysersberg au lieudit Wirbachthal. Cinq ans plus tard, le feu survient en août 1904 dans la forêt communale d'Orbey. Le 26 avril 1909, un incendie éclate dans une forêt située au sud de Lapoutroie. En 1911, ce sont les forêts du vignoble qui souffrent de ce fléau. En avril, on signale un incendie de forêt à Ammerschwihl, puis à Kaysersberg le 19 août. Le 2 mai 1912, le feu prend dans la forêt communale de Lapoutroie, dans le secteur de l'Étang du Devin. Ainsi, sans être exceptionnels, les incendies de forêt paraissent peu fréquents dans la vallée de la Weiss avant la Grande Guerre.

Le déclenchement de la guerre interrompt la parution du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* et suspend de nombreux titres de la presse. Le sort des forêts s'efface devant le destin tragique des hommes. Désormais les forêts flambent sous l'effet des déboisements et des combats. Les forêts traversées par le front souffrent cruellement au point de disparaître comme on peut le constater sur toutes les illustrations représentant les champs de bataille comme le Linge.

Une recrudescence des incendies après la Grande Guerre

Reprenant l'équipe du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* et sa ligne éditoriale, *Le Rhin français* à partir de 1921 puis *Le Nouvelliste d'Alsace* à compter du 1^{er} septembre 1923 relatent à leur tour les incendies de forêt qui se multiplient dans la vallée au lendemain de la Grande Guerre.

Partout en Alsace, des feux de forêt se déclarent au cours de l'année 1921 marquée par la sécheresse et une canicule estivale ⁴. Les départs de feu paraissent très précoces dans la saison. Le 27 février 1921, le feu se déclenche dans la forêt communale de Fréland au lieudit Gissait. Un terrible incendie menace et promet de s'étendre rapidement, grâce à la présence au sol d'une quantité de bois mort, d'herbes sèches et de bois résineux. La population de Fréland s'alarme à juste titre. Quelques jours plus tard, mi-mars, le feu est signalé sur le ban de Kaysersberg au Weyerthal. Dans l'après-midi du lundi de Pâques, 28 mars, la population du canton de Lapoutroie est alertée par le son du clairon. Un incendie a pris naissance sur les hauteurs de la Tête des Faux. Il s'étend rapidement vers la vallée, nourri par des herbes sèches et du petit bois gisant dans le sous-bois. Début avril, le feu se déclare au lieudit Rain des Chênes à Orbey. Quelques jours plus tard, la même commune subit à nouveau ce fléau. Un incendie se déclenche le 15 avril vers midi dans la forêt du Linge. Il prend rapidement des proportions considérables. Le feu progresse toute la nuit et n'est circonscrit que le lendemain vers midi. Les dégâts sont considérables.

Le 28 juillet 1921, le plus important incendie dans la vallée se manifeste sur les pentes du Brézouard. *Le Rhin français* évoque ainsi la catastrophe : « *Le pittoresque village de Fréland, si admirablement blotti dans une vallée riche par son agriculture et ses vastes forêts avait été miraculeusement préservé des fléaux de la guerre en dépit de sa proximité du front des opérations. Le mal qui à cette époque avait épargné la commune vient de l'éprouver sous la forme d'un violent incendie qui au point de vue économique constitue pour elle un vrai désastre* » ⁵. Dans l'après-midi du 28 juillet, le clairon et le tocsin de l'église de Fréland donnent le signal d'alarme dans le paisible village « *engourdi par l'atmosphère d'une chaleur tropicale* ». Le Brézouard est en feu. La population de Fréland puis des communes voisines se porte sur les lieux du sinistre pour éteindre l'incendie.

La canicule de l'été 1921 se prolonge jusqu'à fin août. Le 21 août 1921, *Le Rhin français* écrit : « *La sécheresse persistante menace de devenir une véritable calamité. Le niveau des cours d'eau baisse constamment ce qui obligera bientôt les usines génératrices des forces électriques des communes de la vallée de limiter la consommation du courant à l'éclairage. Une telle mesure entraînerait l'arrêt de plusieurs établissements et ajouterait encore à la crise du chômage. Puisse la pluie tant attendue nous délivrer bientôt de ces ennuis* ». Le dernier de cette terrible année se produit à Orbey au lieu dit Les Mossures, fin octobre.

1922 semble représenter une véritable pause dans les incendies de forêt qui reprennent les années suivantes avec moins de virulence. En juillet 1923, le feu se déclare dans la forêt derrière l'hôtel du Lac

⁴ Philippe Jéhin, « Faire feu de tout bois : les incendies de forêt au début du XX^e siècle en Alsace », *Actes du CRESAT*, Mulhouse, Université de Haute Alsace, n° 13, 2016, à paraître.

⁵ *Le Rhin français* du mardi 2 août 1921

Noir. Il est presque aussitôt circonscrit. Les dégâts sont évalués à 600 francs environ. En octobre 1926, c'est au tour de la commune de Kientzheim d'être frappée par le feu. Un incendie éclate dans la forêt du Diefenthal. Mais grâce à la promptitude des secours, le fléau est conjuré en quelques heures.

Deux incendies de forêt sont mentionnés pour l'année 1929. Le premier éclate en mars 1929 dans la forêt communale de Kaysersberg. Il est rapidement éteint et les dommages ne sont pas considérables. Le second se produit lundi de Pâques, 1^{er} avril, au courant de l'après-midi au lieudit Bache le Loup à Lapoutroie à la limite du ban de Labaroche. La population de Lapoutroie est alertée par les sons du clairon annonçant un incendie de forêt qui venait d'éclater. Les pompiers accourent sur les lieux de l'incendie. Après une heure de lutte, tout danger est conjuré en dépit du vent violent qui soufflait toute la journée. Les causes de cet incendie ne sont pas clairement établies. La gendarmerie s'est rendue immédiatement sur les lieux et a ouvert une enquête.

De faibles surfaces ravagées par les flammes

Les articles de faits divers ne se montrent pas toujours disert au sujet des surfaces et des essences calcinées. Dans dix cas, on connaît l'étendue du sinistre. L'incendie de mars 1899 détruit 80 ares de forêt à Kaysersberg. A Orbey, en août 1904, le dommage est plus conséquent : deux hectares de jeunes plantations en pleine vigueur sont dévastés. En avril 1911, deux hectares de futaie brûlent à Ammerschwihl. En août de la même année, un hectare de forêt part en fumée à Kaysersberg. L'année suivante, l'incendie est plus important en superficie mais moindre quant à la qualité du boisement : il dévaste quatre hectares de petites broussailles, de bruyères et de jeunes plantations près de l'Étang du Devin à Lapoutroie. Enfin, à Bache le Loup, 60 ares de forêt communale sont partis en fumée.

Après la guerre, 15 ares de châtaigniers sont la proie des flammes à Kaysersberg en 1921. Au Rain des Chênes à Orbey, quelques hectares de jeunes plantations sont détruits en avril, puis deux hectares de petit bois en octobre dans la même commune. L'incendie du Brézouard détruit, lui, plus de 60 ha. Deux ans plus tard, ce sont des bruyères qui s'enflamment à Orbey. Enfin à Kaysersberg en 1929, le feu trouve une proie facile dans l'herbe sèche et gagne ensuite une partie de la forêt où il ravage un hectare de bois.

Dans presque tous les cas, les surfaces calcinées indiquées par la presse demeurent modestes, de 15 ares à quelques hectares. Elles sont comparables aux surfaces détruites par le feu dans les autres vallées alsaciennes comme celle de la Fecht à la même époque ⁶. Seuls pourraient faire exception les incendies sur les anciens champs de bataille comme le Linge et surtout le Brézouard en 1921. Malheureusement, la presse n'en indique pas toujours l'importance.

On constate aussi que tous les types de boisement sont touchés par les incendies avec néanmoins une plus grande fréquence des végétations basses : strate herbacée, bruyères, broussailles et jeunes plantations. Cependant, le feu affecte aussi les futaies, les grands arbres, y compris ceux réputés résistants comme les châtaigniers.

Des incendies d'origine anthropique⁷

Les causes de ces incendies de forêt ne sont évoquées qu'à cinq reprises. L'information paraît rapidement après le sinistre et les causes ne sont pas encore établies. La presse avance parfois des hypothèses mais ne précise jamais les résultats de l'enquête officielle qui est menée par la suite. Dans la vallée de la Weiss, au début du XX^e siècle, aucun incendie ne résulte d'un phénomène naturel comme la foudre, ils sont tous d'origine humaine.

De même, aucun feu n'a été allumé de façon intentionnelle. Ils résultent tous de deux types d'imprudence humaine. Ils peuvent provenir de travaux forestiers ou agricoles comme on le constate à deux reprises à Kaysersberg. En août 1911, le feu de forêt proviendrait de l'inadvertance d'un bûcheron qui aurait jeté une allumette encore enflammée. En mars 1929, un ouvrier agricole avait brûlé des broussailles à la lisière du bois et avait laissé ce feu sans surveillance tandis qu'il poursuivait son travail.

Les autres feux de forêt sont dus à l'imprudence des promeneurs. C'est le cas à Lapoutroie en avril 1909. En mars 1921, le sinistre au Weyerthal à Kaysersberg aurait été causé par des jeunes gens qui

⁶ Philippe Jéhin, « Les feux de forêt dans la vallée de la Fecht au début du XX^e siècle », *Annuaire de la Société d'histoire de la Ville et de la Vallée de Munster*, n° 69, 2015, p. 123-128.

⁷ Anthropique : ce qui est dû à l'activité humaine.

faisaient un feu à proximité de la forêt. Généralement, dans le doute, la presse attribue les départs de feu à des touristes, toujours difficiles à identifier. Les causes du sinistre du lundi de Pâques 1921 à Lapoutroie n'ont pas pu être établies. Cependant, *le Rhin français* suppose qu'il aurait été causé « *comme presque tous les autres par l'imprudance de touristes qui en dépit de toutes les mesures prises par l'administration forestière et les appels multiples à la prudence ne peuvent se conformer aux sages prescriptions qui défendent de jeter à l'aventure des débris de cigarette et des allumettes en ignition* »⁸. De même, à Lapoutroie en avril 1929, le journal évoque la négligence de quelques touristes qui avaient allumé un feu à la lisière de la forêt.

Lutter contre les feux de forêt

La presse relate parfois les moyens employés pour lutter contre le feu. Il n'est guère surprenant que les hommes travaillant dans les bois soient les premiers à détecter le départ du feu et à lutter contre sa propagation. Dans une vallée à l'habitat dispersé, les occupants des fermes avoisinant la forêt arrivent rapidement sur les lieux. Ils sont rejoints par des pompiers, des ouvriers voire par la population du village ou des communes voisines. Dans un cas, des renforts extérieurs à la vallée sont requis.

En avril 1909, les habitants de Lapoutroie et des fermes voisines d'Orbey joignent leurs efforts pour circonscrire l'incendie. Le feu dans le secteur de l'Étang du Devin au-dessus de Lapoutroie est décelé le 2 mai 1912 par M. Strosser, brigadier forestier du Bonhomme. L'alarme est donnée dans cette commune et plus de cinquante personnes se rendent sur place pour lutter contre le feu. En février 1921, à Fréland, l'incendie au Gissait a pu être arrêté par l'arrivée spontanée de quelques hommes courageux. Le journal tient à les féliciter tout en rappelant l'œuvre des forestiers de l'administration allemande pendant le Reichsland assimilée à un véritable pillage des ressources locales : « *Ils méritent vraiment toute notre admiration ces braves qui ont pu se rendre si vite maîtres de ce terrible élément et qui a épargné ainsi de grands dégâts à la forêt communale de Fréland déjà si ravagée par les rapines de la horde germanique !* »⁹.

L'incendie du Brézouard en juillet 1921, vraisemblablement le plus important pour la période étudiée, mobilise une main d'œuvre particulièrement nombreuse. Des habitants de Fréland se portent aussitôt sur les lieux. Après une courte hésitation et sur l'ordre formel de la police, une poignée de solides gaillards se réunit devant la mairie et part pour le lieu du sinistre. La troupe grandit à mesure qu'elle traverse le village. Même le curé de Fréland se joint aux pompiers volontaires ! Le journal souligne qu'il a failli être victime de son dévouement. Ils sont rejoints par des habitants de Lapoutroie et d'Aubure. Et *Le Rhin français* de décrire la scène : « *Étrange spectacle que de voir toute cette théorie [sic] gravir les pentes raides du Brézouard, pelles et pioches sur l'épaule, pour opposer une digue à l'élément ravageur. Aussi il était grand temps, car déjà le feu avait consumé les broussailles qui forment la lisière du bois. De toute part, de Hachimette, de Lapoutroie etc. des camions amenaient du renfort et unanimement on se mit au travail. Tandis que les uns étaient occupés à creuser des fossés pour circonscrire le foyer, d'autres enlevaient les munitions qui gisaient çà et là sur les lieux. Ce fut un travail pénible et périlleux. C'est ainsi qu'un tronc d'arbre d'une épaisseur respectable vint s'abattre sur un garde forestier qui faillit laisser sa vie* »¹⁰. En effet, la forêt en feu se trouve dans l'ancienne zone de guerre, où plusieurs obus enterrés ou cachés dans les broussailles explosent. Vers 20 heures, une détonation formidable secoue la vallée. Un amas d'obus asphyxiants est atteint par le feu. Plusieurs hommes sont terrassés par le souffle, les éclats volent de tous côtés, mais heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

En soirée, la municipalité de Fréland décide de livrer un tonneau de vin et des vivres pour encourager et fortifier les hommes qui luttent contre le feu. Vers 21 h, « *une ligne de feu d'un pourpre profond, renforcée encore par le soleil couchant dessinait à l'horizon tandis qu'un pétilllement de munition légère retentissait dans le bois* »¹¹. A la tombée de la nuit, le feu est considéré comme circonscrit. Pourtant, à minuit, favorisé par un vent violent, l'incendie reprend et les forestiers restés sur les lieux redescendent à Fréland chercher du secours. Le lendemain matin, deux camions de soldats appelés en renfort arrivent à Fréland, mais le danger est alors écarté. Le sous-préfet de Ribeauvillé et le commandant du service des Eaux et Forêts viennent sur les lieux du sinistre pour évaluer les dégâts. La population en profite

⁸ *Le Rhin français* du jeudi 31 mars 1921

⁹ *Le Rhin français* du lundi 28 février 1921

¹⁰ *Le Rhin français* du mardi 2 août 1921

¹¹ ibidem

pour réclamer l'évacuation des munitions qui restent dans les forêts et qui constituent un véritable danger.

Au terme de cette modeste étude, il convient de souligner que les forêts de la vallée de la Weiss, tout comme celles de la région, ont été régulièrement victimes d'incendies généralement provoqués involontairement par leurs différents usagers. Les dégâts apparaissent relativement limités, les surfaces incendiées étant généralement assez restreintes.

Pourtant, au début du XX^e siècle, les feux de forêt sont considérés comme de véritables fléaux contre lesquels il faut vaillamment lutter. La forêt représente en effet un important capital pour leurs propriétaires, privés ou publics.

Bien entendu, cette enquête qui ne prétend pas à l'exhaustivité mériterait d'être étendue à d'autres périodes, plus anciennes ou plus récentes, pour mieux cerner l'ampleur géographique, historique, économique et judiciaire du phénomène qui perdure jusqu'à nos jours. Ainsi, la forêt du Cras à Labaroche fut la proie des flammes en 1945 et en 1976.



481 LE LINGE — VUE D'ENSEMBLE

Le Linge après la Première Guerre mondiale, des forêts dévastées par les combats

LES PROSCRITS DU CANTON DE LAPOUTROIE

DURANT LA GUERRE 1914-1918

Germain MULLER

Dès l'entrée des premières troupes françaises en Alsace (août 1914), des milliers de civils alsaciens (donc de nationalité allemande) ont été arrêtés par les Autorités militaires françaises, pris comme otages ou internés dans plus de 50 « camps de concentration » français, situés loin des zones de conflit à l'ouest et dans le midi de la France.

Mais plusieurs autres milliers d'Alsaciens avaient déjà été repérés avant-guerre, cette fois par les Allemands, pour leurs sentiments pro-français (réels ou pressentis) en terre germanique. Ils ont été arrêtés par les Autorités allemandes dès le début des hostilités, emprisonnés ou envoyés en exil à l'autre bout de l'Allemagne, et certains ont même été condamnés et fusillés.

Cet article évoque le sort de ces « proscrits » francophiles, oubliés de l'histoire de la Grande Guerre, dont 80 ont été répertoriés dans le Canton de Lapoutroie.

Toutes ces arrestations, - tant du côté français que du côté allemand -, ont eu leur part de subjectivité, d'erreurs, d'arbitraire et de dénonciation ... et, bien-sûr, ces situations ont été vécues par nos compatriotes de manière douloureuse, par la séparation et l'éloignement de leurs familles, par les vexations et les angoisses subies et par les conditions de leur détention ⁽¹⁾.

1. La méfiance française vis-à-vis des Alsaciens

L'application du Traité de Francfort (10 mai 1871) contraignait les Alsaciens-Mosellans à opter pour l'une des deux possibilités suivantes :

- soit rester français, mais émigrer en France ou dans un autre pays
- soit demeurer en Alsace ou en Lorraine annexées, mais accepter la nationalité allemande.

Ce choix déclencha des problèmes humains très douloureux pour les Alsaciens, tiraillés entre les cultures française et germanique. Ils ont dû arbitrer entre leurs intérêts personnels, leurs sentiments patriotiques, la crainte du service militaire allemand plus pénible qu'en France, l'influence du clergé catholique acceptant mal le rattachement de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne protestante,

Deux tiers environ des Alsaciens-Lorrains, sans être majoritairement germanophiles, ont accepté le « joug allemand » plutôt que de quitter leur « patrie ». Mais les optants pour la nationalité française n'émigreront pas tous et seront alors considérés par le gouvernement impérial comme citoyens allemands « insoumis ».

Il est difficile de dire combien d'Alsaciens, en 1914, étaient vraiment francophiles ou germanophiles.

Du côté français, de la méfiance, puis de l'hostilité, allait ainsi se développer progressivement vis-à-vis des Alsaciens-Lorrains : le qualificatif de « boche » vers 1890 s'est appliqué autant aux Allemands de souche qu'aux Alsaciens-Lorrains ... Cela découlait de l'ambiguïté issue de l'option de 1872 : les Français de l'intérieur percevaient très mal les optants pour la France qui avaient de la famille restée en Alsace avec parfois des hommes incorporés dans l'armée allemande (cas de figure très courant).

Être alsacien ou lorrain entre 1872 et 1914 était donc souvent considéré par les Français comme suspect, voire ennemi. Et l'affaire Dreyfus (1894 à 1906) avec son climat d'espionite n'arrangea rien.

¹ Jean-Noël et Francis GRANDHOMME - « Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre » - Ed. La Nuée Bleue - Strasbourg - 2013 - 508 pp. - Importante bibliographie.

Les Alsaciens-Lorrains « non naturalisés français » étaient donc surveillés activement par la France.

Ainsi, dès le début de la guerre (3 août 1914) et l'entrée des premières troupes françaises en Alsace ⁽²⁾: « il a fallu tout d'abord, débarrasser le pays d'une foule d'individus suspects, fonctionnaires ou immigrés (allemands) dont la présence constituait un danger constant pour la sécurité de nos troupes ou qui, par leur attitude ou leurs propos étaient un obstacle permanent au développement de l'influence française ; [...] Ils entretenaient dans l'esprit public une sourde résistance contre notre autorité et en répandant des bruits alarmistes ou tendancieux, ils empêchaient les timorés de suivre leurs véritables aspirations (c'est-à-dire s'engager dans l'armée française, comme le souhaitent vivement les autorités). Il convenait ... de purger le pays de ces foyers de germanisme ». ⁽³⁾

Au début de la guerre, trois catégories d'Alsaciens ont été arrêtées et évacués par les Autorités françaises :

- les fonctionnaires civils (maires, instituteurs, gardes forestiers, cheminots, ...), souvent Allemands d'origine ⁽⁴⁾, qui ont été considérés comme dangereux et pris comme otages,
- les Alsaciens âgés de 18 à 45 ans en âge d'être incorporés dans l'armée allemande, hommes de la landwehr ou du landsturm (hommes âgés de 18 à 45 ans de la Réserve, capables de porter les armes, mais non en poste dans l'armée régulière), qui ont été évacués pour être soustraits à l'incorporation dans l'armée allemande en cas de retraite de l'armée française.
- les suspects civils soupçonnés de germanophilie.

Dans cette dernière catégorie, les motifs des arrestations étaient variés et parfois arbitraires :

- arrestations de suspects tenant des propos hostiles aux Français ou dévoués à la cause allemande,
- arrestations pour certains problèmes de parenté (provoqués par l'option de 1872) : exemple (cas fréquent) d'un alsacien vivant en France intérieure, de parents français, mais dont une branche est restée en territoire annexé et qui a des membres servant dans l'armée allemande.
- arrestations pour motif d'ordre judiciaire : petite ou moyenne délinquance (vols, mendicité, vagabondage, braconnage, ...), personnes qui ne sont pas en règle avec l'administration militaire, prostituées, ...

Des arrestations ont également eu lieu pour suspicion d'espionnage, ou suite à des délations ou à des dénonciations anonymes (par jalousie ou rancœur) ...

Des renseignements sur les évacués alsaciens et leur famille étaient recueillis par les autorités militaires françaises, sur leur situation militaire et sur leurs antécédents, pour permettre, lors des opérations de « triage », de se forger une opinion sur chacun d'eux : est-ce un Français profond ou douteux ? A-t-il des antécédents francophiles ou non ? A-t-il une moralité irréprochable ?

Ces données étaient ensuite examinées par une Commission Interministérielle d'Examen des Suspects (appelée communément Commission de Triage) instituée début novembre 1914 et composée de personnalités militaires et civiles.

Après examen de chaque dossier, cette Commission dressait la liste des individus susceptibles d'être libérés, auxquels on pouvait délivrer un permis de séjour sur le territoire national, ou ceux qui devaient être envoyés dans un camp d'internement.

Plus de 50 « camps de concentration » ⁽⁵⁾ ont été recensés dans l'Ouest et le Sud de la France ⁽⁶⁾.

² Thann a été libérée le 7 août, avec tout le secteur de St-Amarin à Dannemarie - et dans notre canton, les troupes françaises occupèrent provisoirement, durant le mois d'août 1914, les villages (jusqu'à Kaysersberg) avant de se replier sur les crêtes vosgiennes à partir du 2 septembre 1914.

³ « Rapport sur l'organisation du Territoire de Thann (Haut-Rhin) - Administration de l'Alsace » - Thann - 1917 concernant les vallées vosgiennes de la Thur, de la Doller et de la Fecht.

⁴ Agnès et Pierre-Paul MEISTERMANN - « Henri FISCHER (1872-1959) interné civil alsacien pendant la Grande Guerre » - Jérôme Do Bentzinger éd. - Colmar - 2014, (considéré comme fonctionnaire allemand comme plus de 10.000 Alsaciens-Lorrains).

⁵ En 1914-18, on parlait officiellement de « camps de concentration », expression qui a changé de sens depuis la seconde guerre mondiale (avec la connotation de « camps d'extermination »). En 1914, il s'agissait en fait de regroupements dans des camps d'internement français ou des centres de rétention administrative.

⁶ Jean-Claude Farcy - « Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920) » - Anthropos - Economica - Paris - 1995 - 373 pp.

Plusieurs milliers d'Alsaciens ont été arrêtés pendant les premiers mois de la guerre, mais seule une petite minorité restera dans les camps. (7) (8)

Un des plus célèbres Alsaciens, le Dr Albert Schweitzer fut ainsi arrêté avec sa femme en 1917, déporté et incarcéré comme prisonnier civil à Notre-Dame de Garaison (Hautes-Pyrénées) et, par la suite, à Saint-Rémy-de-Provence jusqu'en 1918.

Concernant le canton de Lapoutroie, plusieurs témoignages ont été recueillis (et publiés dans le Bulletin de la Société d'Histoire) sur des personnes qui ont été évacuées, prises en otage ou internées dans des « camps de concentration » par les Autorités Françaises.

C'est le cas notamment des maires du Bonhomme et de Fréland :



Nicolas MINOUX, maire du Bonhomme, Otage de guerre à Issoire (Puy-de-Dôme)

- Après le bombardement français du village du Bonhomme et l'incendie de plus de 25 maisons (15 août 1914), le maire Nicolas Minoux, est arrêté le 17 août 1914 par le 217^{ème} BCA, avec l'agent de police Lecomte, l'instituteur Gommenginger (9) et plusieurs autres compatriotes, avant d'être déportés en France, durant toute la guerre.

- Le maire de Fréland Séraphin Thomas, est pris comme otage par les Français le 26 août 1914 (10) et emmené à Issoire et Montauban.

Mais, qu'en est-il du côté allemand ?

2. La méfiance allemande vis-à-vis des Alsaciens

En 1914, après plus de 40 ans passés dans l'Empire prussien, il restait en Alsace des sympathisants et même d'ardents défenseurs de la cause française, malgré les tentatives de germanisation constantes. Ainsi, le développement du Souvenir Français en Alsace-Lorraine et son enthousiasme étaient tels que l'association a été brutalement dissoute par les Allemands en janvier 1913 et ses membres ont été, pour la plupart, incarcérés ou exilés par les autorités d'occupation.

Des incidents fameux, comme l'affaire de Saverne (novembre 1913) avaient accru la méfiance des Allemands vis-à-vis des Alsaciens, « pas vraiment allemands » et « à moitié français ».

La pression générale des autorités allemandes sur des sympathisants francophiles connus va s'accroître à l'approche de la guerre (durcissement des peines, ...), notamment sur des caricaturistes ou écrivains qui avaient une certaine renommée : interdiction de parution de « Mon Village » de Hansi, procès et internements de Hansi, de Zislin, de l'abbé Wetterlé, ...

7 Jean-Louis PILLIAT – « Alsaciens-Lorrains internés en France – Besançon 1914-1919 » – Jérôme Do Bentzinger éd. - Colmar - 2004

8 Camille MAIRE – « Des Alsaciens otages en France » – Presses Universitaires de Strasbourg – 1998

9 Francis JACKY – « Nicolas MINOUX, otage de guerre (1914-1918) » – Bulletin de la SHCLVO n°28 (2009) - pp. 51-58

10 Benoît WIRRMANN – « 1914-1918 – Le maire de Fréland Séraphin THOMAS, otage des Français » - Bulletin de la SHCLVO n°34 (2015) – pp. 47-53

Dans les villes, à Strasbourg, Colmar, Mulhouse, et dans les milieux bourgeois, la mode parisienne prévalait et la littérature française semblait la seule digne d'intérêt.

Avec plus ou moins de discrétion, personne ne se gênait pour manifester ses sentiments français qui demeuraient vifs, notamment dans les générations anciennes.

Dans le canton de Lapoutroie, les paysans et ouvriers continuaient à parler le patois et le français, à vivre comme ils avaient toujours vécu, et les Allemands avaient abandonné l'espoir d'assimiler ces « Franzosenköpfe », souvent considérés comme des traîtres ou des espions.

3. Les listes noires de l'Administration allemande :

L'Administration impériale d'Alsace-Lorraine avait établi, avant la guerre de 1914, des « listes noires » de suspects qui, en cas de guerre, devaient être arrêtés et expulsés.

Ces listes avaient été divulguées en 1905 par Alfred Stephany, un ancien commissaire de police allemand à Strasbourg, dans son ouvrage « Les scandales allemands en Alsace-Lorraine » (11).

Stephany y rapporte ce qui se passait dans les coulisses de l'administration impériale d'Alsace-Lorraine : inquisition, mouchardise, corruption des hauts fonctionnaires, proxénétisme protégé par la police, ...

L'ouvrage révèle en particulier l'existence de « listes noires » établies par les Kreisdirectoren sur la proposition des commissaires de police cantonaux ou des gendarmes, et contenant le nom des suspects qui, en cas de guerre, devaient être arrêtés et expulsés :

« Chaque Direction de police possède dans ses archives :

- 1) Une liste secrète des Alsaciens-Lorrains qui, en cas de mobilisation, doivent être expulsés
- 2) Une liste secrète des Alsaciens-Lorrains qui, en cas de mobilisation, doivent être arrêtés et internés dans des casemates, à l'abri de tout coup de main.

Ces listes de proscription sont annuellement rectifiées et complétées.

Ces listes ne sont pas d'origine militaire, elles n'émanent ni du Ministère de la Guerre, ni du Grand État-Major de Berlin ; c'est le Ministère Impérial de Strasbourg qui en endosse la responsabilité. Pour être compris dans ces listes, il faut bien peu de choses ; il suffit de n'avoir pas hurlé d'assez violents hurrahs lors d'une fête patriotique, ou de n'avoir pas pris, vis-à-vis d'un directeur de district des attitudes suffisamment rampantes ». (11)

Stephany y divulgue le nom de plusieurs notables alsaciens, comme par exemple :

- Jacques Preiss, avocat au barreau de Colmar, élu au Reichstag, co-fondateur du Souvenir Français en Alsace (qui effectuera 55 jours de prison + 498 jours d'exil et qui finira ses jours comme proscrit à Munich),
- L'abbé Émile Wetterlé, natif de Colmar, journaliste Directeur du Journal de Colmar, fondateur du Nouvelliste d'Alsace-Lorraine et du Rhin Français, conseiller général de Colmar, élu au Reichstag (qui sera emprisonné quelques mois),
- Pierre Bucher, médecin, ardent défenseur de l'appartenance de l'Alsace à la France, fondateur du Musée Alsacien, directeur de la Revue Alsacienne Illustrée,
- Paul Bourson, journaliste chroniqueur au Journal d'Alsace-Lorraine, ...

La divulgation de ces listes fit grand bruit. Tous les députés alsaciens condamnèrent formellement l'existence de ces listes noires et le manque de sérieux dans leur élaboration. La presse alsacienne demanda, en vain, des explications au Gouvernement.

11 Alfred STEPHANY – « Les scandales allemands en Alsace-Lorraine » (version française) - Paris- Sté d'Édition et de Publications – Librairie Félix Jouen – 1905 – 261 p.

Sur ces listes établies dans le plus grand secret, figurait le nom des Alsaciens (donc de nationalité allemande) qui pouvaient « présenter un risque en cas de conflit avec la France », tels que :

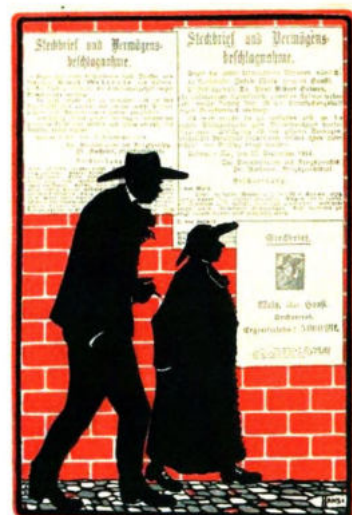
- ceux qui parlaient français en public,
- ceux qui s'étaient abonné à des journaux de langue française,
- les écrivains et journalistes anti-allemands,
- ceux qui refusaient de pavoiser pour les victoires allemandes ou de souscrire aux emprunts de guerre,
- ceux qui possédaient un drapeau tricolore, ...

Cela constituait des prétextes suffisants pour arrêter les personnes concernées au début des hostilités, et les placer en détention préventive avant de les envoyer en résidence surveillée en Allemagne (après leur avoir parfois confisqué leurs biens) (12).

En fait, les Allemands avaient peur d'une résistance civile qui aurait pu gêner leurs troupes et leurs efforts de guerre, peur que des aspirations françaises ne se développent dans l'ensemble de la population, surtout si le front se fixe sur les sommets des Vosges. Peur aussi que les francophiles sapent le moral de leurs concitoyens, soulèvent la population et désignent l'Allemagne comme l'ennemi envahisseur.

Dès la fin juillet 1914, alors que la guerre n'est pas encore officiellement déclarée, les autorités allemandes commencèrent à arrêter et à proscrire les personnes inscrites sur ces listes noires. Plusieurs d'entre elles, prévenues de leur arrestation imminente, arriveront à s'enfuir et à s'engager dans l'armée française.

Au cours de la guerre, cette liste de proscrits sera éteffée avec des Alsaciens-Lorrains qui avaient simplement un lien quelconque avec la France (comme un cousin dans l'armée française), et des familles entières seront ainsi prosrites.



Jean-Jacques WALTZ – HANSI (1873-1951) fut condamné en mai 1913 à 900 marks d'amende pour avoir « insulté », dans son Histoire d'Alsace, la collectivité des Allemands venue en Alsace après 1870. Le 9 juillet 1914, un nouveau procès de « Mon Village », ouvert pour « haute trahison » devant le Tribunal d'Empire de Leipzig, condamna Hansi à un an de prison. Mais, il profita d'un passage à Colmar pour s'échapper et gagner la France, avant de s'engager au 152^e RI.

Henri ZISLIN (1875-1958), dessinateur caricaturiste mulhousien, co-fondateur du Souvenir Français en Alsace, connu à plusieurs reprises la prison à partir de 1905 pour ses caricatures jugées subversives et diffamatoires. Hansi et Zislin n'hésitèrent pas en 1914 à s'engager dans l'armée française, dans laquelle ils ont servi durant toute la guerre comme interprètes.

12 André FRIBOURG – « Le poing allemand en Lorraine et en Alsace – 1871-1914-1918 » – Ed. d'Alsace et de Lorraine - Librairie Floury – Paris – 1918 – 223 pp.

4. Les proscrits alsaciens

L'état de guerre, proclamé en Alsace le 31 juillet 1914, autorisait le recours à l'arrestation préventive de suspects (« Schutzhaft »). Dès le début de la guerre, plusieurs journaux alsaciens et lorrains (tels que le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine, le Journal d'Alsace-Lorraine, Freie Presse, le Courrier de Metz, ...) furent supprimés et leurs rédacteurs arrêtés, emprisonnés ou envoyés en Allemagne du Sud.

Sur les listes noires, toutes les classes sociales étaient représentées : parlementaires, journalistes, industriels, médecins, avocats, banquiers, prêtres, pasteurs et Sœurs, instituteurs, artisans, ouvriers, ... Mais c'est dans les familles bourgeoises que la résistance aux Allemands était la plus forte. (13) Les arrestations et expulsions en masse visaient à terroriser la population et à intimider la presse. Il y eut également des condamnations par des conseils de guerre extraordinaires, suivis d'exils en résidence forcée.

Les premières entrées de troupes françaises en Alsace, - en particulier l'entrée des chasseurs alpins dans le canton de Lapoutroie en août 1914, descendant de Labaroche, des Lacs et du Col du Bonhomme jusqu'à Kaysersberg -, ont été accueillies par la population avec des gestes de sympathie, pensant que les Français seraient présents durablement et que la fin de la guerre serait proche. La population n'a pu cacher des sentiments pro-français avec les poilus, et les gestes patriotiques et francophiles ont été nombreux.

Mais, dans le canton, la présence française n'a pas duré longtemps et l'armée allemande a repris le contrôle des territoires occupés (début septembre 1914). Compte tenu du manque de confiance qu'ils pouvaient avoir envers les Alsaciens, les militaires allemands n'ont pas laissé longtemps impunies ces marques francophiles, dont certaines ont probablement fait l'objet de dénonciations anonymes. Ainsi, une partie des proscrits du canton a été arrêtée pour avoir apporté, avec trop de zèle, son aide aux militaires français. En effet, au cours des premiers mois de la guerre dans le canton, les actes de sabotage (des moyens de communication allemands par exemple) étaient courants (14). Les 26 et 28 août 1914, eurent lieu devant la mairie d'Orbey une manifestation patriotique (accompagnée du chant de la Marseillaise) et un autodafé de drapeaux et de portraits de chefs allemands (15), comme à Kaysersberg le 22 août. A Fréland, l'antipathie était réciproque et permanente entre civils et militaires (16): le fossoyeur Michel Heim a été envoyé en prison pour avoir fait sonner les cloches contre l'avis de l'occupant, le curé a été arrêté et envoyé en exil pour un prétendu sermon contre les Allemands, les Sœurs d'école ont été expulsées en décembre 1916 et remplacées par des institutrices allemandes laïques.

Une étude de l'origine sociale et géographique des proscrits (13) semble montrer que le plus grand nombre de proscrits venait principalement des lieux pris par les Français en août 1914, puis repris par les Allemands, ainsi que des grands pôles urbains et industriels qui étaient propices aux réunions de bourgeois francophiles. La grande majorité de la population (essentiellement en milieu rural) avait plus ou moins accepté d'être allemande, influencée peut-être par la place importante des instituteurs dans l'éducation des classes moyennes de la société, celles-ci bénéficiant d'ailleurs de plus d'avantages sociaux que si elles étaient restées françaises.

La Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé fut victime de plusieurs arrestations et proscriptions à cause de leur rôle d'encadrement, d'éducation et de proximité avec la population. Leur pouvoir d'influence et de persuasion (notamment sur la population féminine) était reconnu et craint par les Allemands. Vu le nombre de leurs arrestations, les Sœurs semblent avoir été en majorité francophiles et, par leur enseignement, ont certainement joué un rôle important dans la propagation de la francophilie en Alsace.

L'abbé Émile WETTERLE (1861-1931) fut l'un des plus farouches adversaires de la politique allemande en Alsace, ce qui lui valut d'être emprisonné pendant 2 mois (décembre 1909 - janvier 1910) et l'obligea à se réfugier en France au début de la guerre.



13 François TORNOW – « Les proscrits d'Alsace-Lorraine entre 1914 et 1918 » – 2 volumes – 2012 – Mémoire de recherches sous la direction de Jean-Noël Grandhomme – Master 2 – Université de Strasbourg

14 Jean-Claude MASSON – « L'odyssée de la famille Jean-Baptiste MASSON de Pairis pendant la Grande Guerre » - Bulletin de la SHCLVO n°32 (2013) pp. 56-57

15 Gilbert MICHEL – « Le journal de guerre de Rosalie Husson – 1914-1915 » - Bulletin de la SHCLVO n°21 (2002) pp. 58-71

16 Frère ERNEST – « Fréland pendant la grande guerre de 1914 à 1918- Souvenirs tirés de notes personnelles » Mulhouse – 1954 – 96 pp.

Les vétérans de l'Armée française (durant la guerre de 1870) ont été arrêtés parmi les premiers et envoyés en exil, mais la mesure était surtout symbolique compte tenu de leur âge.

En décembre 1914, une circulaire secrète du Ministère de la Guerre classait les suspects en 3 catégories:

- les personnes suspectées d'espionnage ou de haute trahison,
- les personnes arrêtées dans l'intérêt de la sécurité publique,
- les personnes condamnées par les conseils de guerre pour avoir exprimé des sentiments franco-philés.

Par la suite, les autorités allemandes ont reconnu des abus et des arrestations sans raison valable. Elles se méfiaient en réalité des Alsaciens et considéraient même l'Alsace comme un pays ennemi.

Les raisons de leur arrestation ou de leur incarcération n'étaient pas toujours dévoilées aux victimes.

5. Le sort réservé aux Proscrits :

Les proscrits alsaciens ont généralement fait l'objet d'arrestations et d'emprisonnement, avant d'être envoyés en exil ou en déportation dans des camps de prisonniers de guerre.

Les traitements appliqués aux proscrits ont été régulièrement dénoncés par les députés alsaciens devant le Landtag d'Alsace-Lorraine. (17) (18)

• La prison :

L'Allemagne emprisonnait et envoyait en exil surtout des français : des prisonniers militaires et des prisonniers civils des territoires occupés. Mais comme les proscrits alsaciens étaient de nationalité allemande et citoyens du Reich, ils ont eu un traitement particulier de prisonniers politiques, bénéficiant d'une liberté plus grande que les prisonniers allemands de droit commun, et globalement mieux traités que les prisonniers français, militaires et civils des territoires occupés (qui étaient soumis à l'enfermement, à la maladie, à la faim, ...).

Avant d'être envoyés en exil, les proscrits étaient emprisonnés dans des prisons alsaciennes : Colmar, Ste-Marie-aux-Mines, Mulhouse, Strasbourg (rue du Fil), Haguenau, ... ou dans des prisons allemandes : Cannstatt (Wurtemberg) - Offenbourg ou Stuttgart (Bade-Wurtemberg) - Heidelberg (Bade) - ...



Le procès de « Mon Village » devant la chambre correctionnelle de Colmar (18 mai 1914) - pour des passages considérés comme « injurieux » - a conduit à l'arrestation immédiate de Hansi et à son incarcération à la prison de Colmar pendant 13 jours. Hansi réussira, malgré les interdictions et les fouilles, à tenir un petit journal sur quelques feuilles de cahier. (Consultable sur le site internet : Bienvenue chez Oncle Hansi - Récit de Prison <http://hansi.chez.com/recitprison.htm>).

Hansi à la prison de Colmar (mai 1914). A gauche : son gardien - à droite : la promenade dans la cour (source : <http://hansi.chez.com/recitprison.htm>)

17 André FRIBOURG - « Le poing allemand en Lorraine et en Alsace - 1871-1914-1918 » - Ed. d'Alsace et de Lorraine - Librairie Floury - Paris - 1918 - 223 pp.

18 François TORNOW - « Les proscrits d'Alsace-Lorraine entre 1914 et 1918 » - 2 volumes - 2012 - Mémoire de recherches sous la direction de Jean-Noël Grandhomme - Master 2 - Université de Strasbourg

• L'exil :

Les proscrits étaient envoyés en exil dans une résidence surveillée dans une ville allemande, avec ce que cela implique de difficultés (d'insertion, d'identité, ...) et de sentiment d'éloignement (déracinement, nostalgie, ...). Pendant leur transfert, ils étaient encadrés par des militaires, mais ils étaient souvent injuriés et attaqués par la population qui les considérait comme des traîtres, des espions.

De manière générale, les proscrits exilés étaient plus considérés comme des prisonniers politiques que comme des prisonniers de guerre. Ils pouvaient vivre en ville sous la surveillance de la police, ils devaient se présenter une ou plusieurs fois par jour au bureau de police, mais pouvaient chercher du travail et vivre dans une liberté relative (19).

Dans leur vie quotidienne, ils étaient rationnés, comme toute la population allemande.

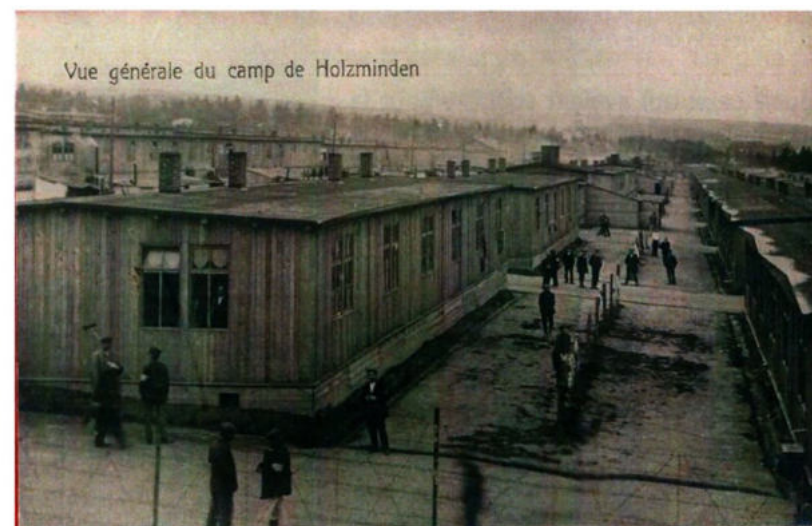
Quelques lieux d'exil répertoriés dans le Livre d'Or :

- Kamin (Prusse occidentale) - Landeck (Prusse Orientale) - Minden (Westphalie) - Heiligenzell et Villingen (Bade) - (Worms (Hesse) - Dresde (Saxe) - Wurtzbourg, Nuremberg et Wurtzbourg (Bavière) - ...

• La déportation dans des camps de prisonniers de guerre :

Sont mentionnés dans le Livre d'Or les principaux camps suivants :

- Holzminden (Basse-Saxe), camp principal de représailles qui détenait des otages et des prisonniers civils et militaires - Gutersloh et Sennelager (Westphalie) - Tingleff (Schleswig-Holstein) - Rastatt (Pays de Bade) - Parchim-Mecklembourg (Poméranie) - Hanau (Hesse) - Lichtenhorst (près Holzminden) - Münsingen (Wurtemberg) - ...



Vue générale du camp de Holzminden

Vue du camp de Holzminden (Basse-Saxe)

Les prisonniers travaillaient à l'extérieur des camps, dans des fermes, des usines, des mines, ...

Les conditions de détention étaient à peu près semblables dans tous les camps : corvées de cuisine, de nettoyage, de latrines, ...

Il y eut des problèmes d'hygiène et d'alimentation principalement dans les camps construits dans l'urgence en 1914-1915.

Après l'armistice, nombreux sont les proscrits qui furent rapatriés par le nouveau pouvoir administratif et qui rentrèrent en Alsace-Lorraine sans autre forme de procès.

Les témoignages sur leur vécu en prison ou en exil, rapportés notamment dans le « Livre d'Or des Proscrits d'Alsace » (20), constituent une source importante d'informations. Mais les études sur les proscrits sont encore peu nombreuses.

19 François TORNOW - « Les proscrits d'Alsace-Lorraine entre 1914 et 1918 » - 2 volumes - 2012 - Mémoire de recherches sous la direction de Jean-Noël Grandhomme - Master 2 - Université de Strasbourg

20 Paul BOURSON - « Livre d'Or des Proscrits d'Alsace » - Imprimerie de la Seine - Montreuil-sous-Bois - 1931 - 374 pp.

6. L'« Association des Proscrits d'Alsace » et son Livre d'Or

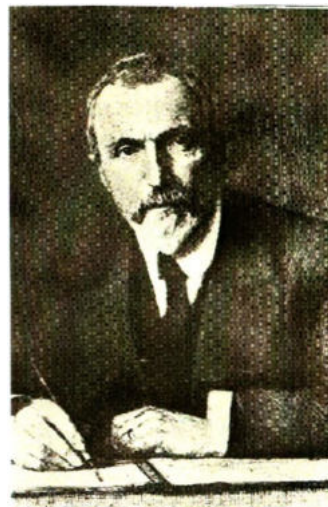
Après l'armistice, eut lieu le 9 décembre 1918 à Strasbourg, la visite solennelle des quatre Présidents : Raymond Poincaré (Président de la République), Georges Clémenceau (Président du Conseil), Paul Deschanel (Président de la Chambre des Députés) et Antonin Dubost (Président du Sénat). Ce jour-là, une réunion, initiée par Maurice Burrus et Maurice Schaeffer, s'est tenue au Grand Séminaire de Strasbourg pour jeter les bases d'une « Association des Proscrits d'Alsace ». Le premier Président en sera Maurice Schaeffer. Maurice Burrus lui succèdera à partir de 1927.

Maurice Burrus avait répertorié près de 5.000 Alsaciens-Lorrains qui avaient été condamnés par les Allemands durant la guerre à l'incarcération ou à l'exil. (21)



Maurice Burrus

Maurice BURRUS (1882-1959), industriel, directeur de la Manufacture de Tabacs de Sainte-Croix-aux-Mines, homme politique et mécène, fut député du Haut-Rhin (1932-1940) et traita beaucoup de dossiers d'Alsace-Lorraine. Cheville ouvrière de l'Association des Proscrits d'Alsace dont il fut un Président actif. Par ailleurs, il fit accélérer les travaux du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines inauguré en 1937 par le Président Lebrun. Il fut lui-même emprisonné comme proscrit durant 125 jours et envoyé en exil pendant 599 jours.



Maurice Schaeffer

Maurice SCHAEFFER (1860-1927), juge au Tribunal régional de Strasbourg, collaborateur assidu du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, journal de l'abbé Wetterlé. Il fut emprisonné comme proscrit pendant 2 jours et envoyé en exil pendant 799 jours. Il consacra, après l'armistice, tous ses loisirs à l'Association des Proscrits d'Alsace dont il fut le Président fondateur et plaida la cause des proscrits en maintes circonstances. (22)

L'Association avait pour but de réunir ceux qui avaient souffert pour la cause française, de soutenir les membres dans le besoin, et d'obtenir de l'État Allemand la réparation des dommages causés par la proscription, notamment l'obtention d'indemnités compensatoires pour les veuves et les enfants des proscrits. Maurice Burrus fit don d'une somme importante à l'Association.

Mais, l'Association n'a pas obtenu satisfaction à toutes ses demandes. Les intérêts des proscrits n'ont pas été pris en compte par le Traité de Versailles réuni le 29 juin 1919 qui n'a pas imposé à l'Allemagne d'indemniser les proscrits. Et les autorités françaises n'ont pas non plus voulu reconnaître le droit aux proscrits d'être indemnisés. En novembre 1919, une convention fut cependant signée à Baden-Baden qui fixa le montant que l'Allemagne devait accorder aux proscrits (25 millions de Francs français). Cette somme répartie entre près de 5.000 proscrits alsaciens-lorrains ayant été jugée insuffisante, l'Association lança des démarches en vue d'instituer une **Médaille de la Fidélité**, forme de reconnaissance des souffrances endurées par les Proscrits et « témoignage de la gratitude de la France aux Alsaciens-Lorrains, qui, au prix de leur propre douleur, ont entretenu la flamme de l'espérance dans le cœur de leurs compatriotes. Ils sont légion ceux qui, jusque dans les plus humbles villages, ont jalousement gardé le culte de la Patrie absente » (23).

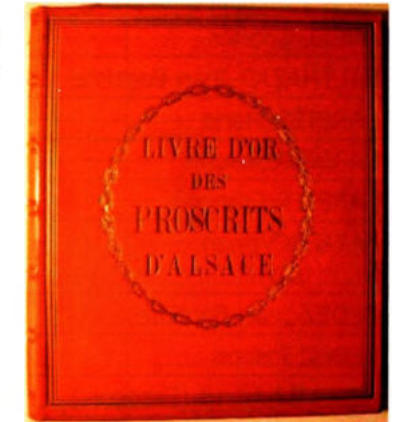
Un musée des Proscrits d'Alsace avait également été souhaité au Haut-Koenigsbourg (l'idée était de Hansi), mais le projet ne put se réaliser.

21 Paul BOURSON - « *Livre d'Or des Proscrits d'Alsace* » - Imprimerie de la Seine - Montreuil-sous-Bois - 1931 - 374 pp.
22 Paul BOURSON - Une belle figure d'Alsace - Maurice SCHAEFFER (1860-1927) - Président de l'Association des Proscrits d'Alsace - Imprimerie F.X. Le Roux - Strasbourg - 1928 - 58 pp.
23 Rapport du député Jules Jaeger de Hochfelden (lui-même proscrit : 55j de prison et 1.447 jours d'exil) devant la Chambre des députés en 1922, pour appuyer la proposition de loi visant à instituer une médaille dite de la « Fidélité française ».

Un « **Livre d'Or des Proscrits d'Alsace** » (24) a été mis en œuvre à partir de 1927 et publié en 1931 à l'initiative de Maurice Burrus, président de l'Association.

L'ouvrage réunit les récits des souffrances endurées par les proscrits, notamment ceux ayant reçu la Médaille de la Fidélité. Mais, il n'est pas complet, puisqu'il manque les récits de ceux qui sont morts comme proscrits exilés en Allemagne (comme Jacques Preiss, député protestataire de Colmar au Reichstag).

L'ouvrage recense également **3.134 proscrits alsaciens**, qui, par leur fidélité à la France, ont subi de la part des autorités allemandes, la prison, la déportation dans des camps de prisonniers de guerre, l'exil, ou même la peine de mort, au cours de la guerre 1914-1918.



Le Livre d'Or des Proscrits d'Alsace

Au total, l'Association des Proscrits d'Alsace a recensé :

- **4.820 arrestations**
(3.385 Alsaciens et 1.435 Lorrains)
- **60 fusillés (43 Alsaciens et 17 Lorrains)**
- **303 condamnés pour germanophilie**
(249 Alsaciens et 54 Lorrains)

80 proscrits francophiles (25), domiciliés ou originaires du Canton de Lapoutroie, ont été répertoriés dans le Livre d'Or, soit par lieu d'origine :

Labaroche	24
Fréland	21
Orbey	21
Lapoutroie	8
Le Bonhomme	6
	80

Parmi les 80 proscrits du canton, figure un seul fusillé : Jean-Baptiste FRANTZ de Fréland. Le 25 août 1914, lors du repli du 28^{ème} bataillon de chasseurs alpins vers Aubure, une embuscade fut tendue par les Allemands à La Halle (annexe de Fréland) et fit 7 victimes parmi les chasseurs alpins. Ce jour-là, Jean-Baptiste FRANTZ, âgé de 25 ans, habitant l'annexe proche de Pierreuse Goutte, fut également tué ou « fusillé » par les soldats allemands. Les causes précises de sa mort ne semblent pas connues (26), peut-être a-t-il voulu secourir ou ramasser des chasseurs alpins blessés ? Ce jour-là, Frère Ernest et quelques Frélandais volontaires ont en effet réussi à évacuer des blessés français vers l'hôpital de Fréland, mais une patrouille allemande avait menacé de les fusiller et de mettre le feu aux fermes (27).

Le nom de Jean-Baptiste FRANTZ figure sur la stèle érigée au Col de Fréland en mémoire des événements du 25 août 1914, à côté de celui des 7 chasseurs, ainsi que sur le monument aux morts de Fréland.

24 Paul BOURSON - « *Livre d'Or des Proscrits d'Alsace* » - Imprimerie de la Seine - Montreuil-sous-Bois - 1931 - 374 pp.
25 Il est possible qu'il y en existe d'autres, mais qui auraient changé de domicile après la guerre.
26 « *Fréland - Trait d'Union* » - Bulletin municipal d'Information - N°32 - Août 2014 - pp. 24-25
27 Frère ERNEST - « *Fréland pendant la grande guerre de 1914 à 1918- Souvenirs tirés de notes personnelles* » Mulhouse - 1954 - p. 17-22

Proscrits du Canton de Lapoutroie
(Répertoriés dans le « Livre d'Or des Proscrits d'Alsace »)

Nom - Prénom	Domicile	Nb de jours		Médaille de la Fidélité (M)
		Prison	Exil	
ADAM Eugène	Fréland	8		
ANCEL Joseph-Jean	Orbey	28		
ANCEL Camille	Orbey	127		
ANCEL Charles	Orbey	140	1.412	M + 4 étoiles
BALTHAZAR Jean-Baptiste	Lapoutroie	88		
BARBIER Marie	Lapoutroie	32		
BARBIER Joseph	Lapoutroie	32		
BARBIER François	Fréland	7		
BATOT Cyprien	Orbey	1.095 dont 892 réclusion		
BEDEZ Jean-Baptiste	Orbey	372	1.209	
BEDEZ Joseph	Orbey	185		
BERTOLI Albert (François)	Le Bonhomme	142		M
BLAISE Marguerite née MICHEL à Orbey	Leymel près de Munster	1.351 dont 1.126 réclusion		M + 3 étoiles
BOUX Joseph	Le Bonhomme	23		
BRESSON Charles	Le Bonhomme		734	
BRESSON Joseph	Fréland	299	798	
CONTY Fridolin	Fréland	11	21	
COUTY Ernest	Orbey	4		
COUTY Albert	Fréland	4		
CORNELIUS Victor	Labaroche	107		
CLAUDEPIERRE Joseph (Émile)	Lapoutroie	150		M
CLAUDEPIERRE Émile	Lapoutroie	15		
DEMANGEAT Joseph	Labaroche	91		
DEMANGEAT Camille	Labaroche	101		
DEMANGEAT Arbogast	Labaroche	101		
DIDIERJEAN Auguste	Orbey	33		
DODIN Joseph	Orbey	90		
DURAIN Grégoire	Fréland	4		
FLORENCE Marcelin	Labaroche	101		
FLORENCE Césaire	Orbey	101		
FRANTZ Jean-Baptiste	Fréland	Fusillé		
GASSER Jules	Pairis- Orbey	16	684	
GEORGES Jean-Baptiste	Labaroche	121		
GEORGES Alfred	Fréland	8		
GEORGES Alfred Jr.	Fréland	8		
GERARD Jean-Baptiste	Fréland	145		
GIRARDIN Fumin	Orbey		1.004	
HEIM Michel	Fréland	4		
HENRY Joséphine née BECK	Orbey		1.142	M + 1 étoile

Nom - Prénom	Domicile	Nb de jours		Médaille de la Fidélité (M)
		Prison	Exil	
HERQUE Antoine	Fréland	9	101	
HERQUE Albert	Fréland	7		
HERQUE Jean-Pierre	Fréland	7		
HERQUE Paul	Fréland	50		
LABARRE Joseph	Labaroche	39		
LABARRE Philippe	Labaroche	287		
LOTZ Florent	Labaroche	101		
MAIRE Isidore	Orbey	31		
MARCHAND Albert	Orbey	541	303	
MARCHAND Jean-Pierre	Labaroche		1.172	
MARCHAND Clémentine	Labaroche		1.172	
MERCK Théodore	Orbey	134		
MILLION Jules	Labaroche	67		
MILLION Joseph	Lapoutroie	405		
MILLION Nicolas	Le Bonhomme	12		
MINOUX Jean	Labaroche	91		
MUNIER Jean-Baptiste	Labaroche	101		
MUNIER Jules	Labaroche	67		
OBRY Jean-Baptiste	Labaroche	43		
ORY Ignace	Fréland	8		
PARMENTIER Antoine	Labaroche	101		
PETITCOLAS Albert (Louis)	Le Bonhomme	15		M
PETITDEMANGE Louis (Paul-François)	Le Bonhomme	1.354 dont 1.335 réclusion	179	M + 4 étoiles
PETITDEMANGE Séraphin	Fréland	4		
PETITDEMANGE Joseph	Fréland	4		
PIERRAT Jean-Baptiste	Labaroche	228	1.165	
PIERRE Justin	Labaroche	35		
PIERRE Paul	Labaroche	101		
PIERRE Justin	Labaroche	101		
PIERRE Juliette	Labaroche	21		
PIERRE Charles	Orbey	30		
REMY Jeanne	Lapoutroie	19		
RIETTE Joseph	Fréland	8		
RONNECKER François	Fréland	8		
RUEST Léon	Orbey	105	1.201	
SCHNEIDER Clémentine	Orbey	33		
SUTTER Marie née GASSMANN	Fréland	108	531	M + 1 étoile
THOMAS Jean-Baptiste	Lapoutroie	37		
TOUSSAINT Joseph	Labaroche	101		
TOUSSAINT Eugène	Labaroche	101		
VILMAIN Nicolas	Orbey	28		

En avril 1926, plus de cent proscrits, membres de l'Association, se rendirent en pèlerinage à Paris sur la tombe du soldat inconnu. Ils furent reçus à l'Élysée, à la Présidence du Conseil, aux Affaires Étrangères, à la Chambre, au Sénat, et par de nombreuses autres institutions et personnalités. Toute la presse parisienne consacra de longs articles à ce pèlerinage.



Les anciens proscrits Alsaciens-Lorrains et leur Président Maurice Schaeffer sur la tombe du Soldat Inconnu



Les anciens proscrits Alsaciens-Lorrains, reçus par Monsieur PAINLEVE, Président du Conseil.

Sur la photo, à gauche de M. Painlevé : M. Burrus (avec à la main son chapeau et sa canne) et M. Borromée, Préfet du Bas-Rhin. A droite : M. Schaeffer, Président de l'Association et M. Brogly, député du Haut-Rhin.

7. Témoignages

Le Livre d'Or rassemble le récit des souffrances endurées par de nombreux proscrits, en particulier celui de deux proscrits originaires de notre Canton :

- celui de Charles ANCEL, né le 15 avril 1870 à Orbey
- celui de Marguerite BLAISE, née MICHEL, née le 14 octobre 1853 à Orbey

Témoignage de Charles ANCEL ⁽²⁸⁾

Né le 15 avril 1870 à Orbey
(140 jours de prison + 1.412 jours d'exil)



« Arrêté le 4 septembre 1914, conduit à la prison des chasseurs à Colmar. Après avoir été retenu en cellule pendant 12 jours, j'ai été transféré à la prison départementale, rue des Augustins, et de là, après 15 jours de détention, j'ai été emmené à la prison de la rue du Fil à Strasbourg, où je suis resté jusqu'au 6 janvier 1915.

Les raisons qui ont motivé mon arrestation me furent communiquées par un officier du conseil de guerre. J'étais accusé d'avoir rendu des services aux troupes françaises avec ma motocyclette et d'avoir indiqué les positions des troupes allemandes. J'étais considéré comme un grand ami des Français, et on me reprochait d'avoir envoyé mon fils porter un drapeau tricolore à la mairie lors de la mémorable arrivée des chasseurs alpins en août 1914. Je suis obligé de reconnaître que ces accusations étaient à peu près fondées. Cependant, malgré les nombreuses recherches en vue de constituer la preuve des faits, celles-ci n'aboutirent à aucun résultat.

À la suite de démarches pour recouvrer ma liberté, je reçus, en décembre 1914, une lettre du gouvernement militaire de Strasbourg ainsi libellée : « Il n'est pas possible de donner suite à votre demande. La sécurité de l'État ne permet pas de vous rendre la liberté. » Signé : Gilgenheim.

Enfin, le 6 janvier 1915, je reçus l'ordre de me rendre à Nürnberg, comme lieu de résidence forcée, en compagnie de Fritz Waltz, frère de Hansi, aussi détenu à la rue du Fil. Arrivé à Nürnberg, la police, après nous avoir fouillé, nous fit passer au service anthropométrique et nous donna comme consigne de nous présenter journallement au poste de police, de ne pas quitter la ville, etc. Le nom de Hansi auquel il a été fait allusion lors du procès, a suffi pour remplir les juges de colère et me faire condamner à 15 jours de prison.

En janvier 1916, la commune d'Orbey ayant été évacuée, ma femme et mes trois enfants vinrent me rejoindre à Nürnberg. Mon fils aîné ayant été admis comme postier au camp de Grosreuth, au cours d'une de ses nombreuses et périlleuses missions pour les prisonniers français, il tomba dans un guet-apens qui lui rapporta 35 jours de prison. Nos relations avec nos chers prisonniers se sont cependant poursuivies d'une façon continue avec une suite d'évènements qu'il serait trop long à énumérer ici.

Le 18 novembre 1918, dernier jour de notre exil, un bon nombre d'entre eux sont venus à la gare pour nous saluer. Ils brûlaient du désir de nous accompagner. Malheureusement, nous nous trouvions dans l'impossibilité d'y donner suite. Le 19 nous passions le Rhin en chantant la Marseillaise en jetant un regard de mépris à nos tyrans, qui, la tête basse, réintégraient leur pays. Après avoir passé les journées de délire, de joie, du 19 au 24 novembre, à Strasbourg, un mois plus tard seulement, nous avons pu enfin rentrer dans notre demeure, saccagée par les obus. »

Charles ANCEL a été décoré de la Médaille de la Fidélité avec 4 étoiles.

²⁸ Paul BOURSON - « Livre d'Or des Proscrits d'Alsace » - Imprimerie de la Seine - Montreuil-sous-Bois - 1931 - 374 pp. - page 8

Témoignage de Marguerite BLAISE, née MICHEL (29)

Née le 14 octobre 1853 à Orbey, domiciliée à Leymel près de Munster
(1.351 jours de prison : du 27 février 1915 au 10 novembre 1918)



« C'était le 11 novembre 1914, que deux gendarmes armés de fusils et de revolvers, nous ont fait partir avec nos habits de travail et en nous obligeant à tout abandonner. Quand nous étions partis, ils ont incendié nos bâtiments à l'aide de pétrole. Les maisons ont brûlé avec tout le mobilier, et nous étions pendant ce temps à Eschbach, d'où nous avons vu tout se réduire en cendres.

Enfin, pour compléter notre malheur, un nommé Haberey Martin de Hohrod-Weyer allait chez les Allemands leur disant que j'étais contre eux, que j'étais une espionne au service des Français, que je coupais les fils de fer barbelés pour rendre le chemin libre aux Français, etc. Appuyé par ses deux fils, il déclarait encore que j'hébergeais les Français, leur donnant à manger et à boire, et que des soldats français venaient passer presque tous les jours chez moi pour des renseignements. A l'appui de ses dires, il cita même un de nos voisins, Jean Kempf. Mais celui-ci déclara qu'il n'avait jamais vu les Français venir chez nous, ce qui était aussi vrai, car tous ces dires n'étaient que des

mensonges.

Nonobstant mes affirmations d'innocence, les Allemands m'ont arrêtée et conduite à Colmar le 27 février 1915 et m'ont mise en prison. Le 8 juin 1915, j'ai comparu devant le conseil de guerre. On m'a acquittée, tout en me gardant en « Schutzhaft ».

Les Haberey, pas contents, ont de nouveau monté la tête aux Allemands avec leurs déclarations mensongères. Je passai la deuxième fois au conseil de guerre le 3 août 1915, mais cette fois, j'ai été condamnée à dix ans de réclusion et cinq ans de surveillance.

On m'a retenue en prison à Colmar jusqu'au 12 octobre 1915. Puis, j'ai été transportée à la prison de Haguenau où je suis restée dans une cellule jusqu'au 10 novembre 1918.

C'était un bien long temps de souffrances : j'étais internée pour espionnage et, de ce fait, mal vue des Sœurs et des Allemands. Ces Sœurs me chicanèrent tant qu'elles pouvaient et pour ça, il fallait encore les remercier et leur dire : « Chères Sœurs ». La nourriture nous était passée par la porte qui était ouverte un petit peu pour passer la gamelle, qui contenait, les jours de fêtes, trois pommes de terre, et les autres jours un jus qu'on appelait « soupe ».

J'avais un cousin à Marienthal qui était venu me voir et qui a voulu me donner un morceau de gâteau. J'avais bien faim, on ne recevait presque rien, et pourtant on m'a défendu d'accepter le gâteau. Il y avait des voleuses et des meurtrières qui étaient là ; mais celles-là ont été mieux traitées que moi. Mon fils Léon, qui était soldat à Berlin, est venu une fois et voulait me faire une visite. On lui a défendu de venir me voir, lui disant qu'il n'avait pas le droit de me voir, vu que j'étais une espionne et contre les Allemands. Il était obligé de retourner à Berlin. Il avait un congé de réforme, mais on l'a quand même fait repartir en guerre. Depuis le printemps 1915, il devait se présenter deux fois par jour à la police, à Colmar.

Enfin, la délivrance vint le 10 novembre 1918. Pendant mon emprisonnement, j'avais diminué de presque 35 kilogrammes et depuis je n'ai plus de bonne santé, je suis obligée de m'appuyer sur un bâton en marchant. »

Marguerite BLAISE a été décorée de la Médaille de la Fidélité avec 3 étoiles.

29 Paul BOURSON - « Livre d'Or des Proscrits d'Alsace » - Imprimerie de la Seine - Montreuil-sous-Bois - 1931 - 374 pp. - page 16

8. La médaille de la Fidélité Française



L'Association des Proscrits d'Alsace fut à l'initiative de l'institution d'une **médaille de Fidélité Française**, votée par le Sénat et la Chambre des Députés le 9 février 1922 et instituée par la loi du 3 juillet 1922.

Cette décoration honore spécialement les Alsaciens-Lorrains emprisonnés ou exilés par l'Allemagne en raison de leur attachement à la France.



LOI du 3 juillet 1922 (30) instituant une médaille dite de la « Fidélité française » pour les Alsaciens et Lorrains condamnés au cours des quarante-huit dernières années pour leur attachement à la France :

Article unique. — Il est institué une médaille dite de la « Fidélité française ». Cette médaille, suspendue par un ruban aux couleurs du drapeau français, sur lequel sera apposée une agrafe en métal portant le mot « Fidélité » pourra être décernée par les soins du Gouvernement à tous les Alsaciens et Lorrains des deux sexes ayant été — avec ou sans condamnation — emprisonnés ou exilés par les autorités allemandes, à cause de leur attachement à la France. Chaque année de prison ou d'exil sera indiquée par une étoile en métal apposée sur le ruban de la médaille.

Un concours, ouvert seulement aux artistes Alsaciens ou Lorrains, permit à un jury de sélectionner le modèle de l'insigne et du diplôme accompagnant la médaille. L'insigne est dû à Albert Schultz, artiste strasbourgeois, également auteur du monument de Wissembourg. Le diplôme a été dessiné par Fernand Schultz-Wettel, d'Obernai, ville natale de Maurice Schaeffer.

Caractéristiques de la médaille :

Ruban : (largeur totale : 37 mm)
Le ruban est aux couleurs du drapeau français : une bande bleue de 17 mm, avec de chaque côté, une raie intermédiaire blanche de 5 mm et une raie extérieure rouge de 5 mm. Des étoiles métalliques indiquent le nombre des années de prison ou d'exil effectuées par le titulaire.

Agrafe : Une agrafe stylisée en métal porte le mot « Fidélité ».

Insigne : L'insigne est en bronze de module 32 mm. Il est suspendu au ruban par une bélière à anneau du même métal.
- sur l'avant : symbolisant l'Alsace et la Lorraine, deux femmes assises côte à côte et regardant mélancoliquement vers le soleil rayonnant de la civilisation française et le mot « Fidélité ».
- sur le revers : posé sur un décor de branches de chêne et de laurier, un faisceau de lecteur républicain drapé d'une banderole portant la devise « Liberté – Égalité – Fraternité ».

30 J.O. du 6 juillet 1922 (p. 7030)



Diplôme de la Médaille de la Fidélité Française

Attribution :

La médaille de la Fidélité Française fut un acte de reconnaissance spécial vis-à-vis des Alsaciens-Lorrains qui ont souffert pour la cause de leur fidélité à la France. (31)
Elle a été décernée par 24 arrêtés de la Présidence du Conseil et du Ministère de la Justice (du 2 juillet 1923 au 11 avril 1934) (32) à :

**1.397 Alsaciens-Lorrains (1.044 hommes et 353 femmes)
et 34 fois à titre posthume,
soit au total à 1.431 personnes.**

635 titulaires (442 hommes et 193 femmes) ont été récompensés dans le Haut-Rhin.

La médaille a été décernée à **8** proscrits du canton de Lapoutroie (voir tableau).

Pour obtenir cette médaille, il ne suffisait pas d'avoir été emprisonné ou exilé, certains l'ayant été pour des raisons de simple police ou pour contravention aux lois et règlements. Il fallait avoir accompli un fait précis incontestable, pour éviter d'ouvrir la porte à toutes les délations, jalousies, ou récriminations. Les conditions d'attribution reposaient sur l'examen d'un dossier (avec justifications) et la loi en limitait principalement le bénéfice à ceux qui avaient été condamnés par la justice ou les autorités allemandes.

Mais beaucoup d'Alsaciens-Lorrains ont été emprisonnés et exilés sans condamnation, ni jugement ...

31 René MATHIS - « La médaille de la Fidélité Française (Alsace et Lorraine - 1870-1918) » - à compte d'auteur - Lycée de Moulins - 1935 - 37 pp.
 32 Arrêtés de la Présidence du Conseil des 1.7.1924 (JO 5.7) - 10.11.1924 (JO 10.11) - 31.1.1925 (JO 2.2) - 6.5.1925 (JO 10.5) - 6.7.1925 (JO 9.7) - 9.7.1925 (JO 19.7) - 20.10.1925 (JO 9.11) - 12.12.1925 (JO 16.12) - 25.9.1926 (JO 2.10) - 14.3.1927 (JO 25.3) - 23.8.1927 (JO 11.9) - 3.8.1929 (JO 12.8) - 16.1.1930 (JO 22.1) - 15.6.1931 (JO 20.6) - 3.5.1932 (JO 13.5) - 10.4.1933 (JO 14.4).
 Arrêtés du Ministère de la Justice des 2.7.1923 (JO 3.7) - 10.7.1923 (JO 11.7) - 5.10.1923 (JO 7.10) - 17.10.1923 (JO 19.10) - 3.11.1923 (JO 7.11) - 29.12.1923 (JO 9.1.1924) - 17.3.1924 (JO 19.3) - 11.4.1934 (JO 16.4).



Maurice Burrus reconnut souvent que, si les Proscrits d'Alsace manifestèrent leurs sentiments francophiles et se montrèrent les plus récalcitrants à la pseudo-civilisation prussienne, ils ne furent pas les seuls à faire preuve de résistance et de patriotisme français durant la guerre. D'autres ont même fait preuve de plus de vaillance et beaucoup partagèrent des sentiments d'antipathie à l'égard de nos conquérants. Certains furent déjà incarcérés avant la guerre.

Aujourd'hui, surtout après une deuxième guerre encore bien plus cruelle que la première, les idées de tolérance et de réconciliation se sont heureusement largement développées. Les haines se sont effacées, mais l'histoire demeure, avec un nécessaire devoir de mémoire de notre part.

En inaugurant une plaque souvenir, encastrée dans le mur de l'école communale de Sainte-Croix-aux-Mines, le 1^{er} juin 1924, Maurice Burrus rappelait (33) qu'il était important que les jeunes gens des générations futures se souviennent toujours que des Alsaciens ont été victimes de la barbarie allemande et que l'Alsace fut malheureuse d'avoir eu autant de proscrits.

« L'indifférence et l'oubli ne doivent pas amnistier les souffrances et les atrocités vécues ».

« En se plongeant dans la poignante histoire de ces proscrits et dans leurs témoignages, nos enfants et petits-enfants auront le sentiment d'entendre battre le cœur de leurs pères pour la France ».



33 Paul BOURSON - « Livre d'Or des Proscrits d'Alsace » - Imprimerie de la Seine - Montreuil-sous-Bois - 1931 - 374 pp.

TANNACH, UN JOLI COIN D'ORBÉY

LE HAMEAU DE TANNACH DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XXÈME SIÈCLE.

Marie-Thérèse DIDIER HENRY



Souvenir de Tannach - Gruss aus Tannach

C'est un joli coin d'Orbey. La route va d'Orbey à Labaroche-Trois-Epis. Ce hameau de Tannach comptait une école, trois cafés, une usine de tissage-filature. Parmi les cafés : le café Maire faisait aussi épicerie-tabac, le café Demangeat était dans l'ancienne maison Husson, le café Marchand avait un jeu de quilles. Il y avait aussi le moulin de Tannach avec

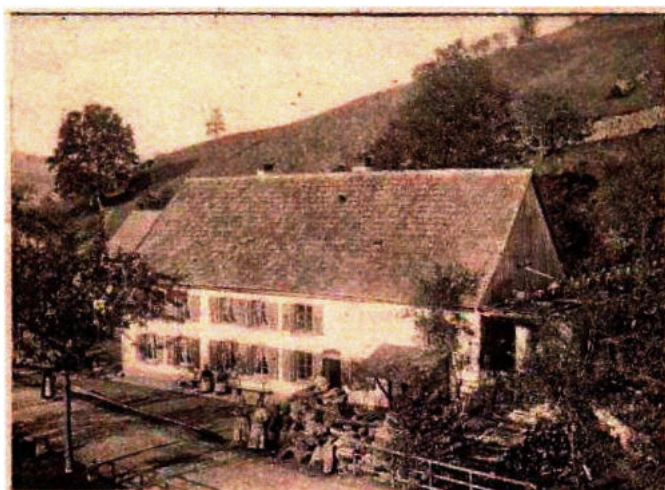
boulangerie-épicerie.

La famille Maire avait une diligence qui allait toutes les semaines à Saint-Dié-des-Vosges, en plus des courses à Colmar.

Monsieur Maire était le « maire de Tannach », plus exactement le conseiller municipal avec charges. À sa mort, M. Marchand le remplaça et à la mort de celui-ci ce fut son filleul Constant Maire.

Le café Marchand se trouvait en face de l'école. Je me souviens bien de Constant, avec son fils Paul et Joséphine sa femme, avec leurs enfants Maria et Joseph.

Les voituriers s'arrêtaient souvent au café Marchand, qui était en face de l'école, pour boire un coup. Les chevaux se reposaient en les attendant. Un jour de récréation, excité par les cris de enfants, un cheval devint furieux. Il fallut que les écoliers se mettent à l'abri, en attendant que l'on puisse maîtriser la bête.



Ci-dessus la Basse Tannach au début du XX^e siècle, vue depuis les Champs Simon. On remarque l'étendue des surfaces cultivées et des prairies.

Ci-contre l'ancien moulin de Tannach avec sa petite épicerie

L'ÉCOLE.



J'allais en classe chez Sœur Anne-Joseph. Les garçons avaient classe avec Mme Weiss. Monsieur Weiss était commerçant de fromage et avait un local près de l'école. Tout près, une vieille maison était appelée « chez Dodé ».

Une journée intéressait les écoliers, ravis : celle où on tuait le cochon chez Marchand. Je vois encore le père Marchand occupé à laver ses carottes, belles et nombreuses.

Nous étions une bonne vingtaine de filles, avec Sœur Anne Joseph qui avait toutes les classes. Je suis allée souvent faire lire les petites. Il y avait aussi une Bibliothèque, un livre par semaine : j'aimais lire...

Quelques voyages scolaires étaient au programme. Pour cela, nous allions en forêt cueillir des myrtilles, que le ramasseur nous payait.

En hiver, vu la longueur du chemin, l'on prenait son repas à l'école. Une grande fille nous le réchauffait sur le fourneau de la classe.

Cette Jeanne nous apprenait à chanter, principalement en patois.

Cette langue que nous parlions à la maison et beaucoup avaient du mal pour le français.

Ci-dessus les enfants HENRY : Marie-Thérèse (née le 4 mai 1924), Marie Angèle (1926-2007), Marie Jeanne (née le 19 novembre 1927)

À droite la maman : Pauline Virginie MAIRE (1885-1945). Elle épouse Justin Victor HENRY (1889-1945) le 26 avril 1922

Ci-dessous le hameau de Basse Tannach dans l'entre-deux-guerres



LA 1ÈRE GUERRE MONDIALE.

Tannach a bien changé. Après le départ des fils, les filles durent arriver à faire tout le travail des hommes.

La maison Maire, le moulin de Tannach, fut envahie. L'armée installa son quartier général et les troupes badoises et tantôt bavaroises occupèrent toute la maison.

Avec la retraite des Français, une bataille terrible se passa à Labaroche aux Fontenelles, lieu au-dessus de Tannach. Pauline fut envoyée avec le cheval pour y aller chercher un officier français blessé. Le sang coulait partout sur les blessés couchés sur la paille.

Cet officier fut le dernier qui put quitter Orbey avant l'arrivée des troupes allemandes qui, à nouveau s'installèrent à Tannach et se fortifièrent au Rain des Chênes, en forêt. Tous les jours un soldat portait un seau de lait là-haut. Et Tannach était souvent bombardée d'obus.

La guerre finie, avec tous les absents, il fallut reprendre son courage à deux mains et l'on ne pensait pas que peu de temps plus tard, une nouvelle guerre arriverait.



LA 2ÈME GUERRE MONDIALE.



Ce fut difficile pour la jeunesse qui ne connaissait pas la langue allemande, le français étant interdit. Avec les instituteurs français, cela allait (français-allemand), on y arrivait. Hélas ces instituteurs furent remplacés par des Allemands. Avec eux, plus de français. Les cours du soir, obligatoires jusqu'à 18 ans, nous laissèrent un mauvais souvenir, et il nous fallait faire attention à ne pas parler français.

Hélas en 1942, ce fut la mobilisation de nos jeunes. Beaucoup ont essayé de refuser, mais hélas, il y avait des représailles sur les parents.

Ce qui fut terrible, ce fut la déportation de beaucoup. Il suffisait d'avoir un conjoint français⁹³ pour être déporté. Heureusement, tous ces premiers déportés furent envoyés dans le Midi, où ils eurent des difficultés pour s'installer.

Quelques-uns mobilisés⁹⁵ profitèrent d'une permission pour refuser de partir et se cachèrent. Hélas, que de représailles. Beaucoup se sont sacrifiés pour éviter la déportation de leurs parents, frères et sœurs.

Toutes ces années d'occupation allemande furent bien difficiles, surtout qu'avec les cartes de ravitaillement, cela était bien moindre. Et les habitants des villes cherchaient de quoi se nourrir dans les fermes.

Le 6 juin, ce fut la joie d'apprendre que les troupes américaines avaient débarqué. Hélas, on ne pensait pas que ce serait si long, avant d'être à notre tour libérés des Allemands.

Les premiers obus arrivèrent à Tannach le 6 décembre 1944. On dut descendre nos lits à la cave et avoir plein de soldats à la maison. Et tous les jours des obus, des maisons brûlées, des civils déportés...

Cela dura jusqu'au 4 février 1945, avec la prise de Colmar. Ce jour-là, le Valtin est seulement pris et encore des tirs au Rain des Chênes.

Nous reprîmes nos chambres à coucher sans toutefois dormir, la peur est toujours là.

À droite, Marie-Thérèse HENRY.

En haut, la famille MAIRE, devant la maison épicerie de Tannach. Au centre, Marie Anne Virginie MAIRE (1845-1925) épouse de Laurent Edmond MAIRE (1848-1892). Ils eurent, sauf erreur, onze enfants.

⁹³

⁹⁴ Français de l'intérieur, comme on dit en Alsace.

⁹⁵ Incorporés de force

LES ACTES D'ÉTAT CIVIL DES HUTTES DE 1937 À 1941

Compléments aux Cahiers du Généalogiste

Jean-Marie MUNIER

Le bureau d'état civil des Huttes a fonctionné de 1866 à 1941. 2540 actes y ont été enregistrés, avec la répartition suivante :

- 1263 naissances
- 329 mariages
- 948 décès.

Ce bureau d'état civil a connu une interruption importante pendant les années de la première guerre mondiale : de 1915 à 1920, aucune naissance ni aucun mariage n'a été enregistré mais seulement 19 décès dont la plupart concernent des morts au combat.

Les photocopies mises à la disposition des généalogistes et préparées par Jean CLAUDEPIERRE ont permis de réaliser 2 Cahiers du Généalogiste :

- Le cahier Hors-Série n°1, paru en 2009, qui couvre les années 1866-1902
- Le cahier Hors-Série n°3, paru en 2012, qui traite des années 1903-1941.

Cependant, pour être conforme aux dispositions légales qui fixent à 75 ans le régime de libre communicabilité des registres de naissance et de mariage, le cahier Hors-Série n°3 ne couvrait, pour les naissances et les mariages, que les actes jusqu'à 1936.

Les pages qui suivent couvrent les années manquantes, et concernent 39 naissances et 11 mariages datant de la période 1937-1941.

SHO	Liste des Mariages par ordre alphabétique des épouses	
	Commune de Orbey Basses-Huttes (68)	
27/04/1938	DUPORTAIL Paul Joseph	ANCEL Adèle Germaine
23/02/1938	MICLO Emile	ANCEL Marie Adeline
19/04/1937	GLE Joseph Clément	BALTHAZARD Marie Hélène
28/10/1940	PIROLA Frédéric Auguste	BLAISE Marie Clémentine
10/05/1940	KELLER François Xavier	ENGASSER Marie Thérèse
27/11/1940	MEYER René Antoine	GAUDEL Marcelle Marthe
07/01/1938	PIERREZ Paul Adolphe	MICHEL Jeanne Marie
21/11/1941	BLAISE René Henri	MICLO Joséphine
17/04/1939	BATOT Alphonse Etienne	SCHRUTT Marie Germaine
02/08/1937	HUBER Romain Florent	TISSERAND Jeanne Angélique
21/11/1938	BARLIER Thiébaud Joseph	ZANN Jeanne Charlotte

SHO

Fiches des Mariages par ordre alphabétique des époux

Commune de Orbey Basses-Huttes (68)

Date: 21/11/1938 1938/M04
Epoux: **BARLIER Thiébaud Joseph** **Profession :** Employé de chemin de fer
Originaire de : Fréland **Né le :** 16/06/1908 **Agé de :** 30 ans
dom. à Riedisheim signe
Père: BARLIER Albert Jean Baptiste *Cultivateur, dom. à Fréland*
Mère: THIEBAUT Marie Hortense †
Epouse: **ZANN Jeanne Charlotte** **Profession :** Sans profession
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Née le :** 24/06/1911 **Agée de :** 27 ans
dom. Section Lomberg signe
Père: ZANN Joseph *Cultivateur, dom. Section Lomberg*
Mère: SIMON Marie Rosalie *Cultivatrice, dom. Section Lomberg*
Témoïn 1 : HANN Charles *Instituteur en retraite dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : DIDIERJEAN Séraphin *Rentier dom. aux Basses Huttes signe*
Contrat de Mariage Orbey 19 novembre 1938

Date: 17/04/1939 1939/M01
Epoux: **BATOT Alphonse Etienne** **Profession :** Cultivateur
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Né le :** 04/02/1912 **Agé de :** 27 ans
dom. aux Hautes Huttes signe
Père: BATOT Jean Baptiste †
Mère: BEDEZ Richarde *Cultivatrice, dom. aux Hautes Huttes*
Epouse: **SCHRUTT Marie Germaine** **Profession :** Cultivatrice
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Née le :** 12/03/1921 **Agée de :** 18 ans
dom. Section Pré du Bois ('Prés du Bois') signe
Père: SCHRUTT Jean Baptiste *Cultivateur, dom. Section Pré du Bois signe*
Mère: GELTZENLICHTER Joséphine Adeline *Cultivatrice, dom. Section Pré du Bois signe*
Témoïn 1 : EHLINGER Marcel *Mécanicien dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : HANN Charles *Instituteur en retraite dom. aux Basses Huttes signe*
Contrat de Mariage Orbey 17 avril 1939

Date: 21/11/1941 1941/M01
Epoux: **BLAISE René Henri** **Profession :** Cultivateur
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Né le :** 06/05/1914
dom. Section Pré du Bois signe
Père: BLAISE Jean Baptiste Justin *Cultivateur, né aux Basses Huttes le 4 juillet 1870 dom. Section Pré du Bois*
Mère: MICLO Marie Célestine *Cult., née aux Basses Huttes le 30 mai 1873 dom. Section Pré du Bois*
Epouse: **MICLO Joséphine** **Profession :** Cultivatrice
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Née le :** 12/01/1921
dom. aux Hautes Huttes signe
Père: MICLO Jean Baptiste *Cultivateur, né aux Basses Huttes le 7 décembre 1867 dom. aux Hautes Huttes*
Mère: SCHNEIDER Marie Thérèse Eugénie *Cult., née Basses Huttes 30 septembre 1878 dom. aux Hautes Huttes*
Témoïn 1 : WETTERER Jules Eugène *38 ans aubergiste dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : WETTERER Jules Lucien Antoine *60 ans cultivateur dom. aux Basses Huttes signe*
Les parents de l'époux se sont mariés à Orbey Basses Huttes le 16 novembre 1896
Les parents de l'épouse se sont mariés à Orbey Basses Huttes le 20 novembre 1901 (Note : à Orbey, en fait)
Mention d'un enfant Gérard Joseph né à Orbey le 9 février 1942

Date: 27/04/1938 1938/M03
Epoux: **DUPORTAIL Paul Joseph** **Profession :** Garde républicain
Originaire de : Orbey **Né le :** 25/06/1908 **Agé de :** 29 ans
dom. à Bitché-Camp (Moselle)
Père: DUPORTAIL Louis Séraphin *Cultivateur, dom. à Orbey Section Bas*
Mère: MUNIER Marie Joséphine *Cultivatrice, dom. à Orbey Section Bas*
Epouse: **ANCEL Adèle Germaine** **Profession :** Couturière
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Née le :** 05/02/1913 **Agée de :** 25 ans
dom. Section Lomberg signe
Père: ANCEL Léon Jean *Cultivateur, dom. Section Lomberg*
Mère: GELTZENLICHTER Marie Eugénie *Cultivatrice, dom. Section Lomberg*
Témoïn 1 : HANN Charles *Instituteur en retraite dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : RINALDI Lucien *Peintre dom. aux Basses Huttes signe*
Contrat de Mariage Orbey 4 avril 1938
L'époux est dit garde républicain à pied du peloton mobile N°541

Fiches des Mariages par ordre alphabétique des époux

Commune de Orbey Basses-Huttes (68)

Date: 19/04/1937 1937/M01
Epoux: **GLE Joseph Clément** **Profession :** Cultivateur
Originaire de : Orbey **Né le :** 08/11/1901 **Agé de :** 35 ans
dom. à Orbey Section Grande Vallée signe
Père: GLE Isidore Joseph †
Mère: MAIRE Amélie *Cultivatrice, dom. à Orbey Section Grande Vallée*
Epouse: **BALTHAZARD Marie Hélène** **Profession :** Cultivatrice
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Née le :** 09/05/1906 **Agée de :** 30 ans
dom. Section Lomberg signe
Père: BALTHAZARD Adolphe *Cultivateur, dom. Section Lomberg*
Mère: ANCEL Marie *Cultivatrice, dom. Section Lomberg*
Témoïn 1 : DE CILLIA Charles *Douanier retraité dom. à Ribeauvillé 60 rue Fraternité signe*
Témoïn 2 : DIDIERJEAN Séraphin *Rentier dom. aux Basses Huttes signe*
Contrat de Mariage Orbey 17 avril 1937

Date: 02/08/1937 1937/M02
Epoux: **HUBER Romain Florent** **Profession :** Instituteur
Originaire de : Phalsbourg (Moselle) **Né le :** 07/01/1913 **Agé de :** 24 ans
dom. à Orbey Section Tannach signe
Père: HUBER Antoine †
Mère: LANCHE Célestine *Sans prof., dom. à Orbey Section Tannach*
Epouse: **TISSERAND Jeanne Angélique** **Profession :** Sans profession
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Née le :** 27/07/1913 **Agée de :** 24 ans
dom. Section Coin signe
Père: TISSERAND Joseph Victor *Cultivateur, dom. Section Coin signe*
Mère: ORY Marie Louise *Cultivatrice, dom. Section Coin*
Témoïn 1 : HANN Charles *Instituteur retraité dom. aux Basses Huttes signe*
Contrat de Mariage Orbey 23 juillet 1937

Date: 10/05/1940 1940/M01
Epoux: **KELLER François Xavier** **Profession :** Cultivateur
Originaire de : Balgau **Né le :** 16/12/1912 **Agé de :** 27 ans
dom. Section Sombrevoir signe
Père: KELLER Xavier *Cultivateur, dom. à Balgau*
Mère: SCHELCHER Joséphine †
Epouse: **ENGASSER Marie Thérèse** **Profession :** Cultivatrice
Originaire de : Balgau **Née le :** 04/04/1918 **Agée de :** 22 ans
dom. Section Sombrevoir signe
Père: ENGASSER Albert †
Mère: KURY Eugénie *Cultivatrice, dom. Section Sombrevoir*
Témoïn 1 : HANN Charles *Instituteur en retraite dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : EHLINGER Marcel *Mécanicien dom. aux Basses Huttes signe*
L'époux est dit mobilisé (Secteur postal 320)
Le père de l'époux est dit (curieusement) domicilié à 'Balgau (Caudecoste - Lot et Garonne)'
Mention d'un enfant Paula Marie Thérèse née à Neuf Brisach le 17 octobre 1943

Date: 27/11/1940 1940/M03
Epoux: **MEYER René Antoine** **Profession :** Instituteur
Originaire de : Ammerschwihl **Né le :** 17/01/1915 **Agé de :** 25 ans
dom. aux Hautes Huttes signe
Mère: MEYER Augustine Anne Marie *Sans prof., dom. à Hesingen*
Epouse: **GAUDEL Marcelle Marthe** **Profession :** Organiste
Originaire de : Orbey **Née le :** 25/02/1920 **Agée de :** 20 ans
dom. Section Coin signe
Mère: GAUDEL Marthe *Sans prof., dom. Section Coin signe*
Témoïn 1 : HANN Charles *Instituteur en retraite dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : BATOT Marie *Cultivatrice dom. aux Basses Huttes signe*

Fiches des Mariages par ordre alphabétique des époux

Commune de Orbey Basses-Huttes (68)

Date: 23/02/1938 1938/M02
Epoux: MICLO Emile **Profession :** Manoeuvre
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Né le :** 10/09/1909 **Agé de :** 28 ans
dom. Section Mossure signe
Père: MICLO Emile *Cultivateur, dom. Section Mossure*
Mère: MILLION Marie *Cultivatrice, dom. Section Mossure*
Epouse: ANCEL Marie Adeline **Profession :** Cultivatrice
Originaire de : Orbey Basses Huttes **Née le :** 17/11/1910 **Agée de :** 27 ans
dom. Section Lomberg signe
Père: ANCEL Léon *Cultivateur, dom. Section Lomberg*
Mère: GELTZENLICHTER Marie Eugénie *Cultivatrice, dom. Section Lomberg*
Témoïn 1 : HANN Charles *Instituteur en retraite dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : WETTERER Jules Eugène *Cultivateur dom. aux Basses Huttes signe*
Contrat de Mariage Orbey 19 février 1938

Date: 07/01/1938 1938/M01
Epoux: PIERREZ Paul Adolphe **Profession :** Cultivateur
Originaire de : Orbey **Né le :** 02/07/1912 **Agé de :** 25 ans
dom. Section Noirmont signe
Père: PIERREZ Charles Antoine *Cultivateur, dom. Section Noirmont*
Mère: MASSON Rosalie Joséphine *Cultivatrice, dom. Section Noirmont*
Epouse: MICHEL Jeanne Marie **Profession :** Cultivatrice
Originaire de : Orbey **Née le :** 13/04/1913 **Agée de :** 24 ans
dom. Section Noirmont signe
Père: MICHEL Émile Dominique *Cultivateur, dom. à Ban sur Meurthe Section Le Grand Valtin lieu-dit Sérichamp*
Mère: MASSON Marie Mélanie *Cult., dom. Ban sur Meurthe Section Le Grand Valtin lieu-dit Sérichamp*
Témoïn 1 : HANN Charles *Instituteur en retraite dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : STRENG JeanneÉpicière *dom. aux Basses Huttes signe*
Contrat de Mariage Orbey 5 janvier 1938
L'épouse est dite domiciliée précédemment à Ban sur Meurthe, Section Le Grand Valtin, lieu-dit Sérichamp (Vosges)
Note : l'épouse est née en fait à Orbey Basses Huttes

Date: 28/10/1940 1940/M02
Epoux: PIROLA Frédéric Auguste **Profession :** Cultivateur
Originaire de : Orbey **Né le :** 24/04/1908 **Agé de :** 32 ans
dom. aux Hautes Huttes signe
Père: PIROLA Hercule Charles *Tailleur de pierres, dom. à Orbey Section Bethlehem ('Bethlehem')*
Mère: BLEICHER Augustine *Sans prof., dom. à Orbey Section Bethlehem*
Epouse: BLAISE Marie Clémentine **Profession :** Cultivatrice
Originaire de : Orbey **Née le :** 30/06/1906 **Agée de :** 34 ans
dom. aux Hautes Huttes signe
Père: BLAISE Jean Baptiste Antoine *Cultivateur, dom. Section Pré du Bois ('Prés du Bois')*
Mère: LAMBLE Marie Julie Clémentine †
Témoïn 1 : HANN Charles *Instituteur en retraite dom. aux Basses Huttes signe*
Témoïn 2 : HANN Charlotte *Sans prof., épouse Ehlinger, dom. aux Basses Huttes signe*
L'époux est dit de nationalité italienne
Contrat de Mariage Orbey 28 octobre 1940

Fiches des naissances par ordre alphabétique

Commune de Orbey Basses-Huttes (68)

ANCEL Gérard Gabriel **Sexe:** M **Date:** 25/03/1939
Cote : 1939/N04
Père : ANCEL René Joseph (Cultivateur) *Né à Orbey le 5 mars 1897 dom. Section Pré du Bois signe*
Mère : HENRY Emilienne Marie *Cult. née Le Bonhomme 12 août 1907 dom. Section Pré du Bois*
'Prés du Bois'

ANCEL Guy **Sexe:** M **Date:** 25/12/1938
Cote : 1938/N11
Mère : ANCEL Adèle *illég. déclaré par la sage-femme*
Par/tem : ANCEL Marie *Sans prof., née Basses Huttes 28 sept. 1914 dom. Section Lomberg*
Décès à Orbey Basses Huttes le 31 décembre 1938 *62 ans sage-femme dom. à Orbey, épouse Didierjean signe*

ANCEL Jean Paul **Sexe:** M **Date:** 06/03/1937
Cote : 1937/N02
Père : ANCEL Paul Constant (Cultivateur) *Né à Orbey le 6 janv. 1909 dom. Section Combe signe*
Mère : BATOT Marie Louise *Cult. née aux Basses Huttes le 25 août 1910 dom. Section Combe*
Mariage à Orbey le 20 septembre 1963 avec Denise Odile Petitdemange
Décès à Colmar le 24 septembre 2008
Note : le père est né en fait à Orbey Basses Huttes

ANCEL Jean Paul Joseph **Sexe:** M **Date:** 03/02/1938
Cote : 1938/N03
Père : ANCEL Paul (Cultivateur) *Né Basses Huttes 25 janv. 1902 dom. Hautes Huttes signe*
Mère : MICLO Marie *Cult. née aux Basses Huttes le 1 juil. 1907 dom. aux Hautes Huttes*
Décès à Orbey le 22 septembre 1956
Note : la mère est née en fait le 5 juillet 1907

ANCEL Jeanne Alice **Sexe:** F **Date:** 18/06/1937
Cote : 1937/N06
Père : ANCEL Joseph Eugène (Cultivateur) *Né à Orbey le 3 janvier 1900 dom. Section Coin signe*
Mère : BALTHAZARD Marie Claire *Cult. née à Orbey le 29 oct. 1903 dom. Section Coin*
Mariage à Ste Marie aux Mines le 8 avril 1964 avec André Joseph Vilmain
Note : le père est né en fait à Orbey Basses Huttes
Note : la mère est née en fait à Orbey Basses Huttes

ANCEL Jeannot **Sexe:** M **Date:** 10/05/1938
Cote : 1938/N05
Père : ANCEL Paul (Cultivateur) *Né Basses Huttes 4 déc. 1904 dom. Hautes Huttes signe*
Mère : DIDIERJEAN Bernadette *Cult. née aux Basses Huttes le 3 sept. 1902 dom. aux Hautes Huttes*
Décès à Orbey Basses Huttes le 10 mai 1938

ANCEL Marie Thérèse Jeanne **Sexe:** F **Date:** 16/01/1939
Cote : 1939/N02
Père : ANCEL René Emile (Cultivateur) *Né à Orbey le 11 juin 1910 dom. Section Lomberg signe*
Mère : DIDIERJEAN Marie Jeanne *Cult. née aux Basses Huttes le 5 juin 1910 dom. Section Lomberg*
Mariage à Orbey le 10 août 1962 avec Maurice Eugène Marchand

ANCEL Paulette **Sexe:** F **Date:** 31/05/1939
Cote : 1939/N06
Père : ANCEL Joseph Léon (Cultivateur) *Né Basses Huttes 11 sept. 1899 dom. Section Combe signe*
Mère : CLAUDEPIERRE Marie Justine *Cult. née à Labaroche le 8 juin 1905 dom. Section Combe*
Décès à Orbey Basses Huttes le 31 mai 1939

BATOT Anne Marie **Sexe:** F **Date:** 22/03/1939
Cote : 1939/N03
Père : BATOT Camille Pierre (Cultivateur) *Né Basses Huttes 28 févr. 1903 dom. Hautes Huttes signe*
Mère : ANCEL Jeanne Adelaïde *Cult. née aux Basses Huttes le 18 nov. 1908 dom. aux Hautes Huttes*
Mariage à Orbey le 27 octobre 1967 avec Jean Bernard Barlier

BATOT Denis Bernard **Sexe:** M **Date:** 29/05/1939
Cote : 1939/N05
Père : BATOT Alphonse Etienne (Cultivateur) *Né Basses Huttes 4 févr. 1912 dom. Section Pré du Bois signe*
Mère : SCHRUTT Marie Germaine *Cult. née aux Basses Huttes le 12 mars 1921 dom. Section Pré du Bois*
'Prés du Bois'
Mariage à Orbey le 10 octobre 1964 avec Marina Caroline Bruni
R.C. 75/528 Orbey 31 octobre 1975
Décès à Orbey le 12 mars 1976

BATOT Jean Joseph René Cote : 1939/N01 Père : BATOT Marcel Adolphe (Cultivateur) Mère : BALTHAZARD Bernadette Mariage à Stosswihr le 23 avril 1965 avec Marie Hélène Schaffauser	Sexe: M Date: 12/01/1939 Né Basses Huttes 4 sept. 1900 dom. Section Sombrevoir signe Cult. née aux Basses Huttes le 8 nov. 1907 dom. Section Sombrevoir
BATOT Josetta Cote : 1940/N04 Père : BATOT Alphonse Etienne (Cultivateur) Mère : SCHRUTT Marie Hermine Mariage à Custines (Meurthe et Moselle) le 7 juillet 1964 avec Joseph Raymond Bauer Décès à Annecy (Haute Savoie) le 28 avril 2007	Sexe: F Date: 23/11/1940 Né Basses Huttes 4 févr. 1912 dom. Hautes Huttes signe Cult. née aux Basses Huttes le 12 mars 1921 dom. aux Hautes Huttes
BATOT Monique Séraphine Cote : 1937/N03 Père : BATOT Marcel Adolphe (Cultivateur) Mère : BALTHAZARD Bernadette Mariage à Munster le 6 octobre 1961 avec Jean Jacques Joannes Note : la mère est née en fait le 8 novembre 1907	Sexe: F Date: 20/03/1937 Né Htes Huttes 4 sept. 1900 dom. Section Sombrevoir signe Cult. née aux Basses Huttes le 8 sept. 1907 dom. Section Sombrevoir
BEDEZ François Joseph Cote : 1938/N04 Père : BEDEZ Joseph (Cultivateur) Mère : DIDIERJEAN Louise Décès à Orbey le 5 octobre 2010	Sexe: M Date: 09/03/1938 Né Basses Huttes 19 janv. 1894 dom. Section Lomberg signe Cult. née à Orbey le 11 janv. 1903 dom. Section Lomberg
BLAISE Cécile Cote : 1941/N01 Père : BLAISE Joseph Emile (Bûcheron) Mère : CLAUDEPIERRE Anna Joséphine Mariage à Labaroche le 6 novembre 1963 avec Julien Antonin dit Jacques Cance semble avoir résidé à Labaroche répertoire civil 95-551 Orbey 5 septembre 1995 mention de la date de Mariage des parents, le 26 avril 1940 à Labaroche	Sexe: F Date: 15/11/1941 dom. Section Mossure signe Sans profession, dom. Section Mossure
CLAUDEPIERRE Odette Isabelle Cote : 1937/N05 Père : CLAUDEPIERRE Justin (Cultivateur) Mère : MICLO Jeanne Elise 'Prés du Bois' Mariage à Orbey le 28 septembre 1957 avec Pierre Gustave Penin Note : la mère est née en fait le 26 mai 1901	Sexe: F Date: 10/05/1937 Né Basses Huttes 30 déc. 1899 dom. Section Pré du Bois signe Cult. née à Orbey le 16 mai 1901 dom. Section Pré du Bois
DIDIER Françoise Séraphine Cote : 1939/N09 Père : DIDIER Eugène Marcelin (Cultivateur) Mère : MICHEL Jeanne Marie Mariage à La Grande Fosse (Vosges) le 3 avril 1961 avec Jean Francis Petit RC 84/485 Orbey 14 septembre 1984 Décès à Denguin (Pyrénées Atlantiques) le 19 décembre 2001	Sexe: F Date: 02/12/1939 Né à Lapoutroie le 9 mai 1905 dom. Section Coin signe Cult. née aux Basses Huttes le 26 août 1905 dom. Section Coin
DIDIER Joseph André Cote : 1941/N02 Père : DIDIER Marie J. Gustave Félix (Cultivateur) Mère : WANDLER Marie Mariage à Orbey le 9 août 1974 avec Marie Louise Jeanne Maire indication de la date de Mariage des parents, le 19 juin 1939 à Orbey	Sexe: M Date: 27/11/1941 dom. Section Mossure signe Cultivatrice dom. Section Mossure
DIDIERJEAN Anne Marie Cote : 1937/N09 Père : DIDIERJEAN André Jean Séraphin (Cultivateur) Mère : MICHEL Eugénie Thérèse dite Julie Mariage à Griesbach au Val le 9 septembre 1958 avec Roger Jules Henri Aubrat Note : la mère est née en fait à Orbey Basses Huttes	Sexe: F Date: 28/10/1937 Né à Orbey le 3 sept. 1902 dom. Section Combe signe Cult. née à Orbey le 20 août 1906 dom. Section Combe

DIDIERJEAN Camille Aloyse Cote : 1939/N07 Père : DIDIERJEAN Eugène (Cultivateur) Mère : DEPARIS Eugénie Mariage à Fribourg en Brisgau le 30 avril 1942 avec Joséphine Schweibold Décès à Porchelse (Russie) le 7 février 1944	Sexe: M Date: 14/06/1939 Transcription de la naissance du 7 avril 1915 Né Soultzeren 22 sept. 1872 dom. Section Derrière les Huttes Cult. née Htes Huttes 14 nov. 1876 dom. Section Derrière les Huttes
DIDIERJEAN Camille Joseph Cote : 1940/N01 Père : DIDIERJEAN Joseph Camille (Cultivateur) Mère : CLAUDEPIERRE Félicie Jeanne Décès à Beblenheim (Ht Rhin) le 25 octobre 1967 Note : le père est né en fait à Orbey Basses Huttes	Sexe: M Date: 23/02/1940 Né à Orbey le 21 août 1908 dom. Section Lomberg signe Cult. née à Labaroche le 20 avr. 1913 dom. Section Lomberg
DIDIERJEAN Céline Hélène Cote : 1938/N01 Père : DIDIERJEAN Joseph Camille (Cultivateur) Mère : CLAUDEPIERRE Félicie Jeanne Décès à Orbey Basses Huttes le 4 février 1938 Note : le père est né en fait à Orbey Basses Huttes	Sexe: F Date: 20/01/1938 Né à Orbey le 21 août 1908 dom. Section Lomberg signe Cult. née à Labaroche le 20 avril 1913 dom. Section Lomberg
GIRARDIN Jacqueline Adèle Paulette Cote : 1937/N08 Père : GIRARDIN Paul Eugène (Manoeuvre) Mère : ANCEL Alice Marie Caroline Décès à Orbey Basses Huttes le 8 juin 1938 Note : la mère est née en fait le 19 juin 1908	Sexe: F Date: 27/09/1937 Né à Orbey le 27 déc. 1908 dom. Section Linge signe Sans prof., née aux Basses Huttes le 19 juil. 1908 dom. Section Linge
GUIDAT Henriette Alice Barbe Cote : 1937/N04 Père : GUIDAT Jules François (Cultivateur) Mère : DODIN Marie Lucie Décès à Orbey Basses Huttes le 25 avril 1937 Note : le père est né en fait le 15 septembre 1907	Sexe: F Date: 24/04/1937 Né à Orbey le 16 sept. 1907 dom. aux Hautes Huttes signe Cult. née à Orbey le 6 déc. 1907 dom. aux Hautes Huttes
HENRY Lucie Céline Cote : 1940/N05 Père : HENRY René Joseph (Cultivateur) Mère : SCHRAPPFER Marie Léonie Mariage à Orbey le 26 novembre 1965 avec François Marie Brunsperger	Sexe: F Date: 11/12/1940 Né Basses Huttes 10 nov. 1884 dom. Section Noirmont signe Cult. née à Orbey le 6 mars 1895 dom. Section Noirmont
HUSSON Bernard Paul Cote : 1938/N09 Père : HUSSON Paul Jean (Cultivateur) Mère : DIDIERJEAN Marie Louise Mariage à Orbey le 23 novembre 1962 avec Monique Joséphine Herqué Décès à Colmar le 6 mai 2010	Sexe: M Date: 15/10/1938 Né Basses Huttes 27 déc. 1908 dom. Section Quimberg signe Cult. née Ramonchamp (Vosges) 25 août 1917 dom. Section Quimberg
HUSSON Cécile Anne Marie Cote : 1938/N10 Père : HUSSON Marius François (Cultivateur) Mère : STRENG Marie Alice Mariage à Orbey le 18 mai 1962 avec André Joseph Wetterer	Sexe: F Date: 22/11/1938 Né Basses Huttes 4 nov. 1906 dom. Section Sombrevoir signe Cult. née aux Basses Huttes le 29 nov. 1906 dom. Section Sombrevoir
MAIRE François Aloyse Cote : 1937/N07 Père : MAIRE Joseph (Cultivateur) Mère : DIDIER Jeanne Mariage à Orbey le 18 janvier 1963 avec Fernande Anna Marchand	Sexe: M Date: 14/07/1937 Né à Orbey le 20 déc. 1894 dom. Section Combe signe Cult. née à Orbey le 7 déc. 1895 dom. Section Combe
MASSON Irène Marie Marguerite Cote : 1937/N10 Père : MASSON Pierre Léon (Cultivateur) Mère : MICHEL Marie Philomène Mariage à Orbey le 20 novembre 1959 avec Jean René Gérard Miclo	Sexe: F Date: 16/12/1937 Né à Orbey le 12 août 1901 dom. Section Quimberg signe Cult. née aux Basses Huttes le 23 oct. 1899 dom. Section Quimberg

MICLO Joseph Cote : 1939/N08 Père : MICLO Jean Baptiste (Cultivateur) Mère : SCHNEIDER Marie Thérèse Eugénie Note : le père est né en fait à Orbey Basses Huttes Note : la mère est née en fait à Orbey Basses Huttes	Sexe: M Date: 26/07/1939 Transcription de la naissance du 25 août 1914 Né à Orbey le 7 déc. 1867 dom. aux Hautes Huttes Cult. née à Orbey le 30 sept. 1878 dom. aux Hautes Huttes
MICLO Marguerite Jeannine Albertine Cote : 1940/N02 Père : MICLO Nicolas dit Joseph (Cultivateur) Mère : BATOT Pauline Par/tem : BATOT Albertine Mariage à Orbey le 25 mai 1962 avec Robert Félix Aimé Tabarin	Sexe: F Date: 24/05/1940 Né Lapoutroie Hachimette 29 oct. 1908 dom. Hautes Huttes Cult. née aux Hautes Huttes le 4 août 1906 dom. aux Hautes Huttes 31 ans cultivatrice dom. aux Hautes Huttes signe
MICLO Marie Thérèse Cote : 1938/N07 Père : MICLO Joseph Gustave (Cultivateur) Mère : MICLO Marie Emilienne Mariage à Orbey le 1 juin 1962 avec André Paul Didierjean	Sexe: F Date: 27/07/1938 Né Basses Huttes 21 août 1902 dom. Hautes Huttes signe Cult. née aux Basses Huttes le 10 oct. 1906 dom. aux Hautes Huttes
OBERMEYER Bernard Cote : 1940/N03 Père : OBERMEYER Henri Maurice (Chauffeur d'auto) Mère : BATTMANN Hélène Marthe Mariage à Altkirch le 19 juillet 1963 avec Marie Odile Blind indication de résidence à Mulhouse 1 rue de Dunkerque	Sexe: M Date: 25/08/1940 Né à Belfort le 16 mars 1912 dom. Section Combe signe Sans profession, née à Mulhouse le 18 févr. 1919 dom. Section Combe
OBERMEYER Germain Roland Cote : 1938/N08 Père : OBERMEYER Henri Maurice (Chauffeur d'auto) Mère : BATTMANN Hélène Marthe Mariage à Aspach le 5 juillet 1963 avec Hélène Marie Madeleine Emilie Stempfler	Sexe: M Date: 30/09/1938 Né à Belfort le 16 mars 1912 dom. Section Combe signe Sans profession, née à Mulhouse le 18 févr. 1919 dom. Section Combe
PIERREZ Charlotte Joséphine Jeanne Cote : 1939/N11 Père : PIERREZ Paul Adolphe (Cultivateur) Mère : MICHEL Jeanne Marie Par/tem : MASSON Joséphine Mariage à Orbey le 19 novembre 1965 avec Jean Pierre Didier Décès à Lapoutroie le 10 novembre 2008 Note : la mère est née en fait à Orbey Basses Huttes	Sexe: F Date: 23/12/1939 Né à Orbey le 2 juil. 1912 dom. Section Noirmont Cult. née à Orbey le 13 avr. 1913 dom. Section Noirmont 58 ans cult. épouse Pierrez dom. Section Noirmont signe
PIERREZ Jean Marie Mathieu Cote : 1938/N06 Père : PIERREZ Paul Adolphe (Cultivateur) Mère : MICHEL Jeanne Marie Décès à Orbey le 17 juillet 1972 Note : la mère est née en fait à Orbey Basses Huttes	Sexe: M Date: 14/07/1938 Né à Orbey le 2 juil. 1912 dom. Section Noirmont signe Cult. née à Orbey le 13 avr. 1913 dom. Section Noirmont
PIERREZ Paulette Joséphine Cote : 1939/N10 Père : PIERREZ Paul Adolphe (Cultivateur) Mère : MICHEL Jeanne Marie Par/tem : MASSON Joséphine Mariage à Orbey le 13 janvier 1967 avec Raymond René Ancel Note : la mère est née en fait à Orbey Basses Huttes	Sexe: F Date: 23/12/1939 Né à Orbey le 2 juil. 1912 dom. Section Noirmont Cult. née à Orbey le 13 avr. 1913 dom. Section Noirmont 58 ans cult. épouse Pierrez dom. Section Noirmont signe
WETTERER Joseph Bernard Cote : 1937/N01 Père : WETTERER Jules Eugène (Cultivateur) Mère : MICLO Marie Bernadette Mariage à Orbey le 7 octobre 1960 avec Marguerite Marie Barlier Décès à Orbey le 5 mars 1972	Sexe: M Date: 26/02/1937 Né Basses Huttes 24 janv. 1903 dom. Basses Huttes signe Cult. née aux Basses Huttes le 30 mai 1908 dom. aux Basses Huttes Note : le père est né en fait à Orbey
WETTERER Marcel René Cote : 1938/N02 Père : WETTERER Joseph Paul (Cultivateur) Mère : BALHAZARD Adelaïde Séraphine Mariage à Orbey le 5 juin 1959 avec Marguerite Jeanne Deparis	Sexe: M Date: 25/01/1938 Né Basses Huttes 21 janv. 1898 dom. Section Lomberg signe Cult. née aux Basses Huttes le 17 mars 1905 dom. Section Lomberg

NOTRE DÉPORTATION EN SILÉSIE

Récit de Marie Suzanne ORY, née HERQUÉ, de Fréland Recueilli par Gilbert MICHEL

« Nos misères de guerre » paru dans le Bulletin de 2015 de la Société d'Histoire, a relaté le quotidien d'une famille d'Orbey expulsée dans le sud-ouest de la France dès le 16 décembre 1940 pour des soupçons de sentiments francophiles trop marqués.

Dans le présent numéro, ce sont les tribulations d'une famille de Fréland expulsée le 13 décembre 1943 qui sont narrées, parce que l'un des fils avait quitté sa famille et son village dès 1941 pour s'engager dans l'armée française et surtout parce que l'autre n'avait pas répondu à l'incorporation forcée dans l'armée allemande. Il était considéré comme déserteur et, en représailles, la famille s'est retrouvée en Basse-Silésie.

Cet aspect dramatique de l'occupation allemande, beaucoup moins connu et reconnu que le drame des Malgré-Nous, mérite aussi notre respect et celui de la France.

PETITE HISTOIRE FAMILIALE

Maman et sa sœur Albertine étaient orphelines, leur maman était morte à l'âge de 40 ans. Elles ont été élevées à l'orphelinat. Ma mère a été placée comme bonne à tout faire dans une maison en Suisse. Comme elle venait voir son papa qui habitait un peu plus haut que la Taupré à La Pierre Combelle et que mon papa habitait au Voirimont, ils se sont rencontrés et se sont mariés en 1921. Ils ont habité à Fréland dans un premier temps et Paul est né à Colmar.

Comme papa a trouvé du travail chez un marchand de bestiaux à Belfort, ils s'y sont installés et Jeannot est venu agrandir le foyer. La grand-mère paternelle a dit à papa qu'il y avait une ferme à louer à la Fonderie. Donc, ils sont revenus à Fréland - en ce temps-là on écoutait les mamans et les grands-mères - ! Moi, je suis née à la Fonderie et ma sœur aussi. Mais, les propriétaires avaient une fille qui allait se marier et qui voulait exploiter cette ferme. Nous avons donc dû quitter. Papa a su qu'il y avait une petite ferme à acheter à La Taupré, avec des prés, mais en pente raide. Mon Dieu, qu'ils en ont eu du mal !

Et il fallait payer comptant. Je me demande encore comment ils ont fait, on ne faisait pas de prêts à l'époque. Je suppose que c'est notre tante Bertine, la sœur de maman, qui les a aidés.

Elle avait travaillé dans un bureau sur un terrain d'aviation où elle avait rencontré son futur mari, un Parisien, ils ont habité Colombes. Comme le couple n'avait pas eu d'enfants, elle nous a beaucoup aidés, gâtés, elle nous donnait des billets, nous habillait quand elle revenait en visite au pays par le train. C'est sûrement elle qui a donné l'argent à mes parents. Elle a aussi dû souffrir pendant la guerre, car après la guerre, elle était maigre, mais maigre ! Puis son mari est tombé malade et est décédé. Elle est venue seule par le train à mon mariage en 1948.

Au début de la guerre, nous habitons à Fréland au lieu-dit La Taupré : mon père Jean-Baptiste Herqué né en 1894, ma mère Marie Victorine née Gérard, née en 1888, mes frères Paul né en 1921 et Jeannot né en 1922, ma sœur Lucie née en 1927 et moi-même née en 1925. Nous exploitions deux fermes, l'une en propriété et l'autre en location. Nous avons perdu notre maman en 1942, elle n'avait que 54 ans, minée par la maladie et moralement.

LES PRÉMICES DE LA DÉPORTATION

Mon jeune frère Jeannot, le futur mari de Suzanne Jacques, qui était né en 1922, devait partir à l'Arbeitsdienst en 1941, mais il a disparu subitement avec deux autres jeunes d'Aubure, les frères Glé, et nous n'avons plus eu de ses nouvelles jusqu'après la fin de la guerre. C'est là que nous avons su qu'il s'était réfugié à Belley dans l'Ain et s'était engagé dans les Chasseurs à Pied.

Maman qui était déjà bien malade, se lamentait tous les jours :

« On n'a pas de nouvelles de Jeannot, j'aimerais bien savoir où il est. »

Mon frère aîné, Paul est parti à l'Arbeitsdienst fin 1942 ainsi que d'autres jeunes de Fréland, un Garnier et un Deparis.

À l'issue des six mois, lors de son retour, il m'a dit qu'il ne ferait pas la guerre pour les Allemands :

« Je simulerai un accident et tu seras mon témoin. »

Il a pris un seau d'eau bouillante, nous nous sommes rendus à l'étable et avec une louche, il a versé l'eau bouillante sur le pied droit. Malgré la douleur, malheureusement si je puis dire, aucune ampoule ne s'est formée, trois fois il a recommencé. Alors il a mis sa chaussette et a recommencé et cette fois il a eu une grosse cloque. Ensuite il a dit :

« Va le dire à mon voisin Joseph Parmentier, pour qu'on me conduise à l'hôpital. »

Il a été hospitalisé et a eu un répit de 3 mois. À son retour, il a eu sa notification d'incorporation dans la Wehrmacht. Il a refusé d'y répondre et il s'est caché. Mais il rentrait parfois de nuit, je ne sais comment il faisait, et une fois il a rapporté du tabac à papa. C'est comme cela que j'ai su qu'il y avait eu une visite nocturne, mais papa n'en parlait pas.

Paul avait une amie à Lapoutroie, Yvonne Baradel, mais il ne s'est pas caché dans la ferme de cette amie, il a trouvé refuge dans celle d'une cousine d'Yvonne, un peu en amont, au Banbois. Il se cachait dans le foin, sur le « èrbau », le fenil. Cela faisait un mois qu'il était caché quand Yvonne a appris la nouvelle, il fallait être discret et méfiant, mettre le moins possible de gens au courant. Nous ne savions rien non plus. Notre père lui-même, ne nous avait rien dit, il ne nous l'a révélé que lorsque nous étions déportés.

Nous savions que des familles d'Orbey avaient été déportées en octobre 43, donc nous nous y attendions, puisque nous étions en décembre. Nous attendions avec anxiété le jour où nous serions déportés, en raison du refus de mes deux frères de faire allégeance à l'occupant.

LA DÉPORTATION

Le matin du 13 décembre 43, à 6 h, je me préparais à aller donner à manger aux poules, aux lapins et à fourrager. Papa n'était déjà plus en état de faire les gros travaux de la ferme, il avait un gros calcul à la vessie, il ne se plaignait pas, n'en parlait pas, mais je voyais bien qu'il souffrait lorsqu'il urinait à l'extérieur. Tout d'un coup, le chien du voisin, s'est mis à aboyer. Je regarde par la fenêtre :

« Oh ! Ils viennent nous chercher. »

Je suis montée à l'étage dans la chambre de papa et je lui ai dit :

« Ça y est, ils viennent nous chercher ! »

Papa a répondu :

« Tu diras que je suis malade. »

Il faut dire qu'en 43, il avait 50 ans, il était déjà bien malade.

Ils étaient deux SS et l'agent communal. Les SS l'avaient réquisitionné pour qu'il leur serve de guide. Ils avaient laissé la voiture sur la route d'Aubure et étaient venus à pied jusqu'à la ferme.

Ces deux SS, je les vois toujours devant mes yeux, raides, arrogants, le ton brutal. Ils nous ont dit que nous devons faire nos valises et que nous devons partir en Allemagne. J'ai dit que papa était malade et ne pouvait quitter sa chambre. L'agent traduisait. Pendant que l'un des SS nous surveillait, l'autre est descendu au village avec l'agent pour aller, depuis la poste, téléphoner au Dr Bruar qui soignait papa. Pendant ce temps, ma sœur et moi, nous avons fait nos valises. Nous espérions que le Docteur dirait que le père n'était pas transportable.

Donc, quand le deuxième SS est revenu, sans l'agent cette fois, nous avons fait nos valises. Catastrophe ! Le Docteur avait répondu que papa était transportable. Mon Dieu ! Bien qu'il eût fait la guerre de 14/18 dans l'armée du Kayser, il était né en 1894, rien n'y fit.

Bon, nous avons dit à papa :

« Tu t'habilles et on te fait vite une valise avec des habits. »

Nous sommes descendus à pied jusqu'à la Place de la Mairie du village. Comme les deux SS avaient quitté la Place, ma sœur et moi, nous avons couru dire au revoir à Monsieur le curé Voegeli. Il a dit :

« C'est le jour de ta fête, Lucie. »

Et il nous a bénies. Quand nous sommes rentrées de déportation, j'ai dit à Lucie :

« Voilà, nous on a été bénies, mais papa ... »

En fait, les deux SS étaient chez les Bertrand qui habitaient à proximité de l'hôpital. Comme leur fils était aussi caché, Séraphin et sa femme nous ont rejoint peu de temps après. Personne ne se parlait, on était défaits.

Séraphin était voiturier, il disposait d'un cheval et d'une charrette qui ont été réquisitionnés. Nous avons pu charger nos valises sur la charrette et papa a eu le droit d'y monter. Ma sœur et moi, ainsi que les Bertrand, nous avons dû marcher derrière la charrette jusqu'à Hachimette, sur 6 km. Et il y en avait de la neige ! Oh ! C'est pas croyable, ces SS, ils en ont fait du mal !

À la gare de Hachimette, nous avons attendu devant le restaurant Voinson. Il y avait déjà la famille Savoyen du Bonhomme, les familles Balthazard, Finance (la maman et sa fille Marcelle), Guidat, Pierrat et Valentin (la maman et ses deux filles, Jeannette et Cécile) de Lapoutroie. Nous avons fait plus ample connaissance dans le train qui nous a conduits à Colmar. De la gare, nous avons été acheminés jusqu'au Cercle Ste Marie. Nous y avons retrouvé d'autres familles d'Orbey, les Scandella et les Voinson, déjà présentes. Nous avons passé la nuit, tous ensemble dans le même dortoir, avec juste une maigre soupe.

Le lendemain on a pris le train, destination inconnue, un train bondé, dans lequel se trouvaient aussi des familles du Sundgau, on a voyagé pendant 36 heures. Et nous sommes arrivés à la gare de Wigens-tahl. De là, nous avons dû marcher pendant un bon quart d'heure pour arriver au camp 111 de Bad Schwarzbach, en Basse Silésie, un ancien lieu de cure. Et il faisait froid, et il y avait de la neige !

Ma grande amie au camp, Léontine Schmitt, de Ranspach-le-Bas, n'est arrivée que le lendemain par un autre train, avec sa sœur et son père ; la maman avait pu rester à la maison en raison de sa maladie. Dans ce camp, il y avait déjà la famille Gaudel d'Orbey, déportée antérieurement.

NOS CONDITIONS DE VIE PENDANT LA DÉPORTATION



Une partie des « pensionnaires » du camp de Bad Schwarzbach.

Nous étions quatre par chambre, dans des lits superposés avec paillasses, papa, ma sœur et moi et une fille de Lièpvre. Nous n'étions pas les seuls occupants, car, dans ces paillasses, il y avait des punaises, des punaises ! Nous, nous n'étions pas trop piqués, mais la fille de Lièpvre, elle en avait des boutons,

partout ! Les Allemands nous ont dit qu'ils allaient désinfecter les chambres et qu'on devait tous aller dormir au réfectoire. L'une des familles a voulu rester dans la chambre, ils ont été bien malades. Le lendemain de notre arrivée, le Lagerführer, le chef de camp, nous a fait un discours qui ne nous laissait aucune illusion quant à notre retour en Alsace et il nous a signifié que le salut nazi était obligatoire.

Quelques jours après, nous avons été obligés d'aller travailler, même mon père, qui devait travailler dans une usine de transformation du chanvre, en sacs de pommes de terre surtout. Quand il rentrait le soir, il était tout couvert de brins de chanvre. Il nous faisait pitié, lui qui pouvait à peine marcher, être obligé d'aller travailler dans cet état ! Nous aurions bien travaillé le double pour lui épargner cette inhumanité. Nous avions quand même une infirmière dans le camp. Quand elle a vu l'état de mon père, au bout de quelques semaines, je ne sais plus combien, elle l'a dispensé de travail. Il bénéficiait de la présence d'une garde malade qui venait le voir de temps en temps, mais il ne recevait pas de médicament. Il devait rester couché toute la journée et pour tout remède, il recevait une biscotte par jour.

Moi, j'ai travaillé dans une usine qui fabriquait des pompes à injection pour les avions à Gebhardsdorf. Nous déjeunions avant de partir, les tartines étaient préparées la veille par la sœur de Léontine qui travaillait à la cuisine. Du pain tout noir avec de la confiture, mais on le mangeait quand même, et un ersatz de café. Il fallait qu'on marche pendant ¼ d'heure pour arriver à l'usine. À midi, il y avait un jeune homme du camp qui nous apportait, dans un seau, une soupe de rutabagas. Pas de pain, sauf si on en avait gardé du matin. Retour au camp vers 4 ou 5 h. Avec moi, il y avait Léontine Schmitt, Jacqueline, Marcelle Finance, François et Angèle Haebig d'Ensisheim, on était 6, 7. Le souper ? Une soupe et quand je dis une soupe ...

Le 27 juillet 44, tout le camp a été évacué vers Breslau (actuelle Wrocław), en Basse Silésie. Nous sommes partis en train. Dans le camp de Breslau, nous étions dans des chambres plus grandes avec des lits à trois niveaux. Papa dormait en bas, nous au-dessus.

Au bout de quelques jours, nous avons eu nos affectations. Je travaillais dans une usine qui fabriquait de la ficelle en papier, on prenait le tram pour y aller. On travaillait ou le matin ou l'après-midi. Il y avait de grandes machines, il fallait assembler de petits rouleaux de papier pour faire de la ficelle, ils étaient mouillés le soir et le matin quand on arrivait. On avait un contremaître qui disait, ou plutôt qui gueulait tout le temps ce qu'il faut faire, et moi je ne comprenais rien à ce qu'il disait. Comme je travaillais avec Angèle, je lui demandais :

« Mais qu'est-ce qu'il a à gueuler tout le temps ? »

« Il faut que tu fasses marcher la machine en même temps que tu attaches les petits rouleaux de papier »

Et puis ça cassait toujours, oh, la, la ! Et pourtant, en raison des aboiements du contremaître, j'essayais de faire mon possible.

Ma sœur Lucie a travaillé avec Léontine dans une épicerie en gros de beurre, de fromage, de margarine, de confiture et de miel, beaucoup d'ersatz.

Dans ce camp, il y avait un peu plus de liberté. Le dimanche nous pouvions aller en ville ; notre plaisir était d'aller au restaurant pour manger ... de la purée. Si vous saviez comme c'était bon !

Quelques semaines plus tard, papa a été hospitalisé. Il a été opéré par un médecin italien d'un calcul gros comme un œuf ; on nous l'a montré, mais on ne l'a pas gardé, si on avait su ... Nous allions lui rendre visite le dimanche après-midi, il fallait prendre le tram et c'est Léontine qui nous y emmenait, car elle connaissait bien l'allemand. Encore aujourd'hui, j'ai beaucoup de reconnaissance pour Léontine qui a été tellement bonne pour nous, nous qui ne connaissions pas un mot d'allemand. Le dernier dimanche que nous l'avons vu, il nous a regardées et il a tourné la tête. En sortant, Léontine m'a dit :

« Mais, tu as vu comme il vous a regardées ! Là ! »

Il s'est sûrement dit que c'était la dernière fois qu'il nous voyait.

Le mercredi suivant, quand je rentre de l'usine en fin d'après-midi, je vois Léontine dans le couloir. Je lui dis :

« Mais Léontine, tu n'es pas encore couchée ? »

« Je t'attendais..., ton papa est décédé. »

Alors on a réveillé ma sœur qui dormait déjà, elle, dans le lit du haut. Sous le choc, elle a sauté du lit, elle aurait encore pu se blesser. On a pleuré. On savait bien qu'il ne reviendrait plus, mais c'était en

Pologne, tellement loin de chez nous et sans que personne de sa famille ne puisse l'accompagner pour son départ. Il est mort quelques mois après notre arrivée au camp, le 8 novembre 1944.

C'est Léontine et une dame de Mulhouse, Madame Schirmer, qui se sont occupées de tout, aller à la mairie, prévoir l'enterrement, on ne savait pas un mot d'allemand, on était de pauvres gamines. Papa a eu un enterrement religieux, un vrai enterrement. Ma sœur et moi, nous étions tellement dans le chagrin, que nous ne nous rappelons plus les détails. Papa a été enterré dans le cimetière de Breslau où il repose toujours.

Après la guerre, mon frère Paul a voulu le faire rapatrier, mais c'était la guerre froide, la zone soviétique, il n'y a jamais eu de réponse. Léontine a fait un voyage en Pologne, elle s'est rendue au cimetière de Breslau. Elle a trouvé la tombe de papa. Elle a eu ce commentaire désespéré :

« C'est lamentable, personne ne s'occupe des tombes ! »

VERS LE RETOUR

À partir du 15 janvier, nous avons compris que l'armée soviétique avançait, il y avait quantité de réfugiés sur les routes. Le 23 janvier, le chef du camp nous a dit que nous devons quitter le camp par le dernier train qui partait de Breslau. Le soir, nous avons pris nos bagages, direction la gare. Seules les personnes âgées avaient le droit de pénétrer dans le bâtiment de la gare pour se protéger du froid, il faisait - 20°, les autres devaient attendre dehors. On n'était pas habillés comme maintenant, heureusement que nous avons été déportées en hiver, car nous avions des manteaux. Malgré tout, j'avais froid, mal au dos. J'ai dit à ma sœur :

« Mets ton dos contre mon dos, pour qu'on se réchauffe un peu. »

Cela m'a fait du bien. Après plusieurs heures d'attente, une éternité, le train est arrivé, mais il n'est pas reparti de suite, encore de longues heures d'attente, mais il faisait quand même meilleur à l'intérieur. Enfin, il part, tchouf, tchouf, tchouf !

Un long voyage entrecoupé d'arrêts plus ou moins longs. Nous finissons par arriver à la gare de Landeshut le 25 janvier. De là, nous avons marché, environ une heure, jusqu'à Grüssau (Basse Silésie), notre dernier camp. Et il y avait de la neige, et il y avait nos valises. Heureusement pour nous, le papa de Léontine avait fabriqué un traîneau, nous y avons mis nos valises et on le traînait à tour de rôle. C'était loin. On a marché, marché, et ça m'a réchauffé. Cela m'a étonnée, mais je n'ai même pas été malade.



Les bâtiments de Grüssau-Krzeszów actuellement



Camp de Grüssau : de gauche à droite : un Lorrain, Léontine Schmitt, Suzanne Herqué, Lucie Herqué, un Lorrain.

Nous sommes donc arrivés à Grüssau.¹ Oh, la, la ! Il ne faisait pas chaud dans les chambres de ce camp. La vie y était difficile, pas grand-chose à manger, un peu de soupe, quelques pommes de terre. À l'arrivée au camp, nous avons travaillé dans une usine qui fabriquait des assiettes et nous, nous devions peindre les décors. Au mois de mars nous avons été affectées dans une usine de tissage non loin du camp. Nous fabriquions des imperméables pour les soldats allemands, c'est la première fois que je cousais à la machine. Vous imaginez bien le plaisir qu'on avait à coudre ces imperméables !

Comme nous étions au début du printemps, le papa de Léontine cherchait des pissenlits, il les lavait, on les mangeait accompagnés de sel pour seul assaisonnement, avec des pommes de terre cuites sur le fourneau et on mangeait ça, c'est tout.

Il y avait beaucoup de remue-ménage sur les routes, on se doutait que l'armée soviétique approchait. Un beau jour le chef de camp nous a dit que nous n'avions plus à aller travailler, c'était la débâcle. Le 6 mai, le

chef de camp nous a annoncé qu'il fallait quitter le camp, il ne voulait pas qu'on tombe entre les mains des Soviétiques. Nous avons quitté le camp avec nos bagages et après une marche de 15 km, nous sommes arrivés à Liebau où le maire nous a trouvé une salle pour dormir.

Le 8 mai, au matin, un prisonnier est venu nous dire que la guerre était finie. Quelle joie ! Et bien, oui, nous étions libérés.

Les Lorrains qui étaient avec nous, nous ont dit :

« Si on part, on n'aura plus rien à manger, tandis que si on retourne au camp, on aura au moins des pommes de terre ». Il y avait des fermes partout, on pouvait obtenir des œufs ou du lard.

Nous sommes donc revenus au camp. Le 9 mai au matin, qu'est-ce que je vois passer ? Un tank avec un Russe, un gros Russe au sommet. Là, on a vraiment réalisé qu'on était libres. On a mis un drapeau blanc au-dessus du camp.

Un soir, des Russes sont rentrés dans le camp, moi je n'étais pas dans ma chambre, je circulais dans le camp. Je me suis cachée. Avec eux il y avait un camion dont sont descendues des femmes. Ils les ont fait entrer à la buanderie et là ils les ont aspergées au tuyau d'arrosage, elles étaient toutes nues. Je regardais cela, je me disais : « Ce n'est pas possible de faire comme ça avec des femmes ! » J'en avais assez vu, je suis retournée dans notre bâtiment. J'ai raconté ce que j'avais vu et c'est alors que j'ai eu une nouvelle frayeur. Léontine et ma sœur m'ont raconté que des jeunes Russes étaient entrés

¹ Grüssau-Krzeszów a une très belle abbaye bénédictine. De septembre 1940 à 1945, elle abrite des réfugiés d'origine allemande de Bucovine, puis des déportés juifs, des déportés alsaciens lorrains et enfin des réfugiés allemands de Hongrie. Ballotée entre l'Autriche (royaume de Bohême), la Prusse, la Pologne, le sort de Grüssau et celui des moines est typique de l'histoire mouvementée et tragique de cette région de Silésie. Voir l'intéressant article dans Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_de_Gr%C3%BCssau

dans leur chambre et qu'elles avaient eu très peur. Léontine était belle fille et ma sœur aussi. Elles leur ont dit qu'elles étaient Françaises, c'est peut-être ce qui les a sauvées du pire, ils avaient parlé entre eux, sans doute qu'ils avaient compris, car ils sont repartis, mais elles avaient eu la peur de leur vie.

Au bout de deux semaines, les Russes nous ont dit que nous devons quitter ce camp pour aller vers un camp de rassemblement en Tchécoslovaquie.

Nous avons quitté Grüssau le 23 mai, Léontine, sa sœur, son père et nous deux ainsi que des Lorrains, et avons marché jusqu'à Halbstadt et de là jusqu'au camp de Mezimesti qui se trouvait sur une hauteur, à une distance de 22 km de Grüssau (Voir la photo ci-dessus).

Le camp était un ancien couvent dans lequel nous avons retrouvé 1 200 Lorrains expulsés comme nous et... des puces. Nous y sommes restés trois semaines.



Les baraquements du camp de Mezimesti

À proximité de notre camp, il y avait un autre camp où se trouvaient des jeunes filles juives². Elles nous ont raconté que les Allemands leur avaient donné des médicaments et que pour cette raison elles n'avaient plus leurs règles, elles avaient beaucoup grossi et étaient restées petites. En représailles, elles se sont saisies des deux gardiennes, elles les ont fait monter sur une table et les ont tondues. Ensuite elles les ont fait courir à travers tout le village en les poursuivant. J'ai eu de la pitié pour ces petites Juives et j'ai aussi participé à cette « chasse à la femme ».

LE RETOUR AU PAYS



Le 12 juillet, on nous a demandé de quitter le camp et d'aller à la gare où un train nous attendait. Nous avons décoré le train et peint des « Vive la France » sur les wagons

(Voir la photo ci-contre ; on remarquera la longueur du train).

Direction Prague puis Pilsen (Tchécoslovaquie) où nous sommes arrivés le 15 juillet. De la gare on nous a conduits vers une grande caserne où nous avons passé une nuit, couchés par terre.

Le 16 juillet, un samedi, Léontine nous a dit que des avions allaient rapatrier les personnes âgées en France. Un camion devait les emmener de la caserne au terrain d'aviation. Avant le départ du camion,

² Ce camp de Mezimesti était l'une des nombreuses annexes du camp de concentration de Gross-Rosen

un soldat est venu nous dire qu'il restait quelques places dans un avion. Tous ont couru, nous avons aussi couru pour avoir une place, mais pas assez vite.

« Oh ! Il n'y a plus de place. »

Plus rapides, Léontine et sa sœur avaient réussi à être parmi les premières. Grosse déception pour elles et pour nous. On s'est dit : « On trouvera un autre moyen. »

En effet, des Américains sont arrivés avec leurs gros camions ouverts. Ils nous ont donné du chocolat, à manger, et nous ont fait monter sur les camions. Ils nous ont emmenés à Pilsen où nous avons pris un train composé de 50 wagons. Ce train s'arrêtait de temps en temps en raison des bombardements. Nous avons bien mis deux semaines avant d'arriver à Longuyon.

Là, nous avons eu droit à des examens de santé et à un questionnaire médical. De là, nous sommes repartis sur Paris où nous avons été hébergés à l'hôtel Lutetia. Nouveau questionnaire et encore des examens médicaux. On nous a demandé si nous avions de la famille à Paris. Nous avons une tante à Colombes. On nous a conduites en taxi jusque chez elle et nous y sommes restées dix jours pour nous retaper un peu et dormir dans un bon lit. Grande émotion de part et d'autre. Une triste parenthèse de plus de 18 mois s'achevait !

Nous avons quand même hâte de retrouver notre foyer et nous avons pris le train à Colombes pour Colmar. De là, le bus nous a emmenées jusqu'à Fréland, puis, à pied, direction La Taupré en passant par La Broque. De loin, nous apercevons un triste spectacle : la ferme que mes parents louaient et dans laquelle nous habitions avait brûlé. Les goumiers avaient fait trop de feu, à même le plancher, voilà le résultat. Mon frère qui avait vu le début de l'incendie avait réussi à sauver les papiers, quelques meubles.

Nous avons retrouvé notre frère Paul dans la ferme des parents, je ne vous dis pas la joie que nous avons ressentie. Rires et pleurs se mêlaient aux embrassades. Comme Fréland avait été libéré dès le 5 décembre, Paul avait quitté Lapoutroie pour revenir à la maison. Nous avons essayé de savoir comment la fin de guerre s'était passée pour lui et à Fréland, mais il n'était pas bavard, se confiait peu, peut-être à cause des mois passés à se cacher.

LE RETOUR À LA VIE

En ce qui me concerne, j'ai subi d'autres examens qui ont révélé des problèmes intestinaux à force de ne manger que de la soupe, et des problèmes dentaires, jamais de lait ou de fromage. À part 6 dents, toutes ont dû être arrachées. J'ai eu droit à une petite pension.

Concernant le côté matériel, aucun dédommagement pour la disparition du bétail, dix vaches, du cochon, du cochon fumé, des bonbonnes d'alcool, etc... Cela n'a pas été perdu pour tout le monde, mais on n'a jamais rien appris concernant ceux qui nous avaient spoliés.

La vie a repris dans la ferme, considérablement appauvrie. Jeannot est revenu en juillet 45. Paul et lui ont exercé le métier de charpentier.

Avec une camarade, Paulette Maire, nous sommes parties à Rambervillers dans les Vosges. Nous prenions le bus Citroën à Hachimette jusqu'à St Léonard. Notre petite cousine nous recevait chez elle puis nous prenions le train pour Rambervillers. Au bout d'un an, ma camarade a dû s'occuper de sa tante tombée malade et c'est ma sœur Lucie qui l'a remplacée. Nous avons travaillé dans la famille Rochette, marchand de grains, jusqu'en 1947.

La vie a suivi son cours, j'ai fait la connaissance de mon mari, nous nous sommes mariés en 1948 et cinq enfants ont fait notre bonheur.

POUR CONCLURE

Partir a été un déchirement, un choc émotionnel que je ressens parfois encore aujourd'hui. Notre déportation n'a pas été un enfer, mais certains jours, on n'en était pas loin. Le plus dur a été l'éloignement d'avec notre famille, de notre village, l'absence de nouvelles, l'appréhension de l'inconnu et de ce qui allait nous arriver, la privation de nourriture et le froid, l'obligation de travailler pour une patrie qui n'était pas la nôtre, le fait de voir mourir notre père sans pouvoir rien faire pour lui et de revenir sans lui.

La méconnaissance de l'allemand a aussi constitué un handicap, mais peut-être valait-il mieux que nous ne comprenions pas ce qu'on nous disait ou hurlait. Heureusement, avec Léontine, lors de nos déplacements, nous avons quelqu'un qui nous tirait d'embarras.

La fin de la guerre nous laissait orphelines, ma sœur et moi, l'Allemagne nous avait pris notre papa. Nous avons subi des préjudices matériels, physiques et moraux.

Mais, à ce jour, l'État français, malgré les promesses des Présidents successifs, n'a toujours pas pris nos situations d'orphelines de guerre en compte. Il y a pourtant eu des démarches et des dépôts de dossier. Il y a bien eu un versement de 5000 F touchés au titre de la déportation, en 46, qui ont permis d'acheter un manteau et une paire de chaussures. Et encore un versement royal de ...30 F en 1961. Mais rien au titre de la situation d'orpheline de guerre. Peut-être attend-il la disparition des derniers survivants ?

Je trouve cette absence de reconnaissance injuste, car ce qui nous est arrivé est justement dû au fait que ma famille était pro-française avec un frère engagé dans l'armée française et l'autre refusant de porter l'uniforme allemand. Ce sentiment d'injustice me ronge, je me sens bafouée dans ma dignité française. J'ai l'impression de subir une double peine.

NOTE : LA RÉGION DE LA DÉPORTATION EN SILÉSIE.

La famille Herqué a été déportée en Basse Silésie, au sud-est de l'Allemagne de l'entre-deux-guerres. C'est une région de moyennes montagnes, avec de nombreuses petites villes thermales, voisine des Sudètes tchèques. Avec les établissements de cure, les hôtels, les monastères, elle offrait beaucoup de possibilités d'hébergement pour les populations déplacées.

Cette région a été épargnée par les grands bombardements, à la différence de Breslau (Wroclaw) âprement défendue et détruite en 1945.³

Cette région-frontière appartient à l'Allemagne jusqu'en 1945. À cette date, elle est attribuée à la Pologne. La population allemande est chassée et remplacée par des Polonais eux-mêmes expulsés de l'actuelle Ukraine occidentale. Durant cette terrible période, plus de 40 millions de personnes sont « déplacées » en Europe Centrale et de l'Est

Les localités abandonnent leurs noms allemands pour des noms polonais. Pour les retrouver sur une carte actuelle, nous donnons les correspondances ci-dessous.

Noms allemands	Noms polonais
Wigenstahl	Pas de correspondance trouvée
Bad Schwarzbach (annexe de Bad Flinsberg)	Czerniawa-Zdroj
Bad Flinsberg	Swieradow-Zdroj
Gebhardsdorf	Giebultow
Breslau	Wroclaw
Landeshut	Kamienna Gora
Grüssau	Krzyszow
Liebau	Lubawka
Halbstadt	Mezimesti (République tchèque)

^{3 3} La ville de Breslau, transformée en forteresse sur ordre de Hitler, est assiégée par les Soviétiques du 15 février au 6 mai 1945. Elle n'est alors plus qu'un champ de ruines.



- 1= Bad Schwarzbach
- 2= Breslau
- 3= Grüssau puis Mezimesti

Document officiel pour bénéficier de la prime de déportation, avec empreintes digitales, certifié par le maire de Fréland. 23 mars 1946.

Arrêté le : **13 décembre 1943** Déporté le : **13 décembre 1943**

Camp de déportation	1 ^{er} camp. Bad Schwarzbach	2 ^e camp. Breslau (Silésie)	3 ^e camp. Grüssau (Silésie)
N ^o matricules	111	119	149
N ^o des blocs			
Kommando			
Dates:	15.12.43 au 27.4.44	28.7.44 au 12.1.45	24.1.45 au 25.5.1945
Motif de la déportation:	Désertion du frère		

Le soussigné certifie, sous la foi du serment, l'exactitude des renseignements ci-dessus.
Date: **Fréland, le 23 mars 1946** Signature: *Henric Legrand*

Le contrevenant s'exposerait à des poursuites judiciaires.

Le présent imprimé devant servir, non seulement à payer la prime de déportation mais aussi à établir la carte officielle de déporté politique, l'intéressé devra apposer ci-contre ses empreintes digitales. En outre, il fournira 2 photographies format identité de profil et un certificat de domicile (Signature légalisée).
Si l'intéressé ne se présente pas à la Direction départementale, mais traite par lettre, les empreintes seront apposées en présence des autorités municipales ou, si l'intéressé est hospitalisé, des représentants de la direction de l'établissement.

Index gauche

Index droit

Signature du Maire

Cachet de la Mairie

IL Y A 30 ANS : 1986

BRÈVES ÉPHÉMÉRIDES TIRÉES DE LA PRESSE LOCALE

Gérard DUPONT

Mercredi 8 janvier 1986 : Les sources d'Orbey donne une excellente eau de boisson (L'Alsace)

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal d'Orbey a pris connaissance des conclusions d'une thèse de doctorat en médecine ayant pour thème « *Eau et Santé – Étude de l'eau de source d'Orbey* ». De cette étude, il ressort que l'eau des sources d'Orbey est « *une excellente eau de boisson* », indiquée dans toutes les situations. Son emploi est à encourager, notamment chez les personnes qui souffrent de lithiases rénales (calculs). L'eau apparaît globalement bénéfique, puisqu'elle possède toutes les qualités d'une eau de grande consommation.

Le docteur Thierry Bayer de Strasbourg, auteur de cette thèse, explique dans son introduction « *qu'il n'existe pas une eau, mais d'innombrables sortes d'eau, en fonction de la composition physico-chimique.* »

Le ban d'Orbey (4.600 ha) renferme plus de 200 sources. Les eaux sont froides, 6 à 7°C, très hypominéralisées, faiblement acides, très douces et d'une grande propreté bactériologique.

L'auteur de la thèse réserve également un chapitre de son dossier à l'étude du docteur Schneider, maire d'Orbey, faite avec l'eau de la source « Céline » du réservoir du Creux d'Argent et dont le but est de rechercher les effets de la prise de cette eau sur le pouls, la pression artérielle et le poids chez les sujets âgés séjournant à Orbey. « *Les ressources en eau d'Orbey et ses qualités sont autant d'arguments utilisables dans le cadre de cures climatiques dans cette vallée vosgienne dont le site est à la hauteur des qualités de l'eau* » écrit le Docteur Thierry Bayer. Ainsi que l'a souligné le maire lors de la présentation de ces conclusions aux conseillers municipaux « *c'est la première fois qu'une étude médicale précède l'exploitation d'une eau et l'observation de ses effets cliniques* ».

Mardi 21 janvier 1986 : Saint Antoine dignement fêté à la paroisse d'Orbey-Pairis (DNA)

En ce dimanche 19 janvier, bravant la tempête qui faisait rage, une foule nombreuse de fidèles, venant aussi bien du village que des fermes, des hameaux voisins, était venue s'adjoindre aux habitants de Pairis pour vénérer Saint Antoine, patron de la paroisse.

Pour la circonstance l'église était trop petite pour accueillir toute cette masse de pèlerins qui avaient voulu assister à la grande messe solennelle célébrée par M. l'abbé Roger Masson, curé d'Orbey. Après avoir évoqué la vie de Saint Antoine, le célébrant procéda à la bénédiction des petits pains traditionnels qui emplissaient deux grandes corbeilles.

L'office terminé, ce fut une longue procession de fidèles qui défila près de l'autel pour chercher ces petits pains bénis distribués par le curé et les membres du conseil de fabrique. À la sortie de l'église, l'assistance eut encore droit à une belle aubade donnée par la clique des sapeurs-pompiers dirigée par l'adjutant Joseph Moszyk. Ces quelques morceaux du répertoire furent très appréciés de l'auditoire qui ne ménagea pas ces applaudissements.

Pour ne pas faillir à la tradition, la fête se termina dans les familles du hameau qui avaient invité pour la circonstance parents et amis à se rassembler autour d'une table bien garnie.

Vendredi 7 février 1986 : L'escrime : Un sport pour tous. (DNA)

Le cercle d'escrime d'Orbey a déjà un long passé derrière lui. Créé le 30 septembre 1962 sous la présidence du Docteur Schneider, le cercle d'escrime a connu en 23 ans, un palmarès éloquent. L'entraînement avait lieu dans une salle à la Pinesse puis celle-ci n'étant plus conforme et faute d'encadrement et de locaux adéquats, le cercle d'escrime tomba en sommeil.

En 1980, le Coséc étant réalisé, la salle correspondait aux normes pour la pratique et l'apprentissage de l'escrime. Aussitôt les escrimeurs s'empressèrent de se réunir afin de faire renaître le cercle d'escrime. Ce fut chose faite, le président étant M. Jean Lemaire, le Docteur Schneider étant nommé président d'honneur. C'est M. Alain Moll qui a pris la tête du cercle qui compte une trentaine d'escrimeurs.

Le cercle d'escrime organise depuis 1981 à la période de Noël un tournoi international d'escrime dit « De robe et d'épée » allusion aux faits historiques de la région. Le succès de ce tournoi va grandissant, une centaine d'escrimeurs en 1981, près de 180 en 1985 provenant de 8 nations différentes.

Si des jeunes et moins jeunes du canton se sentent une âme de mousquetaire moderne, désirent se mesurer aux autres mais aussi à eux-mêmes, qu'ils rejoignent les rangs du cercle d'escrime d'Orbey : ils y seront accueillis à bras ouverts.

Dimanche 2 mars 1986 : Ils ont créé Bouli, le bonhomme de neige éternel : La merveilleuse histoire des frères Voinson. (L'Alsace)



Né dans le Canton Vert de Lapoutroie, Bouli s'apprête à livrer bataille contre les X-02, Musclor, Skeletor et monstres de toutes galaxies. Le bonhomme de neige français des frères Voinson va aussi en découdre avec les Bisounours, Snoopy et tout ce genre de Schtroumpfs venus d'ailleurs.

C'est une grande aventure dans laquelle se lancent ces deux Alsaciens, anciens commerçants reconvertis dans la conception des gadgets d'abord, de jouets maintenant. « *Le marché du jouet est une foire d'empoigne, on s'en était aperçus lors du dernier salon en janvier à Paris. C'est un marché très difficile, envahi par les productions étrangères* » disent les frères Voinson. Mais Roger et Daniel ont bien préparé leur affaire.

Leur « Univers Bouli » est le seul concept nouveau inventé en France et présenté dans ce salon du jouet, où il a été remarqué par les professionnels. Bouli sera lancé sur le marché en septembre. « *Nous allons d'abord servir la France* » annonce Roger et Daniel Voinson.

Pour l'étranger, Roda va vendre ses licences et des produits annexes, comme des puzzles, seront commercialisés sous licence. « *Le message qu'il faut faire passer maintenant, c'est la belle histoire du Bouli qui renaît de la fonte des neiges et continue de vivre au pays bleu où même l'ours de la forêt est inoffensif. Pour cela, il nous faudra passer par les supports modernes* ».

Mardi 1er juillet 1986 : Les sœurs de la Divine Providence quittent Orbey après 111 ans de présence. (DNA)

M. Joseph Guidat, président du conseil de fabrique tient à relever l'action des religieuses qui succédèrent aux sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy qui elles-mêmes avaient remplacé les sœurs de Portieux.

Elles étaient neuf à l'origine au village. Il y en avait une à l'école de Tannach, une autre à celle du Creux d'Argent. Elles n'ont jamais failli à leur tâche noble et souvent dure. Évacuées durant les hostilités, elles revinrent ensuite en 1918 et firent la classe dans la sacristie et la maison Cerutti, jusqu'à la reconstruction de l'école.

Elles furent à nouveau expulsées durant la dernière guerre en raison de sentiments chrétiens puis reprirent leur fonction d'enseignante.

Sœur Charles quant à elle totalise 52 années d'enseignement. Sœur Rose Marie qui est venue à Orbey au moment de sa retraite, s'est intéressée aux besoins de la paroisse et est venue prêter main forte aux sœurs comme ménagère. Quand à Sœur Alice Marie, ses élèves n'oublieront pas l'enseignement qu'elle leur a dispensé : elle s'occupait également des œuvres charitables et notamment des travailleurs étrangers démunis.

Samedi 1er novembre 1986 : Disparition d'une personnalité, le Suisse de l'église (DNA)

C'est avec consternation que nous avons appris le décès de M. Jean Ancel, domicilié à Orbey, 10 route de Tannach. M. Ancel, La silhouette imposante de M. Ancel, dans sa tenue de garde suisse, en avait fait un personnage presque légendaire.

C'est dans cette tenue qu'on le retrouvait en toutes circonstances, ouvrant les processions, encadrant les servants de messe à l'office du dimanche, plaçant les fidèles ou rappelant les enfants à l'ordre lorsqu'il le fallait.

Toutes les familles orbélaises avaient pu apprécier les services de ce brave et dévoué serviteur de l'église qui était à leur côté pour les événements heureux comme les plus douloureux. Il en avait conduit des jeunes mariés jusqu'au chœur de l'église ! Il en avait aussi accompagné des familles dans la peine jusqu'au mémorial lors des enterrements.

La paroisse perd en lui un homme au dévouement exemplaire car il était également membre du conseil de fabrique depuis 38 ans. Il s'était vu décerner la médaille de la reconnaissance diocésaine.



Mariage de Germaine Pontius et de Germain Claudepierre à l'église d'Orbey le mai 1968. Le Suisse Jean Ancel conduit les mariés pendant que les pompiers font une haie d'honneur

PETITE ETUDE LEXICALE DE MOTS PATOIS (7)

Gilbert MICHEL

Les mots de cette étude ont été présentés lors de deux des trois tables de patois de l'année 2015, dont les thèmes abordés étaient lé béyt, les bêtes et distilè, distiller.

1. LÉ BÉYT, les bêtes.

Les animaux domestiques

- **Lo spèney, le jeune bovin**

Issu de « spèni » qui signifie sevrer, cesser de nourrir au lait un jeune animal. « Spèni » peut venir du latin classique « separare », séparer. Mais Horning donne le francique « spanjan » comme origine, que l'on retrouve dans l'alsacien « spären », sevrer.

- **Lo maltéy, le verrat**

Dérivé du latin d'époque impériale « masculus », mâle, masculin, viril, lui-même diminutif du latin classique « mas, maris » de même sens.

- **Lo djau, le coq**

Mot de vieux français « jal », « jau », encore employé au XVIIe s. issu du latin « gallus », coq.

- **Lè jlinn, la poule**

Mot de vieux français « geline » du latin « gallina », poule, qui a éliminé geline à partir du XVe siècle. On retrouve encore l'étymon latin dans gallinacés.

Les animaux sauvages

- **Lè mechtaul, la belette**

Issu du mot de vieux français « moustoile », lui-même issu du latin « mustela ». On retrouve encore cette ancienne racine dans les « Mustélidés », famille de petits carnivores comme la fouine, la martre, l'hermine, le putois, le blaireau, la loutre ...

- **Lo tacho, le blaireau**

Issu du vieux français « taïsson », mentionné dans un texte du VIIe s. également dans un vers de Ronsard : Ô glirons, o tessons que le sommeil oppresse.

Du latin de basse époque « taxo » (Ve s.) peut-être d'origine germanique, « Dachs » en allemand.

Peut-être aussi d'origine gauloise, car dans les lexiques de gaulois figure le mot « taxoninus » qui signifie « qui appartient au blaireau ».

- **Lo la, le rat**

Probablement dérivé de « loir », lui-même issu du latin « glis », loir qui a évolué en « lirem » en latin populaire.

- **Lè rèt, la souris**

Rat a le sens de souris dans beaucoup de patois, « rat » en franco-provençal ou « ratto » en italien. L'étymologie est obscure. Certains linguistes le feraient dériver du latin « rapidus », rapide.

D'autres évoquent un étymon germanique « rato » apparenté au latin « rodere », ronger, en rapport avec le bruit que fait l'animal en grignotant.

On peut aussi noter qu'avant le XIIème siècle. rats et souris n'étaient pas distingués, mais désigné par le nom de « mus », souris, issu du latin, d'origine indo-européenne, de même que l'anglais « mouse ».

- **Lo masakolo (L), mansakolo (F), le pigeon ramier**

Il faudrait écrire « masa kolo », formé de masa » et de « kolo ».

« Masa » est issu de l'ancien français « mansart » qui signifie apprivoisé. Du latin « maneo », je reste et « mansus », participe passé de « maneo ».

« Colo » vient de l'ancien français « coulou », colombe, emprunté au latin « columba ». C'est ce mot qui a été en usage jusqu'au XIIIe siècle pour désigner colombe ou pigeon pour ensuite

être remplacé par pigeon du latin de basse époque « pipionem », accusatif de « pipio », pigeonneau.

- **L'èyès, la pie**

Du vieux français « agace », attesté dès le XIe s. Peut-être d'origine germanique, de l'ancien haut allemand « agaza ». Mais le fait que le mot « agassa » se retrouve aussi en franco-provençal peut aussi laisser penser à une autre étymologie possible.

- **Lo spéy, le pivert**

Du vieux français « piquier », miner à coups de pic, issu du latin populaire « piccus », pic.

2. DISTILÈ, distiller.

- **Lè kès, l'alambic**

De l'allemand « Kessel », chaudron, bouilloire, chaudière.

- **Lo faurlauwf, lo ferlauwf, l'alcool de tête**

De l'allemand « Vorlauf », tête de l'alcool distillé, qui coule en premier.

- **Lo litri, lo litring, l'alcool de queue**

Nom que l'on retrouve dans la vallée de Munster sous la forme « litring » ou « litrong », mais également dans le Sundgau sous « litterig » ou « littering ». Il n'apparaît pas dans « Le parler de Colmar et des localités limitrophes » de Robert Muller.

Littering vient de l'anglais « litter », déchets, ordures, détrit, lui-même emprunté au français « litière », dérivé du latin « lectus », lit, qui a donné « lectaria », litière et literie.

En allemand « Nachlauf ».

- **Lè keyt, la cuite, le contenu d'un alambic**

Formé à partir de cuire, du latin « coquere ».

- **Lo brantvi, lo brantvé, l'eau de vie**

De l'allemand « Brantwein », formé avec « brennen » brûler, et « Wein », vin.

- **Do trous, l'alcool de lie**

De l'alsacien « Drüese », les lies, issu de l'allemand « Trub », lie de vin.

- **Do trab, l'alcool de marc**

Issu de l'alsacien « Treber » ou « Trawer », lui-même provenant de « Trawere », les marcs. L'origine est allemande, les marcs se disant « Trester ».

Sources.

- BADER Christian, *Lexique des parlers sundgauviens*, Éditions du Rhin, 1997.
- CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. <http://www.cnrtl.fr/>
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, édition de Paris, 1881-1902, F. Vieweg
- HORNING Adolf: *Glossare der romanischen Mundarten von Zell und Schönenberg*, Halle, 1916
- LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, 1873-1877. Voir <http://www.littre.org/>
- MULLER Robert., *Le parler de Colmar et des localités limitrophes*, chez l'auteur, 1983
- Recherches diverses sur <http://wikipedia.org>

TCHÉNIVRÉR : ÈN MAUWT D'ÈNSEKWAN TCHÉNIVRÉR : UNE HABITUDE D'AUTREFOIS

Maurice HERMANN

Da lo ta, lé lour èanntchan o mou de novanbr déchke lo merkedé dé sannd.

Mè lo permèy djmontch do kwèram, da not valay, sa lé tchéniwrér, lo djo dé fey é dé sa baña.

Lè way, lé boub préparo dé tako de sa bauw èvo dé fèché k'é boto tsu èn olay.

Do ta-la lé fam fèyo lé sa baña.

Lo dimontch sa, i pauw è tou patou, kat lè ney vé, lé fey rèlmo lé fèrm é lé maujo è l'èrond.

O vilèdj, lé djan recho po nalè vèr lé fey dé-z-Alagot, Busè, Faudé, Kaloui.

È kat, lé djèn danso, sova, é so brauma, toulà lé pyè de sa baña se veydo é lé botay ausi.

Mè él i dé vj ké ne so mi èj : po rauw s'èmusè do ta do kwèram, s'n'a mi bé.

Po brauma, maugré torto, se fu èn bel lour, él i bonjèvé k'an-n-avou auctan ri.

Èpré mèyney, fau sanndji de rênalè.

Lo sa-la, fau spir lè dirèksyo dé fmay.

Sa srau, é n'i ké djo, d'var k' varan lé va é lé-z-oraj sou gran de l'ènay.

Dans le temps, les veillées commençaient au mois de novembre, jusqu'au mercredi des cendres.

Mais le premier dimanche de carême, dans notre vallée, c'est les Tchénivrér, le jour des feux et des beignets.

La veille, les garçons préparent des tas de bois sec, avec des fagots qu'ils placent sur un monticule.

Pendant ce temps, les femmes font les beignets.

Le dimanche soir, un peu partout, quand la nuit vient, les feux éclairent les fermes et les maisons des alentours.

Au village, les gens sortent de leur maison pour aller voir les feux des Allagouttes, Busset, Faudé, Kalblin.

À côté, les jeunes dansent, souvent, ils sont nombreux, là les plats de beignets se vident et les bouteilles aussi.

Mais il y a des vieux qui ne sont pas contents : pour eux s'amuser pendant le carême, ce n'est pas bien.

Pour beaucoup malgré tout, ce fut une belle veillée, il y a longtemps qu'on n'avait pas autant ri.

Après minuit, il faut penser à repartir.

Le soir-là, il faut regarder la direction de la fumée.

Ce serait, disent certains, d'où viendraient les vents et les orages, tout le long de l'année.

PRAKO I PAUW PATWÈ - PARLONS UN PEU PATOIS

Maurice HERMANN

▪ Lé-z-am so nak lé-z-arb, si an kauwp voré rèsinn, é mero.

▪ An ne vu mi sou k'an kna mi.

▪ Fatchi, é fèyo lè pot.

▪ Si tortu lé-z-am savoun sou k'lé-z-aut paso de rauw, é n'y érau mi kwèt èmi da lo mond.

▪ Auctan de téyt, auctan d'évi.

▪ Kat dje vou sla, é me fèyo greyi.

▪ L'am é debza dé-z-aut, s'é ne vik ke po lu, é ne vik k'è mwétj.

▪ Lo pyèji a pu gran de dnè ke de rsur.

▪ Sa lè fwauch ké kmand lo mond é no l'évi dé djang.

▪ S'a do ta è éyt gri.

▪ Kat inn morkèr se pyan de sè bzañ, k'an lo botes sna ré fèr.

▪ Ré ne dèn lo rpauw k'è kwèran lè vertè.

▪ Vannt èfamè n'è pè d'aray.

▪ Lo pyèji k'épout lè vanjans pu s'èchtè dé fou bé tchi.

▪ Lé ru so dé tchèmi ké nalo é ké pouto varou k'an vu.

▪ Kat lé djan dno èk, é vlo savou è ki, kma é poké.

▪ Pachèyn ne s'ènoy de minndji é de dermi tchèk djo, lè fin é lo smoya rvenno, sna sla lè djonnay srau grand.

▪ Brauma, o sa de vor vj, rtonno da lo vilèdj varou k'é so vnu o mond é de voré djènas.

▪ Po savou lè réthas d'inn morkèr, spyau lè gwausou de so tako de fé dévan sè maujo.

▪ Séy ké vu nalè lang, mèynèdj sè montur.

▪ Tchj ti, te pu fèr sou k'te vu, do moma ke te ne fè pè de twau è té wèzi.

▪ Sey ké sar lé da, ou bé é prak de lang, ou bé é se koj po se réauwtè.

▪ Ne mi dir dé bot s'a bé, mè dir dé bot po savou lè vertè, sa n'rèpout ré, lé djan ne so mi fauw.

▪ Kit éyt spj de trèvyè, dé fou, fau botè lè rajo var k'èl se trov.

▪ L'am-la a chonè po dé-z-èfèr ké se so pèsè o vilèdj, mè tortu djo ne ré savou.

⇒ ▪ Les hommes sont comme les arbres, si on coupe leurs racines, ils meurent.

⇒ ▪ On ne veut pas ce que l'on ne connaît pas.

⇒ ▪ Fâchés, ils font la moue.

⇒ ▪ Si tous les hommes savaient ce que les autres pensent d'eux, il n'y aurait pas quatre amis dans le monde.

⇒ ▪ Autant de têtes, autant d'avis.

⇒ ▪ Quand je vois cela, ils me font frissonner.

⇒ ▪ L'homme a besoin des autres, s'il ne vit que pour lui, il ne vit qu'à moitié.

⇒ ▪ Le plaisir est plus grand de donner que de recevoir.

⇒ ▪ C'est la force qui commande le monde et non l'avis des gens.

⇒ ▪ C'est du temps à avoir le cafard.

⇒ ▪ Quand un fermier se plaint de son travail, qu'on le mette sans rien faire.

⇒ ▪ Rien ne donne le repos qu'en cherchant la vérité.

⇒ ▪ Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

⇒ ▪ Le plaisir qu'apporte la vengeance peut s'acheter parfois très cher.

⇒ ▪ Les rivières sont des chemins qui vont et qui vous portent où l'on veut.

⇒ ▪ Quand les gens donnent quelque chose, ils veulent savoir à qui, comment et pourquoi.

⇒ ▪ Personne ne s'ennuie de manger et de dormir chaque jour, la faim et le sommeil reviennent, sans cela la journée serait longue.

⇒ ▪ Beaucoup, au soir de leur vie, retournent dans le village où ils sont venus au monde et de leur jeunesse.

⇒ ▪ Pour savoir la richesse d'un agriculteur, regardez la grosseur de son tas de fumier devant sa demeure.

⇒ ▪ Qui veut aller loin, ménage sa monture.

⇒ ▪ Chez toi, tu peux faire ce que tu veux, du moment que tu ne fais pas de tort à tes voisins.

⇒ ▪ Celui qui serre les dents, soit il parle de loin, soit il se tait pour se calmer.

⇒ ▪ Ne pas mentir c'est bien, mais mentir pour savoir la vérité, ça ne rapporte rien, les gens ne sont pas fous.

⇒ ▪ Quitte à être regardé de travers, des fois il faut mettre la raison où elle se trouve.

⇒ ▪ Cet homme est soupçonné pour des affaires qui se sont passées au village, mais tous disent ne rien savoir.

LES TABLES DE PATOIS EN 2016

Jean-Charles ANCEL

1. Por èfang ! Pauvres enfants !



La première session de la 13^e saison des tables de patois s'est tenue le 30 janvier, à l'hôtel-restaurant du Faudé de Lapoutroie sur le thème « Por èfang ! » (Pauvres enfants). Jean-François Million a accueilli la centaine de participants et ce sont Gilbert Michel et Joseph Didierjean qui ont entonné leur nouvelle chanson sur une musique de Pierre et Muriel Vassiliu (paroles en patois de Gilbert). Belle entrée en matière pour se demander ce que faisaient les enfants avant l'apparition de l'électricité dans les maisons. Bon nombre de souvenirs ont été racontés en patois bien sûr. Les garçons jouaient aux cartes, « è lè bèyt » (à la bête), au noir homme, au « bodou » (menteur) et devenaient pour certains ramasseurs de quilles les dimanches et jours de fête. Tous avaient un couteau en poche pour se façonner un sifflet, une « roussate » (sorte de crécelle), un bâton...

Le sport favori était de déloger les « conay » (corbeau) dans leur nid, certains en domestiquaient les poussins... Ils étaient tous servants de messe avec bien des aventures à leur actif. Les filles jouaient déjà à la marelle mais aussi au « m'rell » (jeu tracé sur un simple carton ou l'on place et déplace des boutons) et à la poupée bien sûr. Tous ont joué à la « kwètchat » (cachette), à la « carpousse » (attrape), au « peuri fermèdj » (ronde du mouchoir).

Le jeu n'était pas la principale occupation de l'époque, il fallait participer activement aux travaux de la ferme. Les filles devaient « zbiosi » (enlever les germes) des patates, aller cueillir des « brebell » (myrtilles), ramasser « lè graus » (l'herbe), les cailloux dans les prés et le « brocht » (les feuilles mortes). Il fallait aussi porter « lè marand » (le repas) aux hommes partis en forêt ou dans un pré éloigné. Les garçons allaient ramasser des « Kikiks » (pommes de pin) « po lo mat d'èkauwl » (pour le maître d'école), « scour » (préparer) le foin pour les vaches, faire des « chèvrat » (petits tas) de foin qui devenaient ensuite des fardeaux solidement ficelés avec une corde. Tous étaient bien occupés et ont eu grand plaisir à décrire leurs activités avec des mots qui laissent imaginer le décor. Une « paire de gaugat » (quelques histoires drôles) ont été racontées avant de tester la galette du restaurant du Faudé et son jus de pomme, tout en reprenant en chœur la chanson du jour « por èfang ».

3. Na èko surna Noms et surnoms



La seconde session de la treizième saison des tables de patois s'est tenue le 27 février, à l'hôtel-restaurant du Tilleul, à Labaroche, sur le thème « na eko surna » (nom et surnoms). Jean-François (lo Jean François Franntsélé) a accueilli les participants venus très nombreux et c'est Gilbert Michel (lo Gilbert è Bauwl) et Joseph Didierjean (lo p'ti Djozèf) qui ont entonné la chanson du jour, reprise en chœur par l'assistance.

Nos ancêtres avaient tous un surnom qui permettait de les différencier mais qui pouvait aussi être la source de bien des disputes, voire de bagarres à la sortie des bistrotts lorsque le vin de résinèy (petites groseilles) avait coulé à flot.

Tout le monde se connaissait par le surnom, ce qui permettait de différencier les nombreux Joseph Miclo ou Joseph Ancel qui existaient à l'époque... Joseph était souvent décliné en « Djègè, Djozèf, Djoson, Dèdè, Dodè ou Sepi » lorsque celui-ci venait de « dso toussi » (des villages alsaciens).

D'autres étaient reconnus par un nom d'oiseau « Pisnei (pinson), lo Speï (pic-vert) ... Ou une caractéristique du personnage, « lo spa, lo bakè, lo p'ti, lo mio, lo cheu, lo bian, lo nor, lo rodch, lo frisi... » auquel était souvent rattaché un nom de lieu-dit, ou la combinaison de plusieurs caractéristiques.

Souvent, seul le facteur connaissait le nom officiel de chacun. De nombreuses personnes ont décliné leur sobriquet, une chanson listant tous les surnoms d'un lieu-dit a été chantée.

Ensuite, Gilbert s'est improvisé chansonnier en passant en revue tous les politiques en les affublant d'un sobriquet « patoisé », évocateur de leurs actions ou aspect qui ont bien fait rire tout le monde.

L'après-midi s'est terminé autour d'une collation savoureuse et copieuse préparée par Martine et Christiane.

Tout le monde s'est donné rendez-vous pour la troisième session qui aura lieu le 2 avril à l'auberge de Kebespré à Lapoutroie.

5. Lo Pocho d'èvri - Poisson d'avril.



La troisième session de la 13e saison des tables de patois s'est tenue samedi 2 avril, à l'auberge de Kebespré, sur le thème de Pocho d'èvri (poisson d'avril).

Jean-François Million a accueilli les participants venus très nombreux. Quelques personnes de Gérardmer étaient présentes et avaient apporté avec elles des fio d'motey plus connues dans le canton sous le nom de gauguiney, ou tout simplement jonquilles.

La chanson du jour, lè treyt (la truite), paroles en patois composées par Gilbert, accompagné à l'accordéon par Joseph, a été reprise en chœur par l'assistance.

Les farces du 1er avril ne se limitaient pas, fut un temps, à coller un poisson dans le dos de l'instituteur, car l'imagination était bien plus grande !

Ainsi le père envoie son fils avec le coq chez le forgeron. « Te paré lo djo po nalè tchi lo meurtcho po lo fèr farrè » (prends le coq et va demander au forgeron de le ferrer). Le forgeron sentant la blague renvoie le naïf chez le cordonnier en lui disant : « Fo mi lo farrè, fo li fèr ènn pèr de solè ou bé dé galoch » (il ne faut pas le ferrer mais lui faire des chaussures ou des galoches). Le cordonnier, bien étonné mais complice, lui demande alors s'il a de l'argent et, prétextant que c'est bien plus cher, le renvoie à la maison son coq sous le bras !

Les farces plus classiques faites entre paysans consistaient souvent à boucher la cheminée, voire à mettre, pendant la nuit, « lo tchè » (charrette à foin) sur le toit (de chaume à l'époque), ou à déplacer la planche « do tako dfé » (du tas de fumier) pour voir celui qui poussait la brouette tomber dedans...

Les histoires avec le curé ont aussi été racontées pour aborder les confessions tardives des arracheurs de bornes donnant le nom au dimanche après Pâques : « lo dimontch des rayous d'bond » (le dimanche des arracheurs de bornes).

Bref, tout le monde a bien ri cet après-midi. Les prochains rendez-vous sont prévus le 12 juin à Chateaufort (90), où une messe en patois sera dite, puis durant le colloque des patoisants, qui se tiendra à Xertigny (88) le 24 septembre prochain

GABY BAUMANN (1925-2016)

Philippe JÉHIN

Le 26 octobre, une nombreuse assistance accompagnait Gaby Baumann à sa dernière demeure.

Le vice-président Philippe Jéhin a fait l'hommage de Gaby et une belle gerbe a témoigné de notre reconnaissance et notre affection pour notre amie.

« La société d'histoire du Val d'Orbey entend, aujourd'hui, rendre un dernier hommage à Gaby Baumann, qui a milité pendant plus de 20 ans, pour la sauvegarde de l'histoire du canton et surtout du patois welche.

Pendant plus de deux décennies, Gaby a partagé son amour du pays welche, de nos racines, avec sa bonne humeur et son humour.

Membre très actif de l'association, présente au comité de 1990 à 2012, Gaby a rédigé une vingtaine d'articles bilingues, français-patois, qui retraçaient la vie simple et rude d'autrefois dans nos montagnes. Elle a collaboré à diverses publications, à des émissions radiophoniques et télévisées, consacrées au patois.

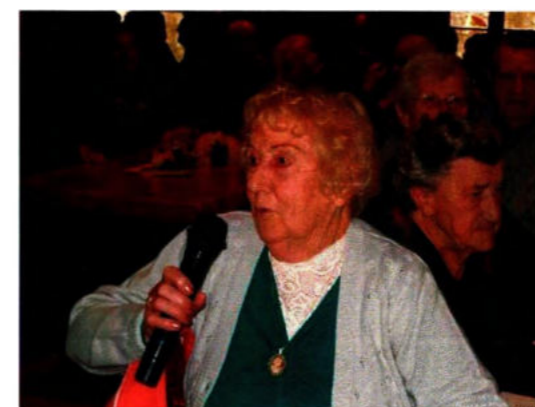
Elle tenait à faire vivre le patois, à le transmettre. C'est pourquoi, elle est intervenue pendant plusieurs années au collège d'Orbey, pour assurer des cours de patois dans le cadre de l'enseignement des langues et cultures régionales.

Tant que sa santé le lui permit, elle se rendait disponible pour les activités de la Société d'histoire, en tenant notamment le stand de l'association, au Salon du Livre de Colmar. Elle participa avec dévouement et talent, aux soirées patoises en jouant les premiers rôles dans les sketches.

Gaby a retrouvé désormais les patoisants déjà disparus, ses complices des Pals de Lours. D'ailleurs, on entend déjà les anges rire des saynètes en patois interprétées par Gaby.

No no rtrovo ko, nous nous retrouverons.

Dondey, Gaby. »



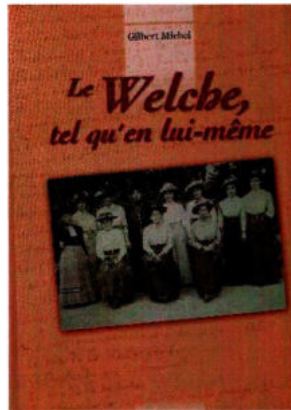
Gaby intervenant lors de la table de patois à Kebespré, le 2 avril 2016

Gaby et Claude Jacques dans la petite pièce « Lo baco, l'amour é lo soudèr » jouée à Fréland le 5 décembre 1987



NOS MEMBRES ONT PUBLIÉ

MICHEL Gilbert, Le Welche tel qu'en lui-même, Reber Éditions, Riquewihr 2015, 374 pages. ISBN 978-2-915814-17-0. Avec un CD de récits et de chansons. (42 €)

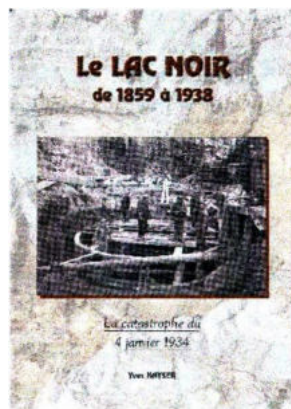


Dans ce quatrième ouvrage sur le pays welche, Gilbert Michel rassemble de nombreux témoignages, récits, chansons, complétés par des photos légendées avec soin.

Il étudie aussi l'ancienneté et les caractéristiques de ce patois roman. Et il conclut par un vibrant plaidoyer pour ce beau pays et sa langue welche.

Le CD joint à l'ouvrage contient 45 minutes de récits et de chansons enregistrés auprès de 30 personnes.

KAYSER Yves, Le Lac Noir de 1859 à 1938 ; la catastrophe du 4 janvier 1934 ; Imprimerie Freppel-Edac, Wintzenheim, 2015, 241 pages, ISBN 978-2-7466-8110-1. (25€)



Le père d'Yves, René KAYSER (1911-2001) a vécu la catastrophe du 4 janvier 1934. Ce jour-là, la conduite menant l'eau du lac Blanc au Lac Noir a cédé. L'eau a envahi et ravagé l'usine à peine terminée. Cette usine de transfert par pompage entre les deux lacs voisins, permettait de produire de l'électricité à forte valeur aux heures de pointe en utilisant le dénivelé entre les deux lacs. Et l'eau était repompée la nuit vers le Lac Blanc, en utilisant l'électricité du barrage de Kembs inauguré en 1932.

René Kayser a été profondément marqué par la catastrophe qui a coûté la vie à neuf personnes. Son vœu était d'en garder une trace pour l'histoire et d'essayer de comprendre les causes de l'accident. Il l'a fait par des dépliants et une exposition très documentée en 1984, pour le 50^{ème} anniversaire de la tragédie.

Yves Kayser a poursuivi l'œuvre de son père par de nombreuses recherches aux Archives Départementales du Haut-Rhin.

Il décrit avec force plans, photos et documents, la construction de cette usine exceptionnelle, première réalisation en France et une des premières au monde.

Il a exploité les rapports des experts de 1935 et 1937, mettant en évidence les causes de l'accident et les erreurs techniques ayant conduit à la rupture de la pièce. En juin 1937, l'enquête est terminée et des poursuites judiciaires prévues. Mais celles-ci sont stoppées par une loi d'amnistie des faits commis avant mai 1937. Il n'y aura jamais de procès. Mais les travaux de remise en état ont démarré dès 1934 et l'usine fonctionne en 1938, jusqu'en 2002.

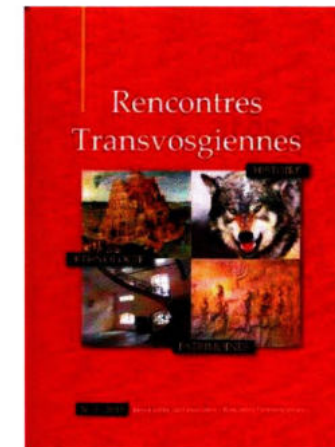
Michel TOUSSAINT, Registres paroissiaux et État Civil de Labaroche de 1680 à 1940 : les naissances.

Michel Toussaint a poursuivi son travail en publiant la troisième collection, consacrée aux Naissances, en trois volumes. Les ouvrages sont consultables à la Bibliothèque d'Orbey.

Il s'est attelée ensuite à l'étude du notariat de Labaroche.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS AMIES

RENCONTRES TRANSVOSGIENNES, n° 5, 2015, 160 pages.



Le numéro 5 des Rencontres Transvosgiennes est particulièrement remarquable, en particulier pour notre Val. La première partie contient les Actes de la XXIV^e journée d'études transvosgiennes, tenue à Sainte-Marie-aux-Mines le 18 octobre 2014. Cette journée était consacrée aux langues dans le massif vosgien.

Dominique HUCK, dans son article « Les langues parlées dans le massif vosgien : espace, histoire et présence », donne une bonne synthèse de la naissance et l'évolution de la limite linguistique germano-romane. Il montre ensuite l'évolution des langues standard : français et allemand, ainsi que des parlers alsaciens et romans, du XIX^e siècle à l'époque actuelle

Gérard LESER décrit ensuite le cas de la vallée de Munster dans « Dialecte alémanique et patois welche : limite géographique, rencontres, emprunts ». Il donne de nombreux exemples de ces emprunts et évoque avec humour les rencontres entre les deux communautés.

Suzanne ROMINGER PRUD'HOMME pose la question « Le welche, un patois ou une langue ? » Elle montre les variétés de l'étymologie, gauloise, latine, germanique, l'influence de l'allemand, de l'alsacien et du français moderne. Puis elle indique la précision de la grammaire welche et la saveur de quelques expressions idiomatiques.

Dans la partie Varia, Philippe JÉHIN nous donne « Loup y es-tu ? Faits et méfaits du loup dans le massif vosgien du XIII^e au XX^e siècle. » Après une présence assez discrète au Moyen Âge, le loup envahit le massif, favorisé par la Guerre de Trente Ans. Au XVIII^e siècle, la lutte contre le loup est sans merci. Au XIX^e siècle, c'est la mort du loup, qui disparaît complètement après la Première Guerre mondiale. La réapparition du loup en 2011 pose aussi la question : le loup s'installe-t-il dans le massif, ou transite-t-il plutôt entre les plaines lorraine et alsacienne ?

Signalons enfin l'article remarquable de Pierre-Olivier FANICA : « Les nourrices : une industrie méconnue dans le Val d'Orbey. » L'auteur indique d'abord l'importance de la mortalité infantile, surtout à cause de l'allaitement artificiel. On croyait en effet qu'il fallait donner du lait cru aux enfants, parce que le lait bouilli était un lait mort et peu digeste. On imagine les ravages... P.O. Fanica détaille l'industrie nourricière dans le Val d'Orbey : les conditions de recrutement des nourrices, les risques de l'allaitement, l'allaitement par les chèvres, le problème de la syphilis, l'usage de remèdes locaux (comme le kirsch allongé d'eau pour traiter une diarrhée du nourrisson...).

Les nourrissons sont encore étroitement emmaillotés (1859) et changés une fois par jour. Ils vivent dans des pièces très mal aérées. Au début du XX^e siècle, les progrès médicaux, la formation des sages-femmes et des puéricultrices améliorent considérablement le sort des enfants, particulièrement ceux nourris artificiellement. Dès le XIX^e siècle, l'administration s'occupe de près des enfants trouvés ou abandonnés.

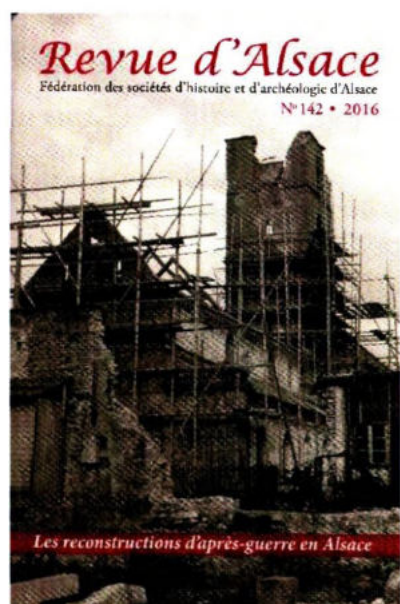
Le travail de P.O. Fanica apporte un éclairage précieux et fouillé sur cette activité si importante dans notre Val et sur les conditions médicales et sociales de l'époque.



L'allaitement de bébé par la chèvre (*L'art de vivre* illustré de F. Chancrin et F. Faudou, Paris, Larousse, 1928). C'était une des solutions retenues par les hygiénistes pour avoir un lait le plus pur possible. Encore fallait-il disposer chez soi de l'espace pour entretenir une chèvre...

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS AMIES

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ALSACE



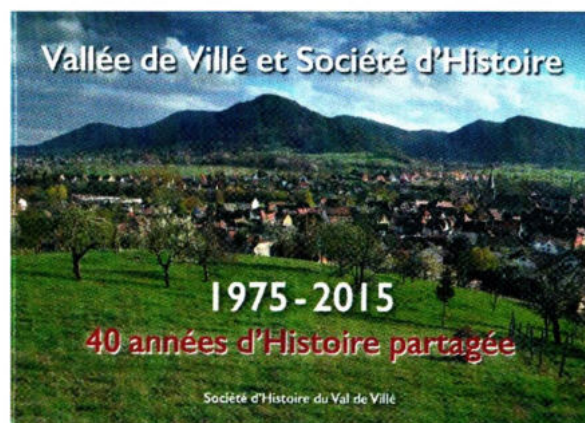
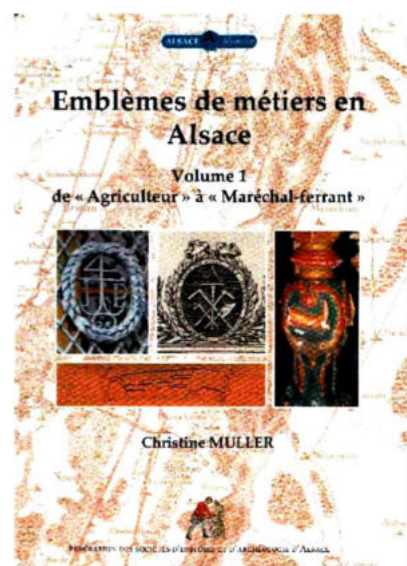
- **Revue d'Alsace, tome 142, année 2016**
544 pages, 28,00€

Un dossier sur les reconstructions d'après-guerre en Alsace. Mélanges d'articles historiques. Étude des élections départementales et régionales de 2015. Nombreux comptes rendus d'ouvrages. Publications des Sociétés membres de la Fédération.

- **Alsace-Histoire. 22,00€ par fascicule**

Fascicule N° 9 : Christine MULLER, Emblèmes de métiers en Alsace, Volume 1 de « Agriculteur » à « Maréchal-ferrant » (160 pages)

Une étude très fouillée des métiers, leur technique et leur évolution. Très nombreuses illustrations commentées des emblèmes et insignes de ces métiers.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU VAL DE VILLÉ

- **1975-2015, 40 années d'Histoire partagée. (25 €)**

Un très bel ouvrage relatant l'histoire du Val de Villé ainsi que celle de la Société d'Histoire. Patrimoine, vie de la vallée, météo... Contenu des annuaires... Très nombreuses illustrations et documents